




THE UNIVERSITY
OF CALIFORNIA
SANTA BARBARA
THE LIBRARY OF
UC
SB

LA

GUINÉE SUPERIEURE

ET SES MISSIONS



Monseigneur de Marion-Brésillac, fondateur de la Société des Missions Africaines de Lyon.



LA

GUINÉE SUPÉRIEURE

ET SES MISSIONS

ÉTUDE GÉOGRAPHIQUE, SOCIALE ET RELIGIEUSE

DES CONTRÉES ÉVANGÉLISÉES

PAR LES

Missionnaires de la Société des Missions Africaines de Lyon

PAR

J. TEILHARD DE CHARDIN

MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ GÉOGRAPHIQUE DE PARIS

3e Edition.



SE TROUVE AU

COLLÈGE APOSTOLIQUE DES MISSIONS AFRICAINES

A

KEER-LEZ-MAASTRICHT (HOLLANDE).

LETTRE A L'AUTEUR

Lyon, le 23 février 1888.

Monsieur,

J'ai lu avec attention le manuscrit que vous avez bien voulu me remettre ; c'est une œuvre de conscience et de foi.

Vous faites connaître les peuples que nous évangélisons, avec leurs coutumes et la misère profonde de leur état.

Vous dites les travaux des missionnaires qui ne sont pas sans fruits au milieu de ces populations si dégradées.

Votre livre vient à son heure. Notre vieille Europe est poussée comme irrésistiblement vers le continent africain : chacun y plante son drapeau, chacun veut coloniser et civiliser sa portion de ce continent hier encore si dédaigné. Dieu pousse ce mouvement pour étendre le règne de son Christ, et ces pages font voir que déjà depuis plus d'un quart de siècle, il avait envoyé ses apôtres pour commencer la conquête de ces peuples si barbares à la bonne et seule vraie civilisation, celle de l'évangile.

Votre récit est attachant et les hommes qui connaissent le Dahomey et le Bénin en admireront la scrupuleuse exactitude.

Merci, Monsieur, de votre beau livre. Il fera prendre en pitié ces peuples si dignes d'intérêt, et plus d'une âme, je l'espère, voudra les aider à sortir de leur triste état.

A. PLANQUE,

Supérieur général des Missions africaines de Lyon.



AVIS IMPORTANT

Depuis que la première édition de la Guinée Supérieure a paru, bien des évènements se sont produits dans les contrées confiées à l'apostolat des Pères des Missions Africaines de Lyon. Aux Missions du Dahomey, du Bénin, de la Côte d'Or sont venues s'ajouter la Côte d'Ivoire, le Niger et la République de Liberia. De plus le Dahomey a été conquis par la France, ce qui a permis aux Missionnaires de pénétrer dans l'intérieur de ce pays et d'y fonder de nouvelles stations.

Pour tenir le lecteur au courant des progrès accomplis, nous avons modifié le troisième chapitre de cet ouvrage.

LA GUINÉE SUPÉRIEURE ET SES MISSIONS

CHAPITRE I

Considération sur l'Afrique. — Les Missions. La Société des Missions africaines.

Une faible portion de l'Afrique a participé aux brillantes civilisations dont notre globe a vu l'épanouissement et dont l'histoire a enregistré les annales. Mais le rôle de cette partie privilégiée fut assez éclatant pour faire regretter davantage la décadence profonde dans laquelle elle semble maintenant endormie.

TROIS CIVILISATIONS SUCCESSIVES DANS L'AFRIQUE SEPTENTRIONALE. — L'Égypte et Carthage remplissent toute l'antiquité du bruit de leur nom, évoquant, l'une la mémoire d'une grande prospérité agricole, et d'une haute culture artistique et intellectuelle; l'autre les plus illustres souvenirs de guerre et de navigation dont cette période puisse se vanter. Puis, quand l'empire romain eut absorbé toutes ces gloires dans la sienne, une sève nouvelle vint pénétrer l'Afrique septentrionale, pour y faire germer et se développer rapidement cette belle civilisa-

tion chrétienne, dont Tertullien, Origène, saint Cyprien et saint Augustin nous apparaissent comme les admirables fruits. La corruption morale qui se glissa peu à peu dans les chrétientés africaines fut le ver rongeur qui devait causer leur ruine. Genséric avec ses Vandales, en 430, fondit comme l'ange de la colère divine sur ces molles et coupables cités. Leurs vices abominables furent noyés dans le sang, et les Barbares hérétiques chassèrent de leurs sièges, assure-t-on, six cent quatre-vingt-dix évêques. Ce chiffre dit assez combien nombreuses et prospères étaient les chrétientés de ces régions, qui s'étendaient bien loin vers le sud, puisque l'oasis d'Ouargla, à 480 kilomètres de la côte, était alors un siège épiscopal.

A partir de ce moment, la foi catholique resta longtemps opprimée en Afrique ; elle ne jouit de quelques années de paix qu'après la prise de Carthage et la destruction de l'empire des Vandales par Bélisaire. Mais bientôt l'Islamisme naissant menaça l'Égypte, et l'invasion du littoral africain, commencée vers 640 sous Omar, et continuée sous Othman, s'acheva en peu d'années. Il ne resta plus qu'une poignée de chrétiens, dans ces lieux qui avaient vu le triomphe incontesté de la Croix. La civilisation des califes remplaça la civilisation du Christ ; mais, malgré sa splendeur extérieure, elle portait en elle des germes de mort, et a conduit les peuples qu'elle avait soumis à l'état de torpeur et d'infériorité sociale où nous les voyons aujourd'hui.

La religion et le climat. — Cette histoire de l'Afrique septentrionale, si triste qu'elle soit dans son dénouement, fournit du moins une réponse topique à certaine

théorie assez répandue. Beaucoup d'esprits égarés s'imaginent, en effet, que les différentes religions qui se partagent l'humanité sont comme des produits du sol, et que les divers peuples de la terre sont en quelque sorte voués à telle ou telle forme religieuse, par le fait du climat et de la latitude qu'ils habitent. « Le désert est monothéiste. » à dit un célèbre critique contemporain, se faisant l'apôtre de cette théorie étrange et blasphématoire, dont on pourrait attribuer à Montesquieu la paternité plus ou moins consciente. Mais cette assertion à effet est superficielle et fausse. Et parmi les faits nombreux qui infirment cette manière de voir, il n'en est pas de plus frappant, à mon sens, que la succession sur les mêmes lieux de ces empires païen, chrétien et musulman, pendant la durée desquels polythéisme, catholicisme et islamisme ont alternativement fleuri et pleinement prospéré. Preuve évidente que l'homme est libre, qu'il peut lutter avec plus ou moins de succès contre les influences climatériques, preuve aussi et surtout que la Providence et la grâce de Dieu savent partout agir sur l'humanité dans le sens de la miséricorde et de la justice.

L'ÉGLISE ET LA PRÉDICATION DE LA VÉRITÉ. — Les faits ne concourent donc pas moins que les principes à enseigner que la doctrine religieuse ne dépend pas de la latitude et des conditions géographiques. L'Église catholique, unique dépositaire de la vérité, sait que tous les hommes sans exception sont faits pour Elle. Chargée de la communiquer à tous, sans distinction de race ni de contrée, elle a toujours poursuivi avec une indomptable espérance la réunion dans la même foi et sous le même Chef de l'humanité tout entière. Sa solli-

citude pour instruire et relever les peuples les plus ignorants, les plus opprimés, les plus dégradés même est touchante. Et l'Afrique qui attire la charité de l'Église par les ruines glorieuses des premiers siècles qu'elle s'efforce d'y réparer au Nord, l'attire plus encore peut-être par ces innombrables peuplades qui s'agitent dans le Centre et le Sud, barbares, abruties par le despotisme et le vice, et à peine effleurées, pour la plupart, du souffle vivifiant du Christianisme. A l'aurore des temps modernes, les missionnaires catholiques ont accompagné les grands navigateurs espagnols et portugais. Et pour se hasarder dans l'intérieur des terres, ils n'ont pas attendu les explorations des voyageurs contemporains. Il y a quelques années, quand l'Europe retentissait des éloges, mérités d'ailleurs, que l'on prodiguait au lieutenant Cameron pour sa traversée hardie de l'Afrique australe, on apprit avec étonnement que le même itinéraire à peu près, avait été parcouru par deux missionnaires portugais du XVIe siècle qui avaient dressé la carte de leur voyage.

Exploration et colonisation. — De nos jours ce ne sont pas seulement les missionnaires qui cherchent à pénétrer dans le continent africain. D'autres, pour d'autres motifs, donnent en ce moment l'assaut au pays des noirs avec une ardeur que les siècles précédents n'avaient pas connue. Décidés à arracher le secret de ces terres inexplorées, nombre d'hommes intrépides s'y sont jetés audacieusement ; beaucoup d'entr'eux se sont fait dévorer par le sphinx cruel qu'ils allaient interroger, quelques-uns ont reparu, glorieux et riches des conquêtes de la science. Les explorateurs et les savants ont donc

ouvert la voie ; les politiques y sont entrés à leur suite. La passion de coloniser s'est emparée des États européens. La plupart d'entr'eux ont planté leur drapeau sur une foule de points de la côte africaine, augmenté leurs possessions, établi des protectorats. Déjà maîtresse de colonies et de stations importantes, l'Angleterre les a maintenues, fortifiées et en a précisé les limites ; la Belgique s'est taillé un vaste empire dans la région équatoriale : l'Allemagne, jalouse d'étendre son influence maritime, a réuni les puissances intéressées au Congrès de Berlin, où elle a résolu à sa satisfaction les problèmes de droit international posés par la situation actuelle. Cependant la France n'a pas déployé moins d'activité que les nations rivales, et parmi ses courageux marins, Savorgnan de Brazza se distingue par son énergie et sa persévérance à nous créer de nouveaux centres de commerce et d'échange.

Le mouvement scientifique et colonial prépare le mouvement religieux. — Je n'ai pas à rechercher ici si les critiques formulées par des esprits sérieux contre la politique coloniale de notre pays ne sont pas entachées de quelque exagération. Témoins de ce mouvement puissant qui emporte les peuples civilisés vers les contrées barbares, réjouissons-nous à la pensée que la Providence se sert de tous les moyens pour atteindre son but, et croyons bien que grâce à cet élan qui se généralise, Dieu et les hommes de Dieu trouveront, sur le littoral comme sur les routes intérieures du continent africain, un accès plus facile. Le steamer de l'armateur, les chemins de fer transcontinentaux, la caravane mieux protégée du trafiquant deviendront les véhicules de la

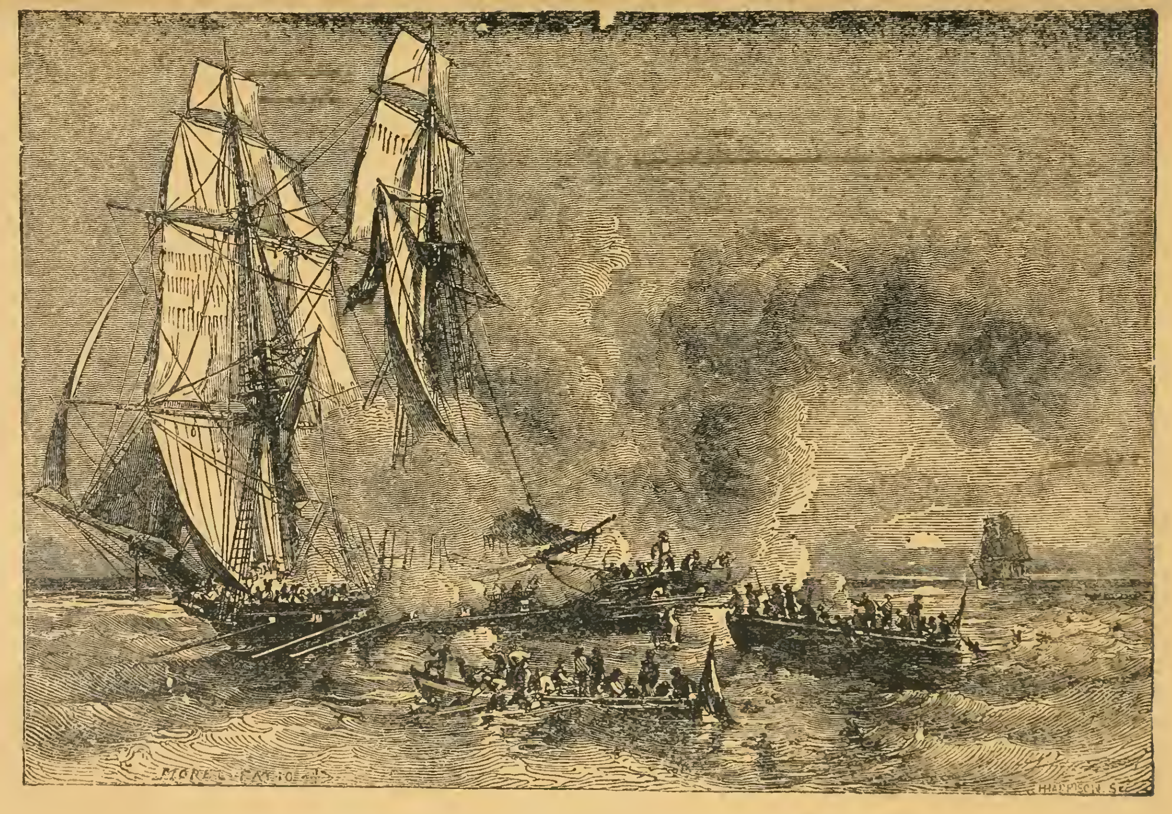
lumière évangélique. On peut le croire, le mouvement scientifique et colonial est l'avant-coureur d'un grand mouvement catholique : « A notre époque seulement », lit-on dans la *Civilta cattolica*, « l'on commence à entrevoir le moment où disparaîtront une grande partie des obstacles matériels qui s'opposent à l'apostolat. Les changements si considérables qui s'opèrent et s'opéreront de plus en plus dans les relations des diverses nations entr'elles préparent évidemment au catholicisme et à son expansion des conditions qu'ils n'ont jamais connues. Méditons sur l'importance de la découverte des lois naturelles et de leurs applications pratiques qui par la volonté de la Providence ont eu lieu dans notre siècle, et ont amalgamé ou sont en voie d'amalgamer d'une manière si profonde la vie même sociale des peuples. Ces découvertes et ces applications sont certainement des dons de Dieu et des manifestations de sa puissance. Or, est-il probable qu'une telle abondance de bienfaits, destinés par leur nature à rapprocher les nations, à les relier par une fraternité de relations et de pensées, à en faire pour ainsi dire un seul faisceau, doive servir, non pas à la glorification du Christ et à la dilatation de son royaume sur la terre, mais à la propagation de l'impiété et à l'établissement de l'empire de Satan ? Franchement nous répondons : non. Ce serait là un fait en désaccord avec les inductions de l'histoire, en désaccord avec l'Écriture qui célèbre la puissance, la gloire et les triomphes de l'Homme-Dieu, vivant et régnant dans son Église, sur les puissances et les gloires du monde, jusqu'aux dernières limites du temps et de l'espace. » (1)

Ce pronostic a de quoi relever les courages et réchauffer les enthousiasmes. Plus qu'aucune autre partie du monde l'Afrique gagnera aux inventions et aux découvertes de la science moderne. Des causes nombreuses en ont fait le dernier des continents sous le rapport de la civilisation morale et matérielle. Les seules notions géographiques nous révèlent en partie la raison d'être de cet état d'infériorité. En considérant cette masse de terre compacte, ces longues lignes de côtes sans découpures, sans mers intérieures, ces rivages arides, défendus souvent par des barres formidables, la rareté des grands cours d'eau navigables, ce climat accablant, ces fièvres mortelles, on reste convaincu que ce n'est pas trop de tout l'art, de toute l'industrie, de toute l'énergie des hommes pour vaincre une telle nature. Les progrès matériels de notre siècle sont donc de bon augure pour l'avenir et le salut de l'Afrique.

Dette de l'Europe envers l'Afrique. — La traite des noirs. — Elle a droit à l'attention, à la sympathie, aux généreux efforts de l'Europe. Elle y a droit, non seulement à titre de générosité et de charité, mais aussi à titre d'expiation et de juste réparation. L'horrible institution de l'esclavage est liée en effet à l'histoire de l'Afrique moderne. Les blancs ont contracté envers les noirs une dette pesante et redoutable en trafiquant immoralement de leur chair, et en leur donnant l'exemple d'un mépris monstrueux de la liberté et de la vie de l'homme. Presque tous les États européens ont trempé dans ces criantes injustices ; et c'est pour protéger la traite, il faut bien le dire, que furent élevés les forts de Whydah sur les tristes rivages du Dahomey dont le

nom reviendra souvent dans les pages qui vont suivre. Pendant trois cents ans et plus, la barbarie des traîtants, que le Pape Grégoire XVI a appelée « *l'opprobre du nom chrétien* » a désolé les côtes de l'Afrique. On a calculé qu'entre 1768 et 1827 le nombre des nègres réduits en esclavage s'est élevé à sept millions quarante mille. (1) Combien d'autres, antérieurement à la première de ces dates, ont été enlevés à leur patrie ? pour cette époque plus reculée, les renseignements précis font défaut ; mais si l'on songe que la traite des noirs a commencé sous Charles-Quint, dès 1517, toutes les probabilités sont pour un chiffre énorme. Rien n'est plus révoltant que la honteuse extension de ce commerce, sinon les inexprimables horreurs qui l'accompagnèrent. On a souvent décrit le vaisseau du négrier avec ses cales infectes où l'on jetait, au nombre de quatre ou cinq cents, les esclaves achetés, serrés les uns contre les autres, pendant un trajet de quinze cents lieues. Jamais debout, pas toujours assis, mais toujours enchaîné à ses compagnons, chaque nègre n'occupait, quelle que fût sa taille, que cinq pieds deux pouces en longueur, et deux pieds deux pouces en largeur. Ces malheureux mouraient parfois asphyxiés ; mais leur vie précaire était souvent l'objet de sacrifices plus inhumains. Quand venait la tempête ou qu'apparaissait à l'horizon la voile du croiseur anglais ou français, pour délester son vaisseau et le rendre plus propre à la fuite, le traitant jetait à la mer une partie de sa cargaison vivante. Quand une épidémie éclatait à bord, il se débarrassait de la même façon des malades, pour éviter de contaminer le reste de son bétail humain !...

(1) Morénas. *Traite*, VII. p. 106.



Bâtiment négrier fuyant les croisreus et jetant ses esclaves à la mer.

L'ÉGLISE ET L'ESCLAVAGE. — Ce n'est pas la faute de l'Église, si les nations catholiques ont été les initiatrices de la traite des noirs, et se sont laissées devancer dans l'œuvre de sa suppression par un gouvernement protestant. L'Église a toujours traité cette question de l'esclavage avec prudence, il est vrai, et sans la fougue qu'y ont portée certains négrophiles, mais avec la fermeté et la netteté qu'elle ne manque jamais d'apporter dans l'exposition de la vérité. Un bref de Paul III à l'archevêque de Tolède, du 29 mai 1537, établit clairement les principes du droit naturel à ce sujet : « Nous déclarons, dit-il, que les Indiens et tous les autres peuples, même ceux qui ne sont pas baptisés, doivent jouir de leur liberté naturelle et de la propriété de leurs biens, que personne n'a le droit de les troubler ni de les inquiéter dans ce qu'ils tiennent de la main libérale de Dieu, Seigneur et Père de tous les hommes. Tout ce qui serait fait en sens contraire serait injuste et contraire á la loi divine et naturelle. » Le 22 avril 1659, Urbain VIII, désignant nommément les nègres, défend de les priver de leur liberté, de les arracher à leur femme, à leurs enfants, à leur patrie. Benoît XIV, Pie VII et Grégoire XVI crurent « de leur devoir d'écarter les chrétiens du commerce des noirs et d'autres hommes quels qu'ils puissent être. » Dernièrement enfin, en deux circonstances mémorables, la voix de Léon XIII s'est élevée en faveur de la liberté des Noirs ; d'abord pour féliciter le Brésil d'avoir émancipé ses esclaves, et en second lieu pour exhorter les missionnaires et tous les chrétiens à extirper du continent africain l'abominable pratique de la traite qui déshonore et décime les malheureux indigènes.

Si les catholiques eussent été dociles aux sages avertissements de la Papauté, beaucoup de peine et de millions eussent été épargnés. La France a eu du moins l'honneur d'être la première à suivre l'Angleterre, dans la voie ouverte par Wilberforce, ce grand émancipateur des esclaves africains. D'autres États l'imitèrent bientôt. En 1815, la suppression de la traite fut proclamée par le traité de Vienne. Les États-Unis, comme on le sait, n'ont aboli l'esclavage qu'en 1863 ; mais cette mesure a porté un coup presque décisif à l'exportation des nègres. Enfin, depuis 1866, époque où La Havane a prohibé l'entrée de nouveaux esclaves, on peut dire que le trafic de la marchandise humaine est ruiné sur la côte occidentale d'Afrique.

L'ESCLAVAGE EN AFRIQUE. — Mais si le consentement à peu près unanime des nations civilisées, a fermé au dehors tout débouché à cet infâme commerce, la traite existe encore à l'intérieur de l'Afrique ; elle y existe, que dis-je ? elle y est florissante, et son monstrueux développement est signalé avec indignation par tous les grands explorateurs du pays des noirs : Livingstone, Schweinfurth et les autres. Ce sont les Musulmans, les Arabes surtout, qui font le métier de trafiquants d'esclaves. Ils y déploient plus de cruauté peut-être que jamais les négriers blancs n'en ont montrée. Les esclaves sont l'objet le plus lucratif des échanges et des ventes dans l'intérieur des terres ; les rois en vivent, vendent leurs prisonniers de guerre et leurs sujets. Mais le négrier musulman bien souvent n'achète pas sa marchandise, il la prend. Vrai pirate de terre, il marche armé, escorté de bandits de son espèce, et, quand la récolte d'esclaves est

trop maigre, organise des razzias. Pendant la nuit, il tombe à l'improviste sur un village paisible, met le feu aux huttes, tue ceux des habitants qui résistent, et s'empare du reste : tous les prisonniers sont enchaînés, et alors commence pour ces malheureux un voyage dont



Nègres conduits à la côte.

beaucoup ne verront pas la fin. La triste caravane entreprend un trajet de plusieurs centaines de lieues ; les malades et les faibles sont accablés de coups, s'ils ne peuvent suivre le reste de la troupe ; s'ils se laissent tomber, exténués, sur le chemin, non seulement on les abandonne dans le désert, sans nourriture et sans eau,

aux ardeurs dévorantes du soleil, mais parfois, dit-on, pour stimuler par la terreur les forces de ceux qui restent, et pour décourager toutes les feintes, leurs conducteurs cruels les mutilent en leur coupant une jambe, et les laissent mourir sûrement, épuisés par la perte de leur sang. C'est ainsi que les voyageurs ont vu le désert jonché de squelettes humains, dont les os blanchissent sous le ciel de l'équateur ; c'est ainsi qu'ils ont pu suivre en se

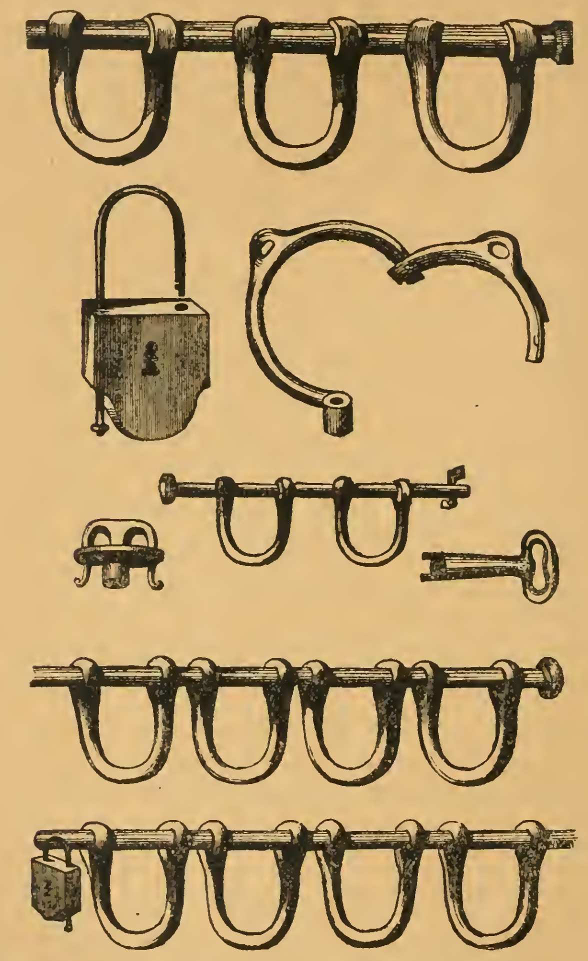


Carcan servant à enchaîner les esclaves, pour les conduire de l'intérieur des terres jusqu'au lieu d'embarquement.

guidant sur ces funèbres jalons, les traces des convois d'esclaves, ravis à leur patrie par les brigands de l'Islam. De pareilles horreurs crient vengeance au ciel. On ne peut songer sans frémir que, de nos jours, sous le soleil qui nous éclaire, une multitude d'hommes, que l'on a pu évaluer, pour la seule Afrique Orientale à quatre cent mille annuellement (1), sont réduits en servitude ou meu-

Sir Bartle Frere. — *Bulletin de géographie*, Déc. 1876.

rent en grand nombre, dans les razzias et dans les longs



Barres de justices, colliers, cadenas servant à enchaîner les esclaves à bord des navires.

voyages qui leur sont imposés par leurs bourreaux.

Les Musulmans soutiennent et propagent l'esclavage. — La destinée de la race noire est-elle donc de souffrir jusqu'à la fin des temps la servitude et l'oppression ? « Je suis la chair, dit d'elle même cette race malheureuse, et l'acheteur d'esclaves est le couteau. » Il faut qu'on le sache bien, les soutiens les plus puissants, les propagateurs les plus zélés de l'esclavage dans l'Afrique intérieure ce sont les Musulmans. Ceux qui ne s'intéressaient pas à la situation intellectuelle et morale des pays lointains, et n'en suivaient pas l'histoire, pouvaient s'imaginer, il y a peu d'années, que le Mahométisme est une religion affaiblie, et comme immobilisée dans le sommeil qui précède la mort. La guerre fanatique entreprise par le Mahdi contre l'Égypte, et par là contre toute influence européenne, a dû faire disparaître cette illusion. En réalité cette guerre n'est qu'une des manifestations de la propagande du Coran, la plus visible pour nous parce qu'elle touche plus directement aux intérêts européens. Mais on ne fait pas assez attention à l'extension incessante, formidable, que prend l'Islamisme dans l'intérieur de l'Afrique. Convertissant de gré ou de force les peuplades fétichistes, en guerre continuelle avec celles qui sont assez fortes pour leur résister, les sectateurs du Coran ont fait dominer leur influence dans l'immense étendue du Soudan, et y ont fondé de nombreux empires, tels que ceux de Ségou, de Gando et de Sokoto, d'Adamouo. On les trouve sur le Haut-Sénégal et la Haute-Gambie. Fortement établis sur la rive gauche du Niger, ils débordent aujourd'hui sur la rive droite, et inondent le Yoruba, dont ils ont déjà séparé la grande ville d'Ilorin. Ils vont plus loin encore : là où ils n'ont pas d'établissement, on voit leurs *Alufas* (prêtres

et maîtres d'école) parcourir le pays, vendant des amulettes sous la forme de versets du Coran, enseignant à lire le livre sacré, prêchant partout leur religion commode qui autorise l'esclavage et la polygamie, s'appliquant surtout à inspirer la haine de tout ce qui n'est pas d'Islam. Ils paraissent aux marchés, dans les grandes villes, dans les palais et les cours des petits monarques du littoral africain, à Coomassie, à Agbomey, à Porto-Novo, à Whydah, etc... Leur gravité, leurs armes, le luxe de leurs vêtements quelquefois, en imposent aux nègres fétichistes. Leur propagande fait beaucoup de prosélytes : elle en ferait plus encore, si le Coran n'interdisait les boissons fermentées. Il est vrai que beaucoup de Noirs, tout en se faisant les disciples de Mahomet, déchirent sans façon la page qui leur défend de boire du ruhm et du tafia. Ils ne font que superposer les noms d'Allah et du Prophète à leurs superstitions païennes, qu'ils continuent de garder précieusement. Ainsi fanatisés par l'effet ordinaire de la loi musulmane, livrés d'autre part à tous les vices qu'elle permet et même à ceux qu'elle défend, les nègres mahométans sont presque réfractaires à toute influence chrétienne. « Pendant mon séjour au Dahomey, dit l'abbé Laffitte (1), pas un des nègres mahométans qui habitent ce pays, n'a montré la moindre velléité de revenir au Christianisme. Nos efforts de ce côté n'ont jamais eu un commencement de succès. » Le Père Baudin n'est pas moins explicite. « Au-dessous du noir fétichiste », dit (2), « il y a encore un être plus bas : c'est

(1) Le Dahomey, *Souvenirs de voyage et de mission*, page 116.

(2) *Missions Catholiques*, 25 juillet 1884.

le féticiste devenu musulman. A la corruption et aux superstitions qu'il garde, il ajoute deux vices qu'il n'avait pas : le fanatisme et l'orgueil, deux obstacles anormaux au Christianisme. Le nègre païen se convertit et confie ses enfants aux missionnaires. Le nègre musulman est inaccessible. »

Les progrès rapides de l'Islamisme dans ces contrées effraient tous ceux qui s'intéressent à l'avenir de l'Afrique. Il oppose à la civilisation chrétienne une barrière plus infranchissable que le fétichisme. Sur ce point nos officiers au Sénégal sont d'accord avec les missionnaires et les voyageurs (1). L'*Islamisme, voilà l'ennemi*, peut-on dire avec vérité. Ce ne serait pas trop que de joindre l'action militaire à la propagande de la doctrine religieuse, pour refouler cette invasion redoutable, qui s'étendra bientôt, si l'on n'y prend garde, sur toute la surface de l'Afrique au nord de l'Equateur. La régénération des noirs est à ce prix.

RÉGÊNÉRATION DE LA RACE NOIRE. — Mais peut-elle être vraiment régénérée, cette race noire si méprisable par ses vices, si dégradée, si proche de la brute, qui reconnaît elle-même devant les blancs sa bassesse et son indignité ? Cette race déchue, disent les uns, sillonnée par la foudre, et qui porte depuis des miliers d'années le stigmate de la malédiction paternelle ? Cette race si essentiellement inférieure, disent les autres, que des savants contemporains, sans tenir compte de la Bible, renient les noirs pour nos frères, et en font une espèce

(1) *Les Français au Niger*, par le Cap. Piétri, p. 55.

distincte, leur refusant toute communauté d'origine avec la race caucasique ?

Je parlerai tout à l'heure de l'intelligence et de la moralité du nègre, mais il me faut d'abord discuter l'opinion assez commune que je viens d'exprimer touchant la malédiction qui pèserait sur tous les descendants de Cham.

Est-il bien certain que la race noire soit maudite ?

Je laisse de côté la question agitée aujourd'hui parmi les ethnologues, de savoir si tous les nègres descendent de Cham. L'opinion que j'examine invoque l'Écriture ; c'est donc à la lumière de l'Écriture qu'il faut la considérer. La Bible fait-elle dire à Noé : Maudit Cham ? Nullement. Elle nous apprend que Cham eut quatre fils ; Chus, Mesraïm, Phut et Chanaan. Or, voici les paroles que la Genèse place dans la bouche du patriarche outragé (1) ; Maudit Chanaan ! Il sera l'esclave des esclaves de ses frères. Béni soit le Seigneur, le Dieu de Sem ! Que Chanaan soit son esclave ! Que Dieu donne de l'étendue à Japhet, et qu'il habite dans les tentes de Sem, et que Chanaan soit son esclave. »

C'est bien sur Chanaan et sur Chanaan seul, dit l'abbé P. Bouche (2), que tombe la malédiction de Noé. Cela ressort du texte de l'Écriture qui nomme toujours Chanaan, et qui déclare qu'il sera l'esclave de Sem, de Japhet, et même des esclaves de ses frères. Les interprètes font expressément la remarque de cette exclusion des frères dans la malédiction de Chanaan. Ils en ont cherché la raison et en donnent plusieurs. »

(1) Genèse, IX-25-27.

(2) *La Côte des Esclaves et le Dahomey*, p. 17.

« Étant établi que Chanaan, seul des quatre fils de Noé fut maudit, comment peut-on inférer que cette malédiction atteint les nègres, qui de l'avis de tous ne descendent pas de Chanaan ?

« Au demeurant la prophétie du patriarche, maudissant le plus jeune de ses petits-fils est accomplie depuis longtemps. Dieu la ratifia lorsqu'il promit à son peuple de lui donner toute la terre de Chanaan. *Et Dieu fit sortir son peuple de la terre d'Égypte, afin de lui donner la terre de Chanaan.* Chanaan fut réellement l'esclave de ses frères ».

La Bible ne nous enseigne donc pas que les nègres soient maudits. La science, de son côté, nous apprend-elle que la race noire soit organiquement inférieure, c'est-à-dire irrémédiablement dégradée, et incapable de s'élever à un degré normal de civilisation ?

Quelques polygénistes l'ont soutenu. Mais que vaut scientifiquement le polygénisme, théologiquement inadmissible pour tout chrétien convaincu ? C'est une théorie contestable pour ne rien dire de plus, et très contestée dans le monde savant. Les preuves expérimentales de l'unité de l'espèce humaine apportées par les monogénistes, et notamment par M. de Quatrefages dans son remarquable ouvrage (1), laissent aux adversaires bien peu de chose à répondre. Comment nier par exemple la fécondité des unions entre blancs et noirs, et la fécondité indéfinie des unions de leurs descendants entre eux ? Et le fait admis, comment en nier l'importance capitale ? L'humanité est donc une. Tous les hommes descendent

(1) L'*Espèce humaine.*

d'un même père et d'une même mère. Partant de ce principe, les savants monogénistes n'admettent pas l'irrémédiable dégradation du nègre. « En affirmant, dit Humboldt, l'unité de l'espèce humaine, nous répudions hautement la classification de races supérieures ou inférieures ». M. de Quatrefages exprime le même sentiment, et rappelle à l'appui de sa thèse les civilisations relativement brillantes des empires Phoul et Mandingue, qui ont fleuri jadis dans le Soudan.

Causes de l'infériorité du nègre. — L'infériorité des nègres peut s'expliquer en grande partie par les conditions extérieures. L'observateur Pott se pose cette question, et penche évidemment pour l'affirmative : « Si nous considérons, dit-il, la ressemblance frappante qui existe entre les mœurs des nègres et celles des Bohémiens, on pourrait raisonnablement se demander si l'on n'est pas en présence d'un degré de civilisation inférieure, déterminé par les circonstances ».

La principale de ces circonstances est assurément la privation de la lumière du Christ, et même de tout reflet de cette lumière, qui a permis à l'Esprit mauvais de s'établir en maître, sur cette terre déshéritée de l'Afrique. Mais il faut aussi faire dériver les phénomènes relatifs à l'intelligence et à la moralité actuelle des nègres, d'une double action de milieu et d'hérédité. Et d'abord, il est bien vrai, comme l'a observé un excellent esprit (1), que les extrêmes de chaud et de froid tendent à conduire l'humanité aux extrêmes de dégradation typique. « Si

(1) Lucien Dubois. — *Le Pôle et l'Équateur*, tome II, p. 268.

l'homme est le roi de la terre et la réduit en esclavage, la terre, de son côté, influe puissamment sur l'homme par sa nature et par ses accidents ; l'esclave réagit sur le maître et se venge. En vertu de cette loi, le pôle et l'équateur offrent le même spectacle d'infériorité sociale, là, parce que la nature, âpre et avare de ses dons, repousse tout effort ; ici, parce que trop facile et trop prodigue au contraire, elle ne présente à l'activité de l'homme aucun stimulant.»

L'exubérance des instincts physiques et la paresse naturelle au nègre, peuvent donc s'expliquer en partie par l'ardeur du climat des tropiques. L'hérédité n'est pas une cause moins efficace de l'abaissement actuel de la race noire. Les Noirs sont de temps immémorial livrés sans contrôle à un sensualisme abject, à la cruauté, au mensonge. Or, il est certain que les propensions vicieuses et les mauvaises habitudes de l'esprit se transmettent et s'accumulent comme les maladies corporelles ; et les fils de parents immoraux et tarés trouvent, à leur entrée dans la vie, des tentations toutes prêtes, qui sont épargnées dans une certaine mesure aux descendants d'ancêtres vertueux ou honnêtes. Les nègres d'aujourd'hui vivent sous l'influence corruptrice de tant de générations impures, qu'il serait étonnant de les trouver aptes à une haute civilisation morale immédiate. On ne transforme pas en un jour des organismes façonnés depuis des siècles à l'immoralité. Dieu a voulu exceptionnellement que la conversion du monde romain au Christianisme fût miraculeusement rapide. Et cependant, quand nous lisons l'histoire des nouveaux chrétiens, sortis dans les premiers siècles de la corruption romaine, et cherchant le désert pour la fuir, nous sommes effrayés des moyens

terribles qu'ils eurent à employer pour résister aux plus viles sollicitations de la chair. Est-il téméraire d'affirmer que le sang vicié des Romains de la décadence bouillonnait dans leurs veines, et les emportait presqu'irrésistiblement aux vices les plus grossiers ? L'action de l'hérédité apparaît bien plus dans la conversion des Barbares, où la Providence n'a pas fait intervenir le miracle au même degré. Que de temps, que d'efforts il a fallu à l'Église, pour changer le tempérament de ces peuples farouches, et mener à bonne fin l'œuvre magnifique de les enfanter à Jésus-Christ! Est-ce que beaucoup de ces hordes du Nord et de l'Est, quand l'Église les a prises pour les conduire à la vérité, étaient vraiment bien supérieures en civilisation aux noires peuplades de l'Afrique? L'œuvre de leur régénération s'est accomplie cependant, et nous savons avec quel succès.

INTELLIGENCE DU NÈGRE. — Au reste il ne faut pas exagérer l'état d'abaissement et de barbarie des nègres. L'ensemble des conditions qui a fait la race noire, a eu pour résultat, il est vrai, d'établir entre elle et la race blanche une inégalité actuelle indéniable, que des siècles peut-être suffiront à peine à effacer. Quand certains négrophiles ont soutenu que le noir *tel qu'il est,* est l'égal du blanc, ils ont parlé contre toute évidence. Quand M. l'abbé Pierre Bouche va jusqu'à dire (1) : Je n'hésite pas à affirmer que l'intelligence du nègre n'est pas inférieure à celle du blanc, » on peut l'accuser d'une certaine partialité généreuse en faveur de ses clients les

(1) *La Côte des Esclaves et le Dahomey*, p. 20.

noirs, partialité que certains jugements corrigent dans le reste de son livre. Mais on peut dire d'une manière générale, que les voyageurs et les missionnaires qui ont vécu parmi les nègres, font un assez grand éloge de leurs facultés intellectuelles ; si les caractères distinctifs de leur nature empêchent de les placer au premier rang, ils permettent du moins de leur assigner un rang honorable. Un homme d'un grand jugement et d'un esprit supérieur, le R. P. Borghero, me semble avoir sur ce point des appréciations d'une justesse parfaite : « L'intelligence des noirs, dit-il, trop influencée par le physique, ne prend qu'un faible développement, tandis que les facultés secondaires de l'esprit, la mémoire et l'imagination dominent davantage. Aussi, tant qu'il n'est question que d'apprendre matériellement, il semble que les négrillons font des progrès plus rapides que les enfants blancs; mais ils sont bientôt arrêtés dans leur marche fougueuse; et, tandis que les Européens avancent dans l'étude, et en multiplient chaque jour l'étendue par l'élévation de leur intelligence, les tropicaux restent bornés dans leurs conceptions. Un noir apprend plus facilement et en moins de temps une opération d'arithmétique : mais quand il sera question d'appliquer cette opération à autre chose qu'à des chiffres, quand il faudra faire une observation, établir un raisonnement, à l'aide de cette même opération, le noir sera fort embarrassé, tandis que le blanc, qui aura mis bien plus de temps pour apprendre la même opération, saura, sans difficulté, en généraliser la loi et en tirer une foule de conséquences pratiques. Cette diversité se manifeste dans toute la suite de la vie. »

Le développement physique, chez le nègre, est donc

l'écueil de son intelligence. C'est l'âge de puberté qui est sous ce rapport le moment critique ; à cette époque de la vie, on a vu des enfants perdre de vue ce qu'ils avaient appris, tant ils étaient absorbés par les progrès de la vie sensitive. (1) Toutefois si les traces de cette fâcheuse influence sont visibles partout, elle n'est subie qu'à des degrés fort différents, et est susceptible d'être combattue. Les nègres, aptes à une certaine culture intellectuelle, sont nombreux ; on trouve parmi eux d'excellents instituteurs, des employés de commerce habiles, des docteurs en droit et en médecine, gradués dans nos universités européennes. Dans l'île de San-Tomé, se sont formés par centaines des prêtres catholiques noirs. Pourquoi ont-ils peu d'influence ? Est-ce parce qu'ils dépendent du gouvernement portugais, longtemps protecteur de l'esclavage, et se présentent aux habitants de la côte sous les plis de son drapeau ? Leur valeur morale n'est peut-être pas à la hauteur de celle du clergé européen. Mais en tous cas on ne leur refuse pas l'intelligence. De même les missionnaires protestants on élevé des nègres à la dignité de clergyman. (2) L'intelligence supérieure de l'un d'entre eux l'a même fait parvenir à l'épiscopat. C'est un nègre Nago nommé Crowther. Il fut capturé tout enfant, en 1821, par des marchands d'esclaves, délivré par des croiseurs anglais, et transporté à Sierra-Leone, où il fut baptisé et fit son éducation. En 1846, il revint comme missionnaire dans son pays natal, et dix-huit ans après, en 1864, il fut créé

(1) *La Côte des Esclaves et le Dahomey*, par l'abbé P. Bouche, p. 21.

(2) *Dahomey and the Dahomans*, by F. E. Forbes, I. 150.

évêque anglican de la mission naissante du Niger. Ce noir éminent a traduit l'Évangile en plusieurs idiomes africains.

Sa moralité. — Si de l'intelligence des nègres on passe à leur moralité, il est beaucoup plus difficile de la vanter, et d'en tirer des espérances de relèvement. Il n'est que trop vrai, les mœurs des noirs, leurs habitudes, leurs sentiments étaient à tous les yeux la barbarie et la dégénération. Cependant dans cet abîme même, on voit briller certaines qualités morales, on voit poindre le germe de quelques vertus. Les relations de voyage citent des faits touchants d'amour maternel, de pitié filiale, de dévoûment fraternel.

Il y a plus; les missionnaires constatent que dans cette corruption, chose merveilleuse, Dieu s'est réservé quelques cœurs purs ; qu'au sein de la superstition fétichiste, bien des âmes n'ont pas ressenti la contagion de cet air empoisonné, ont gardé leur conscience intacte, et, n'ayant pour guide que les inspirations de leur ange gardien, ont su résister aux mauvais exemples de leurs parents, de leurs amis, de tous. Enfin l'on voit que l'influence de la foi catholique sur certains nègres, les élèvent parfois jusqu'à l'héroïsme de la vertu chrétienne. L'histoire émouvante de la jeune Suéma, racontée par le P. Horner, en est un exemple. Cette petite négresse, née de parents riches, avait eu une enfance heureuse. La mort de son père, dévoré par un lion, marqua le commencement de ses épreuves. Peu après elle fut arrachée à sa mère par un Arabe, qui l'acheta pour six coudées de toile. La pauvre mère, qui avait subi par contrainte l'horrible marché, voulut suivre la caravane : mais elle

fut bientôt à bout de forces, et le négrier la laissa mourir de fatigue et d'inanition. Tombant à son tour d'épuisement, l'enfant fut attachée à un arbre et abandonnée. D'autres Arabes la dégagèrent, mais ils l'accablèrent aussi de traitements barbares. Réduite enfin à toute extrémité, ellle est condamnée à mort, et enterrée vivante dans une fosse que l'on comble à moitié. Au moment où elle allait devenir la proie des chacals, elle est de nouveau providentiellement délivrée par un chasseur, qui la vendit aux missionnaires. Recueillie par des religieuses, la petite Suéma devint chrétienne, et telle fut sa vertu, que le jour de son baptême, elle eut le courage de panser les plaies d'un Arabe mourant, qu'elle reconnut pour le meurtrier de sa mère. Ce récit dramatique fait vivement ressortir et l'action odieuse de l'Islamisme sur les nègres, et les bienfaits qu'ils peuvent attendre de la foi et de la civilisation chrétiennes.

Rôle du Christianisme dans la régénération de l'Afrique. — L'observateur découvre donc chez les noirs des gages sérieux de régénération future. Aucun peuple, quel qu'il soit, n'est voué fatalement à la barbarie : tous ont la liberté pour travailler à leur amélioration, en luttant contre les obstacles, chacun dans la mesure de ce qu'il a reçu. La grâce de Dieu ne leur fait pas défaut dans cette œuvre de leur perfectionnement. Ils s'élèvent par le travail, la science, la vertu. Mais qui donc peut poser les règles du travail et de l'usage des biens de ce monde, sinon le Christ avec sa morale très pure? Qui donc peut donner la science par excellence et assigner aux autres sciences leur vraie fin, sinon le Christ, avec sa doctrine lumineuse et sans ombre? Qui

donc enfin peut inspirer la vertu, sinon le Christ, avec son amour incomparable pour l'humanité ? C'est donc à la foi du Christ, à la foi catholique, qu'il appartient de tirer les peuples barbares de leur abaissement. C'est à elle, et à elle seule, d'imprimer sur leur front le sceau du salut, et de les conduire à la vie future, but de toute civilisation bien ordonnée en ce monde. Les explorateurs peuvent ouvrir les voies et les rendre faciles ; les savants étudier l'origine et l'histoire de ces peuples inconnus et leurs mœurs étranges ; les hommes d'État employer leur pouvoir à soutenir l'œuvre de la régénération du nègre. Mais l'œuvre elle-même appartient aux envoyés de l'Église, aux missionnaires, dont l'humble dévouement mérite la première place dans le plan et dans l'action de cette vaste entreprise.

Les Missions. — Si l'Église a toujours à déplorer le petit nombre de ses ouvriers par rapport à l'immensité de la récolte qui s'offre à son zèle, elle fournit du moins à ce rude travail des hommes dévoués qui se multiplient pour suffire à leur lourde tâche. Depuis plus ou moins longtemps la prédication de l'Évangile s'est fait entendre sur presque toutes les côtes d'Afrique.

Contemporaines, pour ainsi dire, des grandes découvertes géographiques du XVe et du XVIe siècle, les missions d'Afrique ont continué depuis lors avec des vicissitudes diverses, où les revers cependant ont été plus nombreux que les succès. Mais aujourd'hui c'est un beau spectacle que de voir le continent réputé impénétrable abordé sur tous les points avec une ardeur nouvelle, et cerné en quelque sorte par les soldats de la

vérité dont quelques-uns même sont déjà au cœur de la place.

Nous voyons les Franciscains en Égypte et au Maroc, les Pères du Saint-Esprit et du Saint-Cœur de Marie au Sénégal, au Gabon, au Congo, à Zanzibar ; les Pères espagnols à Annobon, à Fernando-Pô ; les Pères irlandais au Cap ; les Oblats de Marie à Port-Natal ; les Jésuites au Zambèze, à Madagascar ; les Capucins dans le territoire des Gallas ; les Lazaristes en Abyssinie ; les Pères blancs du cardinal Lavigerie dans l'Ouganda et l'Ounyamonézi, au centre des terres.

La Société des Missions africaines. — Pendant que chacun de ces groupes opère sur le point qui lui a été désigné, un autre corps d'élite, formé il y a peu d'années, commence à conquérir au Christianisme la partie de l'Afrique où l'erreur païenne a conservé peut-être le plus d'empire et où l'invasion musulmane rend plus pressante la propagande énergique de la vérité. C'est la Société des Missions africaines, fondée en 1856. Elle a entrepris la conversion de presque toute la Guinée supérieure que des insuccès répétés avaient forcé les missionnaires précédents à délaisser ; et elle comprend aussi dans son apostolat les immenses territoires qui s'étendent le long du cours inférieur du Niger et de celui du Bénué, où jamais la parole du prêtre catholique n'avait été entendue. Les difficultés extraordinaires de cette œuvre, ses dangers de toute espèce, le sacrifice de tant de nobles vies déjà fait pour la soutenir suffiraient à la rendre particulièrement attachante. Mais l'étendue exceptionnelle de son champ d'action, le développement qu'elle a pris déjà malgré son origine récente,

et l'avenir considérable qui lui semble réservé lui méritent assurément d'être l'objet d'une étude spéciale. Ce sera le but de tout ce travail que de faire connaître le théâtre de l'apostolat de cette Société et les peuples qu'elle évangélise, de raconter sa formation, ses travaux, ses luttes, d'exposer ses espérances, et de montrer quel intérêt nous devons prendre, comme catholiques et comme Français, à ses progrès et sa prospérité.



CHAPITRE II

Description géographique.

Objet de ce chapitre. — La Guinée septentrionale s'étend de la limite sud de la Gambie jusqu'au cap Lopez. Une portion considérable de cette vaste région forme, comme je viens de le dire, le champ d'apostolat de la *Société des Missions Africaines*. Quelques notions géographiques spéciales sur cette partie de l'Afrique sont donc indispensables à qui veut se rendre compte des conditions de l'œuvre, de ses ressources et de ses difficultés particulières. Décrire le littoral et ses points principaux, pénétrer plus avant dans le Yoruba et surtout dans le Dahomey ; ajouter enfin quelques mots sur les pays du Niger et du Bénué où les missionnaires ont commencé à porter dernièrement leurs efforts, tel est l'objet de ce chapitre. Je prie instamment le lecteur d'avoir sous les yeux une carte d'Afrique, sans quoi il ne pourra s'intéresser comme il convient à ces explications nécessaires.

Les côtes de la Guinée septentrionale. — Pen-

dant plusieurs siècles, les navigateurs et les marchands européens ne connurent de la Guinée septentrionale que ses rivages et ne se hasardèrent pas au-delà de quelques lieues dans l'intérieur des terres. Aussi employèrent-ils le nom de *côtes* pour désigner les différentes parties du pays où les conduisaient leurs affaires. Ces dénominations n'ont pas disparu, quoique l'on possède aujourd'hui une connaissance plus complète des petits États qui se succèdent le long ou en arrière du littoral. On dit encore la Côte de Sierra-Leone, la Côte du Poivre, la Côte d'Ivoire, la Côte d'Or, la Côte des Esclaves, la Côte de Bénin. La plupart de ces qualifications indiquent assez exactement le genre de commerce qui fut spécial jadis à ces divisions de la Guinée.

Dans la partie la plus occidentale, le littoral présente successivement plusieurs aspects. Il est quelquefois relevé, plus souvent bas, parfois riant et fertile, le plus ordinairement aride et dénudé. Mais lorsque l'on avance vers l'est, il se distingue par un trait particulier. Je veux parler du système de lagunes qui se développent surtout depuis l'embouchure du Volta jusqu'au fond du golfe de Bénin.

Les lagunes. — Entre ces deux points, le rivage est formé par une bande de sable peu élevée au-dessus du niveau de la mer, et derrière laquelle s'étend comme un long canal d'une eau presque dormante qui la sépare des terres de l'intérieur. Ce canal ou lagune, qui en maint endroit n'atteint pas deux cents mètres de largeur, s'agrandit parfois de manière à former des étangs de plusieurs kilomètres en tous sens. La bande qui court entre la lagune et l'Océan a pour base un banc de corail

qui s'est élevé peu à peu jusqu'au niveau de la mer et a été ensablé par les marées ; les rivières de l'intérieur, endiguées par cette barrière, ont alors inondé la plaine basse qui s'étend derrière elle, et formé ce curieux appareil littoral. Ces mêmes rivières, tout enal imentant la lagune, y charrient constamment du limon et tendent à transformer quelques-unes de ses parties en marécages couverts d'une végétation palustre. Elles y ont même créé ainsi des solutions de continuité. Cependant les lagunes, qui bordent la côte, en occupent la presque totalité. Elles ne communiquent avec l'Océan que sur trois points : à l'est de Grand-Popo, à Lagos, et à l'est de Léké.

Colonies Anglaises. — Plusieurs nations européennes ont fréquenté les rivages de la Guinée septentrionale et y ont créé des établissements. L'Angleterre y est la dernière venue; mais grâce à sa force d'expansion colonisatrice, elle y a solidement planté son drapeau sur une foule de points, et s'y est fait déjà la part du lion. La première terre guinéenne qui s'offre aux regards du voyageur arrivant d'Europe est une colonie anglaise, Sierra-Leone. Ce vaste établissement doit son origine à une pensée philanthropique : au siècle dernier (1787), Granville Sharp et quelques autres négrophiles y établirent de pauvres noirs arrachés un peu partout aux horreurs de la traite par les croiseurs anglais. La population actuelle est ce que l'on pouvait attendre d'un pareil commencement. Freetown, la capitale, offre les types les plus variés de nègres, de mulâtres et de blancs. Toutes les langues s'y parlent, tous les cultes s'y professent. Les Sierra-Léonais n'ont pas très bonne répu-

tation ; ils sont cependant mieux gouvernés et plus civilisés peut-être que les citoyens de la république indépendante de Libéria, leur voisine. Fondé en 1822, avec le concours du gouvernement des États-Unis, par des abolitionnistes américains et anglais, ce nouvel État libre n'as pas tenu tout ce qu'ils s'en étaient promis. Clay, Webster et Wilberforce, s'ils eussent survécu, auraient peut-être regretté leur généreuse initiative, en voyant qu'oublieux de leurs maux passés, les Libériens tendaient à introduire chez eux un véritable esclavage domestique.

Le second centre des possessions anglaises dans la Guinée est la Côte d'Or, colonie fort étendue avec Cape-Coast-Castle pour chef-lieu. C'est de cette ville que partirent, en 1871, les forces britanniques pour lutter contre les Ashantis, leurs redoutables voisins du nord, qui furent enfin battus en 1874, mais après avoir fait acheter chèrement leur défaite.

Lagos est la troisième colonie anglaise de la Guinée. Sa capitale est bâtie sur une île, en pleine lagune. Elle est située au point de jonction de la Côte des Esclaves avec la Côte de Bénin. Sa situation commerciale est exellente, car elle se trouve en communication directe avec le riche pays du Yoruba, dont toutes les rivières viennent se jeter dans la lagune qui l'entoure. La manière dont les Anglais s'emparèrent de Lagos est l'histoire de tous les petits peuples faisant appel à un puissant État pour mettre fin à leurs discordes civiles. L'Angleterre entretenait un agent dans la ville pour la suppression de la traite. Or deux princes rivaux vinrent à se disputer l'empire de Lagos, en 1851. Le gouvernement britannique, par l'intermédiaire de son représen-

tant, prit fait et cause pour l'un d'eux, Akitoyi, le fit triompher dans une partie du royaume, et le tint en revanche dans une certaine dépendance. Le fils d'Akitoyi, Docimo, succéda à son père en 1853. Moins soumis, il eut avec les Anglais de nombreux différends ; et ceux-ci, au bout de quelques années (1861), arrivèrent à lui faire signer un traité par lequel il céda Lagos à ses trop puissants protecteurs, en conservant le titre de roi, et moyennant une pension de 1,200 sacs de cauris (environ 25,000 francs). L'ancien rival d'Akitoyi, Kosioko, lassé de la lutte, finit lui-même par abandonner, en 1863, à la Grande-Bretagne, Palmas et Léké dont il était resté le chef. C'est ainsi que les Anglais acquirent cette station importante, qui sous leur administration, il faut le dire, a pris un rapide développement. L'aspect quasi-européen de la ville contraste avec l'apparence modeste des autres comptoirs de la côte. On y voit des maisons à étages, des cours spacieuses et régulières, des jardins plantés avec soin, des parquets admirablement polis avec de la bouse de vache, seule cire en usage dans le pays, mais précieuse en ce qu'elle préserve les bois de la morsure des insectes. La colonie et la ville de Lagos ont ensemble plus de 60,000 habitants.

L'annexion de Badagry suivit de quelques mois celle de Palmas et de Léké. Badagry, situé à l'ouest de Lagos et sur la même lagune, était jadis un des principaux marchés à esclaves. Les Portugais surtout s'y livraient à ce répugnant trafic. Cette ville a des communications faciles par le Yoruba, avec la vallée du Niger. C'est de là que partit Clapperton, en 1825, pour le long voyage qui lui coûta la vie ; de là aussi que partit, en 1830, son domestique Richard Lander, qui, plus heureux que son

maître, revint sain et sauf après avoir découvert les embouchures du Niger, jusqu'alors inexplorées et non rattachées au fleuve dont elles sont le déversoir.

Etablissements français. — Badagry forme le district le plus occidental de la colonie anglaise de Lagos. L'Angleterre eût bien voulu s'annexer aussi Porto-Novo, qui touche à Badagry. Cette ville est en effet un centre commercial tout aussi important, en relation facile avec le Yourba et la Vallée de Niger. Elle est la capitale d'un petit État resté indépendant du Dahomey, malgré les tentatives de ce redoutable voisin. En 1864, l'amiral Didelot y établit notre protectorat, demandé par le roi du pays pour se défendre des intrigues anglaises. Mais quelques mois après, la France, à cause des mauvais procédés de ce même roi, crut devoir se retirer. Il faillit alors arriver à Porto-Novo ce qui s'était passé pour Lagos : profitant des compétitions de deux princes rivaux, l'Angleterre se fit le champion du plus faible et se prépara à bombarder la ville (1867). Mais une énergique protestation des blancs qui y résidaient contre les agissements des Anglais fit reculer ceux-ci, qui renoncèrent à leur projet d'annexion. En 1884, la France, comprenant ce qu'elle avait à gagner à Porto-Novo, y a rétabli le protectorat malheureusement abandonné vingt ans auparavant.

Ce n'est pas le seul lieu de la Guinée septentrionale où flotte le drapeau de la France. Le poste fortifié du Grand-Bassam, sur la Côte d'Ivoire, est une création française et nous appartient encore. Il en est de même d'Assinie, fondée par le chevalier d'Amou, sous Louis XIV, et qui a trouvé son historien dans le

P. Loyer. Il faut y ajouter Agoué et Grand-Popo, plus à l'est, sur la Côte des Esclaves (1).

Souvenirs historiques. — D'autres points du littoral, qui ont cessé de nous appartenir, rappellent des souvenirs français glorieux pour notre patrie. Ce ne sont pas les Portugais, mais les Français, qui s'établirent les premiers dans la Guinée supérieure (2). Les premiers ne produisent pas de documents antérieurs à 1418 ; ceux des seconds remontent à 1364. Les navigateurs dieppois avaient fondé très anciennement des établissements commerciaux sur la Côte des Graines : on y voyait le Grand et le Petit Dieppe, le Grand et le Petit Paris. On y trouve aujourd'hui le Grand et le Petit Sestre qui furent longtemps des comptoirs français. Le vice-amiral Fleuriot de Langle, dans le récit de ses croisières sur la côte d'Afrique, parle d'un duc du Sestre, nègre africain qui conservait des parchemins octroyés à ses ancêtres par Louis XIV. (3)

Autre souvenir de la France. Plus loin, sur la Côte-d'Or, le passager est frappé de l'aspect imposant d'une ville fortifiée que l'on aperçoit à distance. C'est Elmina, avec le fort Saint-Georges qui la protège. Villaut de

(1) Petit-Popo, naguère sous la suzeraineté de la France, a passé, en 1884, sous le protectorat de l'Allemagne. Cette puissance a acquis aussi, en 1884, la patrie la plus occidentale de la Côte des Esclaves, appelée territoire de Togo. Elle a déjà agrandi vers le nord son champ d'exploitation commerciale, et touchera peut-être bientôt à la grande cité d'Atakpamé, une des rivales d'Agbomey.

(2) L'opinion contraire est cependant soutenue par l'auteur portugais Santarem.

(3) *Le Tour du Monde*, année 1863.

Bellefonds rapporte que les premiers voyageurs qui de son temps visitèrent la ville remarquèrent les armes de France dans une chapelle convertie en magasin. Le millésime de 13... (les derniers chiffres illisibles) se voyait au frontispice d'une tour portant le nom de Tour-des-Français. Elmina est encore une fondation dieppoise. On peut en faire remonter l'origine à 1383. Elle devint portugaise probablement vers 1481, avec la presque totalité de la Côte d'Or ; mais elle n'était pas à bout de vicissitudes, car après l'avoir vue quelque temps hollandaise, nous la trouvons aujourd'hui anglaise depuis 1872.

Quoiqu'il en soit de nos anciens comptoirs guinéens, conservés ou perdus, c'est aujourd'hui notre station nouvelle de Porto-Novo qui donne l'espoir du plus brillant avenir : « Cette ville », dit M. l'abbé Planque (1), supérieur de la *Société des Missions Africaines*, » est la capitale du commerce de l'huile de palme, et son royaume est un des plus fertiles et des mieux placés de la Guinée. Il y aurait là une grande influence à acquérir pour la France, sans envoyer d'armée et sans grever ses finances. Quelques cœurs patriotes et chrétiens placés auprès du roi Toffa donneraient une telle influence à ce protectorat français que rien ne lui serait comparable sur ces côtes. »

Nulle part sur la Côte des Esclaves le contraste entre la barbarie et la civilisation n'apparaît plus saisissant qu'à Porto-Novo. Il y a comme deux villes, la ville païenne et fétichiste, et la ville catholique et religieuse ; l'une avec des rues tortueuses et sales, des places rem-

(1) *Rapport sur les Missions Africaines* (mai 1884).

plies d'immondices où s'abattent sans cesse des nuées de vautours, des nègres déguenillés et couverts de fétiches, un palais et des temples décorés de crânes, et parfois de têtes sanglantes de prisonniers de guerre fichées au bout d'une pique. — L'autre, au contraire dans une situation saine et élevée avec des constructions à l'européenne, des écoles, un hôpital, une maison de mission, et une belle église aux vitraux coloriés. Les débuts de cette mission sont du meilleur augure, comme on le verra plus tard.

Voyage en lagune. — Porto-Novo est situé sur la même lagune que Lagos et Badagry ; et cette lagune, qui se prolonge encore bien au-delà à l'ouest, est la route que l'on suit pour aller au Dahomey. Le voyage en lagune a ses dangers, résultant bien plus de la malaria que des hippopotames ou des crocodiles ; ses désagréments, causés par les moustiques ; mais il a aussi ses charmes. Que des jeunes missionnaires glissant dans leur pirogue sur ces eaux dormantes, ont senti la vie surabondante et admiré les beautés de la nature équatoriale, en élevant leur âme vers le créateur de toutes ces harmonies ! L'un d'entre eux, M. l'abbé Laffitte a exprimé ses poétiques impressions avec toute la chaleur de son imagination méridionale (1). Un voyage nocturne sur la lagune lui inspire cette page charmante : « La nuit, qui était tombée entièrement, dit-il, m'empêchait de distinguer les deux rives ; je ne voyais qu'une masse d'objets confus qui poussaient rapidement devant moi. De

(1) *Le Dahomey*, par M. l'abbé Laffitte, p. 48.



Fabrication de l'huile de palmier à Dahomey.

petites mouches au corsage de feu éclairaient seules l'obscurité dans laquelle nous étions plongés. Tantôt posées sur de hautes tiges d'herbe, on eût dit de petits lampions allumés par les bons anges de la lagune. Tantôt voletant çà et là, elles formaient mille dessins dans les airs, éblouissant l'œil de leurs capricieux ébats. La petite lueur éteinte sur un point reparaissait sur un autre, s'effaçait encore pour briller plus loin avec le même éclat. Ces petites créatures bénissaient à leur manière Celui qui les avait faites si brillantes, et charmaient les longues heures de veille du voyageur égaré dans ces solitudes. Les bruits du jour étaient apaisés; une brise légère qui ridait la surface de l'eau et faisait vaciller la cime des hautes herbes ajoutait un charme tout particulier au silence de la nuit. L'eau clapotait joyeuse à l'avant de la pirogue, et ce bruit, toujours le même, plongeait l'âme dans une quiétude inénarrable, que venaient troubler de temps à autre un cri de bête fauve en quête de sa proie, le battement des ailes d'un oiseau dérangé dans son sommeil, la course rapide de quelque caïman fuyant à notre approche. Deux de mes hommes dormaient accroupis sur leurs talons; les autres causaient à voix basse, ou fredonnaient un chant monotone, œuvre de quelque maître du désert et en parfaite harmonie avec le calme des belles nuits d'Afrique. Il ne manquait à ce tableau ravissant qu'un peu de lumière : je fus servi à souhait : vers dix heures, la lune, qui parut dans le ciel, enveloppa toute cette scène de sa clarté et lui donna un aspect vraiment féerique. »

« Il se fit alors en moi comme un apaisement universel, et au milieu de ce calme et de cette paix de la nature, ma prière du soir, mêlée au bruissement des

eaux, au murmure de la brise, s'éleva vers Dieu avec le parfum des fleurs que sa main a semées comme en se jouant à la surface des lagunes. »

Le lac Nokhoué. — A quelques lieues à l'ouest de Porto-Novo, la lagune, fort étroite jusque-là, s'élargit tout à coup et forme un vaste lac auquel les indigènes ont donné le nom de Nokhoué et les Anglais celui de Denham's water. Au sortir des hautes herbes qui obstruent souvent la lagune, le Nokhoué charme les yeux par son étendue. Des îles flottantes suivant le mouvement des vagues se balancent gracieusement à sa surface et de légères barques de pêcheurs le sillonnent dans tous les sens. Bientôt le voyageur aperçoit avec surprise en plein lac, un grand nombre de cases, portées sur de minces pilotis, et hardiment suspendues au-dessus de l'eau. C'est le village d'Ahuansoli. Les habitants de cette petite Venise, sont à la fois pêcheurs et agriculteurs ; ils cultivent sur la rive la plus proche, du maïs, des ignames, du manioc, mais chaque soir on les voit retourner à leurs huttes aériennes de bambous et de feuilles de palmier, dans lesquelles ils parviennent même à hisser leurs animaux domestiques. Ahuansoli n'est pas le seul village sur pilotis qui s'élève au-dessus de Nokhoué. Un missionnaire français affirme qu'il en existe neuf autres. Ces agglomérations contiennent, dit-on, les derniers descendants des anciens habitants de Jacquin (ou Offra), ville située sur la rive occidentale du lac, qui fut pillée et détruite par le Dahomey, en 1743. Ces pauvres nègres sont en sûreté sur le Nokhoué. Ce ne sont pas seulement ni surtout leurs barques qui les mettent à l'abri des attaques du *Kini-Kini* (lion), comme

ils appellent pittoresquement le roi de Dahomey. Une loi de l'Etat empêche ce guerrier redouté de voir la mer et de combattre sur l'eau. Il paraît que des insuccès désastreux éprouvés jadis par ses prédécesseurs sur le littoral, sont la cause de cette prohibition bizarre. Une de ces catastrophes eut lieu précisément sur les bords du Nokhoué : dans une de leurs expéditions, les Dahoméens comblèrent un étroit canal qui faisait communiquer le lac avec la mer. Ce travail gigantesque, dans un lieu malsain, coûta la vie à un si grand nombre d'entre eux, que ce point fut nommé *Cotonou* (lagune des morts), nom de lugubre mémoire qu'il porte encore aujourd'hui (1).

Ici finit la grande lagune de Lagos et de Porto-Novo. A quelques lieues à l'ouest, en commence une autre sur le bord de laquelle s'élève une ville considérable, et de même que Badagry trop célèbre jadis comme marché d'esclaves. C'est Whydah, le port du Dahomey.

La barre du golfe de Guinée. — L'abord en est difficile : à Whydah, comme à Lagos du reste et sur presque toute cette longue côte se produit le curieux phénomène connu sous le nom de *barre du golfe de Guinée*. Sous l'action incessante des vents du sud-ouest, qui soufflent pendant neuf mois de l'année, la mer se

(1) *Missions cath.* du 29 nov. 1878. — M. l'abbé J. E. Bouche, (*Contemporain* de sept. 1874), et M. l'abbé E. Desribes (l'*Évangile au Dahomey*, p, 354), expliquent d'une manière un peu différente le nom de Cotonou. La cession de ce petit port à la France par le Dahomey, consentie successivement en 1864 et 1868, a été de nouveau confirmée en 1885, à la suite de démêlés avec le Portugal.

La communication entre le lac et la mer a été rétablie.

creuse en longues ondulations qui viennent se briser sur la plage. (1) Ces gigantesques lames, de quarante à cinquante pieds de hauteur, sont arrêtées brusquement à leur base par un banc de sable, tandis que leur partie supérieure, obéissant à l'impulsion reçue, se roule en énormes volutes et retombe avec un épouvantable fracas. Il se forme ainsi trois lignes de brisants redoutables espacées par intervalles presque égaux et dont la plus éloignée de la terre (300 mètres environ), est aussi la plus dangereuse à traverser. Ces lignes écumeuses s'étendent à perte de vue le long de la plage. Elles offrent un spectacle grandiose qui devient émouvant quand il s'agit de les franchir. Des hommes spéciaux sont engagés pour cette difficile opération. Ce sont des Minas et surtout des Kroomen, hommes du pays de Kroo, sur la Côte du Poivre. Comme canotiers, ils n'ont pas de rivaux : sur de légères pirogues, longues de 25 ou 30 pieds, et montées par douze à seize rameurs, ils viennent accoster les vaisseaux qui stationnent dans la rade, et prennent les passagers pour les conduire à terre. L'on part : les rameurs improvisent de joyeuses chansons ou sifflent en cadence à chaque coup de rame. Mais voici le moment critique. « A l'approche du premier brisant, dit un voyageur anglais, (2) la houle augmentait visiblement ; des collines et des vallées d'eau verdâtre se succédaient avec rapidité ; le maître d'équipage, debout à la poupe, surveillait les vagues d'un œil anxieux, tandis que le bateau était maintenu immobile par des coups

(1) Docteur Féris (*Archives de médecine navale*).
(2) J. A. Skertchly, *Dahomey as it is*.

d'aviron donnés à contre-sens, ce qui permettait aux lames de courir au-dessous de nous. Après un court délai, son œil expérimenté découvrit une vague un peu moins formidable que les autres, et nous nous préparâmes à nous lancer dessus. Nous nous élevons sur sa croupe, le canot poussé en avant par de vigoureux coups de rames, et l'équipage excité par les cris énergiques de son chef qui, gouvernant avec un long aviron, maintenait le bateau perpendiculaire au brisant. Bientôt la vague, amoncelée en un mur presque vertical, commence à courber sa tête saumâtre. C'est le moment émouvant, car si nous n'avons pas fait assez de chemin sur cette vague, nous serons inondés par la suivante ; et si nous sommes allés trop loin, nous serons secoués et roulés comme un bouchon de liége dans ses fragments écumeux ; ou si par bonheur nous évitons de chavirer, un bain complet nous attend avec son inévitable conséquence sous ce climat, un accès de fièvre.

« La montagne d'eau sur laquelle nous chevauchions se colora tout à coup en violet éclatant, puis en vert, pour se changer enfin en une écume d'un blanc de neige, au moment où elle s'écroula et se précipita dans une chute furieuse. Au milieu d'un fracas et d'un rugissement qui nous assourdit un instant, nous nous trouvâmes jetés pour ainsi dire de son sommet en bas, sans savoir pendant un moment si nous étions sur ou sous l'écume, qui, bouillonnant comme le contenu d'une chaudière surchauffée, sautait par dessus les bords du bateau comme avide de s'emparer de sa proie. Le sort pourtant nous fut propice, et quoiqu'emporté avec violence par une bruyante avalanche d'eau, notre digne pilote, tout en stimulant son noir équipage par des cris ou des gestes frénétiques,

parvint à conserver sa pirogue dans une position à peu près perpendiculaire aux brisants. »

Au-delà de cette première ligne et avant la seconde, s'étend un espace relativement calme. Mais malheur à ceux qui ont chaviré au passage ! Ils auront à lutter contre les flots et peut-être contre les requins, qui croisent activement dans l'intervalle des brisants. Les requins sont encore très nombreux maintenant, mais les accidents sont un peu moins communs. Au temps de la traite des noirs, ces tigres de la mer étaient au contraire copieusement nourris. Les barques surchargées de captifs lourdement enchaînés chaviraient fréquemment. Ces malheureux, incapables de nager, devenaient une proie facile, car les canotiers n'essayaient jamais de les secourir, mais revenaient à terre aussitôt pour y prendre un nouveau chargement. Les requins, à ce régime, étaient devenus d'une hardiesse incroyable ; parfois encore aujourd'hui on les voit mordre et broyer les avirons et suivre le sillon de la pirogue, ouvrant avidement leurs petits yeux verts et injectés de sang, dans l'attente d'un repas de chair humaine.

Les deux autres lignes de brisants sont moins difficiles à franchir. La dernière lame porte le bateau sur le sable de la plage avec une rapidité vertigineuse. Tous les canotiers nègres, debout, attendant le moment du choc, et, saisissant les passagers par la ceinture, les transportent vivement hors de l'atteinte de la vague suivante, qui vient encore faire danser comme un fétu de paille, la pirogue allégée de son contenu.

Description de Whydah. — La ville de Whydah est située au-delà de la plage et de la lagune. Sur la plage

même s'élèvent seulement quelques magasins de dépôt appartenant aux diverses maisons européennes qui ont des comptoirs dans la ville. Whydah est bâtie par 6°17' de latitude nord et 0°8' de longitude est. Elle est salubre relativement à d'autres villes de la côte, Sierra-Leone, Akra et Lagos, par exemple, où les épidémies sont fréquentes. Cet unique port du Dahomey, qui compte de vingt à vingt-cinq mille âmes, est considéré comme une merveille par les habitants de l'intérieur du pays. Mais aucun Européen, que je sache, n'a éprouvé une impression aussi favorable. On la compare souvent à une vaste agglomération de ruches d'abeilles groupées ou disséminées de la façon la plus irrégulière au milieu des arbres et de la verdure. Des rues extrêmement tortueuses et d'une largeur très variable, la coupent dans tous les sens. On ne peut donner le nom de places à de vastes espaces couverts de hautes herbes et infestés de serpents. Le nègre, dit-on, les traverse et ne s'y arrête jamais. Au point de vue de l'administration, la ville est divisée en cinq quartiers ou *salams :* le salam français, le salam portugais, le salam anglais, le salam brésilien et le marché, chacun sous l'autorité d'un chef indigène. Les trois premiers ont des forts appartenant à leurs nations respectives.

Le fort français fut construit en 1671, pour règler, mais aussi pour protéger le commerce des esclaves. La France l'abandonna en 1792 ; mais le Dahomey lui en conserva la possession ; l'ancien portier du fort, un nègre, en eut la garde. Il prit le titre de commandant, qu'il transmit héréditairement à son fils Titi. Et quand l'amiral Bouet Villaumez, quarante-sept ans plus tard (1839), vint visiter Whydah, il vit avec surprise flotter sur les



Ruines du fort français de Whydah.

murailles du fort français le pavillon blanc, et le fidèle Titi lui remit les archives. En 1842, le fort fut concédé temporairement à la maison Régis, de Marseille, qui fait un vaste commerce d'huile de palmes et autres produits du pays, et possède sur toute la côte de nombreux comptoirs. Le fort français est donc aujourd'hui la factorerie Régis : c'est un carré d'environ 130 mètres de côté avec des bastions arrondis aux angles ; les fossés sont en partie comblés et la plupart des canons hors d'usage. Cependant le fort pourrait encore servir de refuge et de défense dans l'éventualité d'un mouvement populaire.

Le fort anglais, au nord de la ville, plus ancien que le fort français (1650), est en beaucoup plus mauvais état. La jouissance en appartient aussi à une compagnie commerciale. Sa forme est analogue à celle du fort français. Il en est de même du fort portugais, dont j'aurai à parler plus tard, car il abrita, en 1861, les débuts de la mission catholique de Whydah.

Le salam brésilien, au sud, est le plus étendu de beaucoup. Il doit son origine à la famille da Souza dont l'innombrable tribu y réside. L'auteur commun, Francisco da Souza, petit fermier brésilien, aborda en 1810 à la côte de Guinée. C'était le temps où fleurissait encore la traite des noirs, commerce dans lequel il réussit fort bien. On raconte que ce personnage mettant sa triste industrie sous la protection du Ciel, appelait ses établissements *Ajudo*, comme qui dirait : *Aide de Dieu*, ou *Dieu m'a aidé !* C'est là probablement l'étymologie du mot *Ajuda*, nom que les Portugais donnent encore aujourd'hui à Whydah. Quoi qu'il en soit, Fr. da Souza vit encore sa fortune s'accroître quand le roi Dahomey le nomma

cha-cha, l'investissant par là du droit de lever une taxe sur les objets vendus au marché, et d'admettre ou prohiber à sa guise tout article d'importation dans le royaume. Percevant ainsi d'une main des pots-de-vin, pour permettre l'entrée des marchandises, et de l'autre des droits de douane sur ces mêmes marchandises, le nouveau cha-cha devint bientôt archi-millionnaire. Cette charge fructueuse s'est conservée héréditairement dans sa famille.

Le marché n'est pas la partie la moins curieuse de la ville, où il occupe un espace de plus de cinq hectares. Il est divisé en sections, et à chaque section est attribuée une spécialité de marchandises. Les boutiques ne sont autre chose que des baraques très basses, d'environ dix pieds de long sur six de large, couvertes de feuilles de palmier et élevées sur des aires d'argile bien battue. Les marchandes, car ce sont presque toujours des femmes, attendent leurs pratiques, accroupies auprès de leur magasin, et la pipe à la bouche. Tous les produits du pays et quelques produits étrangers se donnent rendez-vous dans ce bazar bruyant. Les seconds sont représentés par des tissus de coton, des outils d'acier et autres objets de quincaillerie, de fabrication anglaise. Les autres sont plus variés. On voit au marché tous les mets. tous les fruits, toutes les boissons indigènes ; des étoffes dahoméennes, solides et éclatantes : des cuirs de couleur, souples et remarquablement travaillés ; des remèdes plus ou moins fantaisistes contre toutes les maladies ; enfin des fétiches et des gris-gris pour préserver le Dahoméen superstitieux contre toute mauvaise fortune.

Le temple des serpents. — Il n'est à Whydah

qu'un seul monument : le Temple des Serpents. Non loin du fort français, dans un épais bosquet de figuiers, ombragés eux-mêmes par de magnifiques bombax, on aperçoit une construction en forme de rotonde, avec un toit conique de feuilles de palmier. C'est le temple : allons-y voir les dieux. Vingt ou trente superbes pythons ou couleuvres de grande taille y vivent, y prennent leurs libres ébats et y sont grassement nourris. Ces serpents, non vénimeux, d'une belle couleur verte avec des raies noires, appartiennent au genre *Leptophis* des Syncrantériens de Linné. Rampant à terre où se trouvent des calebasses pleines d'eau ou d'aliments apportés pour elles, dormant enroulées sur le sommet du mur, ou suspendues aux chevrons de la voûte, ces visqueuses divinités causent généralement à l'Européen une sensation de malaise et de dégoût, qui lui fait quitter avec plaisir cet étrange sanctuaire. Un missionnaire français, l'abbé J.-E. Bouche, raconte (1) qu'il poussa jusqu'au bout ses investigations : grâce à un paquet de cigares qui le fit bien venir d'une vieille prêtresse gardienne du temple, il obtint de voir un serpent plus vieux et plus gros que les autres, que l'on conservait mystérieusement dans une cour intérieure. Ce reptile avait près de trois mètres de long, et sa tête était garnie de deux aigrettes. Mais ces appendices étaient-ils bien naturels ? Ils avaient pu être créés par les féticheurs, car les noirs sont fort habiles à faire pousser des excroissances de chair. Les pythons, appelés par les indigènes *Dangbé*, ne sont pas enfermés dans leur temple. Ils sortent librement et l'on en ren-

(1) *Contemporain* de décembre 1874.

contre souvent dans les rues de la ville. Les noirs se prosternent alors devant eux, se couvrent la tête de poussière, et les rapportent respectueusement dans leurs bras jusqu'à l'enceinte sacrée. Tuer un Dangbé, même par mégarde, est un crime. Le noir y risque sa vie, le blanc une amende écrasante, peut-être son expulsion du pays, ou un mouvement populaire dirigé contre lui par les féticheurs.

Le Vautour fauve. — La loi dahoméenne protège aussi, mais avec moins de rigueur, la vie du vautour fauve (*Percnopterus niger*), que les indigènes nomment *Akrasu*. Cet oiseau accomplit dans les villes nègres la même œuvre d'assainissement que son congénère le catharte en Amérique, en dévorant les animaux morts et les débris organiques dont la putréfaction empoisonnerait absolument l'atmosphère. On trouve les akrasus en quantité dans les rues infectes de Whydah. Fouillant de leur bec des détritus sans nom, et alourdis par leur gloutonnerie, ils se dérangent à peine au passage de l'homme, et continuent leur utile et répugnante besogne. Une fois par an, dit-on, ils prennent en troupe leur vol vers le nord ; c'est à l'époque des sanglantes coutumes d'Agbomey ; leur instinct de proie les avertit qu'un plus horrible régal les y attend.

La chauve-souris. — La pullulation des chauves-souris est due aussi à un édit protecteur. A Whydah et ailleurs, des arbres au feuillage grisâtre frappent çà et là d'étonnement le voyageur nouveau-venu. En réalité, ces arbres singuliers sont des arbres sans feuilles, mais couverts d'une innombrable quantité de vampires-roussettes,

suspendus en grappes épaisses et profondes à leurs branches, qui se rompent quelquefois sous le poids. Ces animaux n'ont pas moins de quatre-vingt-dix centimètres d'envergure ; leur corps est de la grosseur d'un pigeon, et leur tête effilée comme celle du renard. Pendant toute la journée, les roussettes dorment suspendues par les pattes à leur support aérien. Mais au coucher du soleil, l'essaim noctambule prend son essor et se répand dans la campagne, poussant de petits cris aigus et obscurcissant le ciel étoilé comme un nuage mouvant.

Le royaume de Dahomey. — Population. — Bornes. — En entrant à Whydah, on foule, comme je l'ai dit, le sol du Dahomey. Quoique le plus célèbre de la côte de Guinée, le plus intéressant par sa constitution politique et guerrière si originale, ce royaume est assez imparfaitement connu des blancs, qui n'y peuvent voyager qu'avec une extrême difficulté, vu les entraves légales apportées à la circulation. Le Dahomey est une longue bande de terre qui s'étend du sud au nord, et dont une des extrémités étroites est appuyée sur la mer. Il est assez difficile d'en évaluer la population et d'en déterminer exactement les bornes. Les renseignements de source indigène exagérés par l'orgueil, ne méritent aucune créance. Un Anglais, le commodore Wilmot, approche probablement de la vérité, en attribuant à cet État 180,000 habitants, dont les deux tiers environ seraient des femmes et des enfants. L'étendue du pays donne lieu à des assertions contradictoires. Certains auteurs affirment que sur le littoral, il s'étend de 2° de longitude Ouest, à 0,30' de longitude Est ; d'autres le réduisent beaucoup, et avec raison, semble-t-il, fixent

ses limites certaines, entre 0,30' de longitude Ouest, et 0,10' de longitude Est, ce qui ne lui donnerait guère que 70 kilomètres de côte. Plus au nord, cette largeur augmente. La longueur du sud au nord est encore plus incertaine : on peut la comprendre approximativement entre 6° 17' et 8° de latitude nord (environ 190 kilomètres).

Aspect du pays. — Le système orographique du Dahomey présente un caractère assez curieux. On peut dire que tout le pays se compose d'une succession de terrasses ou plateaux qui s'élèvent par une pente plus ou moins sensible de la mer jusqu'aux collines des Manhis, contreforts des monts du Kong. Des marais d'une largeur variable coupent le pays de distance en distance dans le sens de l'est à l'ouest. Dans la partie méridionale, la différence du niveau entre les premières terrasses est si faible que la contrée a l'aspect d'une vaste plaine. Ecpoué, à 85 kilomètres de la côte, est situé à 130 mètres seulement d'altitude. Le marais qui sépare cette localité du plateau d'Agbomey est le plus considérable du Dahomey. Il traverse tout le pays de l'est à l'ouest, et communique des deux côtés avec les fleuves et les lagunes de la côte.

On le nomme Lama ou marais d'Aglimé. L'altitude d'Agbomey, capitale du royaume, est de 300 mètres au-dessus du niveau de la mer. Au nord, un autre marais la sépare d'un pays peu connu. La plus grande partie du Dahomey semble avoir été constituée par les éléments désagrégés des hauteurs de Kong ou du Manhis pendant les périodes pluviales ou diluviennes des temps géologiques. De Whydah jusqu'à la Lama on ne trouve pas

un caillou. Les collines sont au contraire riches en produits minéraux fort variés.

Climat. — Le climat du Dahomey ressemble plus au climat équatorial qu'à celui des tropiques. On y distingue, comme à l'équateur, deux saisons de pluies et deux saisons sèches. Les pluies les plus abondantes tombent en avril, mai et juin, les moindres de septembre à novembre. Du 15 juillet au 15 septembre, on se trouve dans la petite saison sèche. La grande saison sèche commence avec décembre pour ne finir qu'au milieu de mars. (1) Cette dernière période est marquée par l'apparition d'un vent particulier que les indigènes nomment *harmattan*. L'harmattan souffle du nord-est. Un épais brouillard de poussière blanche l'annonce. Son haleine desséchante enlève toute trace d'humidité : les feuilles des arbres se crispent et tombent ; les jeunes plantes meurent ; les hautes herbes se flétrissent. La terre se fendille ; les meubles et les portes jouent et gauchissent. Comme on peut le croire, l'organisme humain s'en ressent désagréablement : la peau gerce, on se sent le visage tiré. Les lèvres sont arides et pèlent, tandis qu'une soif intolérable se fait sentir. En revanche, l'harmattan est sain : pendant qu'il règne, les fièvres sont plus rares et les épidémies plus bénignes. Les blancs, dit-on, le nomment le *Docteur*, à cause de sa bienfaisante influence, et l'on voit des malades aux portes du tombeau recouvrer la santé par son souffle réconfortant.

C'est au nord-est que se forme rapidement le

(1) *La côte des Esclaves et le Dahomey*, par M. l'abbé Pierre Bouche.

tornado. Il n'est point de saison de pluies qui ne soit précédée d'un ou plusieurs de ces orages terribles, pendant lesquels le vent, comme le dit leur nom, tourne et change rapidement de direction, parcourant quelquefois le cercle entier du compas. Un calme absolu et sinistre les annonce. D'abord on voit un petit nuage noir qui grossit de minute en minute, affectant la forme d'une arche cintrée à l'horizon, dont il couvre bientôt le quart comme d'un suaire lugubre. Soudain la lueur étincelante d'un éclair déchire la nue, suivie d'un épouvantable fracas, à faire croire que le ciel s'écroule. Un bruit sourd et grandissant lui succède, et voici que le souffle furieux du tornado s'abat sur la campagne, balayant tout devant lui, enlevant le toit des cases, arrachant les arbres, faisant voler dans les airs les tuiles et les ardoises des maisons les plus solides (1). Souvent les frêles constructions de bambous élevées dans les champs sont emportées tout entières, et l'atmosphère est remplie de ruines. Suivent de larges gouttes de pluie, qui, après un instant d'arrêt comme pour prendre leur élan, se précipitent comme un déluge plus semblable à une vaste nappe d'eau qu'à une succession de gouttes. Les ruisseaux des rues deviennent des torrents impétueux qui entraînent avec eux des masses d'argile rouge. Cette trombe dure environ un quart d'heure. Elle est continuée par une averse qui diminue graduellement d'intensité, jusqu'à ce que, une

(1) Le 3 avril 1869, un tornado s'abattit sur les maisons des missionnaires à Porto-Novo, sur la chapelle et sur l'école, souleva les toitures en tôle et en emporta les débris à plusieurs centaines de mètres. En quelques minutes les Pères se trouvèrent sans abri et exposés à une pluie diluvienne. Un missionnaire et un frère contractèrent en cette circonstance de dangereuses maladies.

heure quelquefois après le commencement de l'orage, on voit le soleil briller de nouveau. Un sombre nuage fuyant là-bas sous le vent, et les murmures lontains du tonnerre, voilà tout ce qui reste dans le ciel de cette effroyable tempête. » (1)

Maladies. — L'insalubrité du Dahomey et de la côte des Esclaves en général est bien connue. Le docteur Féris est allé jusqu'à dire que c'était pour les Européens un des pays les plus malsains de l'univers. (2) La chaleur qui dilate l'air et l'humidité qui en prend la place le raréfient notablement, et cette diminution d'oxygène à respirer entraîne inévitablement un certain degré d'anémie. Cette anémie cependant n'atteint pas profondément l'organisme ; elle le rend seulement moins résistant aux influences morbides. La véritable cause de l'insalubrité du pays se trouve dans les miasmes telluriqes, qui produisent les plus redoutables fièvres paludéennes et d'autres maladies : Je ne connais pas d'Européen, dit M. l'abbé Pierre Bouche, qui n'ait pas été atteint de fièvre paludéenne durant son séjour à la côte : on ne l'évite même pas toujours à bord des navires. » Cependant il est des localités saines que les blancs choisissent quand ils le peuvent, et qui, dans tous les cas constituent de précieux refuges pour les convalescents.

Les nègres, un peu moins sujets que nous aux fièvres, aux dyssenteries, aux hépatites, sont en revanche souvent atteints d'horribles maladies de peau.

---

(1) *Dahomey as it is* — J. A. Skertchly.

(2) *Archives de médecine navales.*

Le dragonneau ou ver de Guinée (genre Filaria) s'attaque aux blancs comme aux noirs. Ce nématoïde se loge ordinairement dans les jambes ; il se développe sous la peau, et au bout de quelque temps sa tête perce au dehors. Sa présence produit des plaies et parfois la gangrène et la mort. Le meilleur moyen de s'en débarrasser est d'enrouler la partie qui paraît à l'extérieur autour d'un bâtonnet, et de tirer peu à peu l'animal tout entier hors du membre malade.

Mortalité. — Il n'est pas douteux que les Européens qui viennent habiter ces régions ne meurent en grand nombre. Dans un tableau de la mortalité à Lagos pendant une période de six ans (1868-1873), nous voyons que sur quatre-vingt-quatorze blancs, quarante-six-moururent dans cet intervalle, soit à peu près la moitié. (1) D'après le même tableau, la mortalité des noirs n'atteignit guère qu'un quinzième de leur nombre total pendant le même espace de temps. Mais il faut dire que la statistique des morts et beaucoup moins exacte pour les nègres qui souvent négligent de déclarer les décès.

Route de Whydah a la capitale. — La seule partie bien connue de l'intérieur du Dahomey est la route de Whydah à Agbomey. Pendant la saison sèche, elle suit une ligne presque droite, car on peut alors traverser le marais de la Lama sans faire aucun détour. Mais pendant les saisons de pluie, cette voie directe est

(1) *La côte des Esclaves et le Dahomey*, par M. l'abbé P. Bouche, pp. 209 et suivantes.

impraticable, et l'on est obligé d'aller chercher à l'est ou à l'ouest des passages où le marais est moins profond. C'est à Henvi seulement que la route se bifurque. De Whydah jusqu'à cette localité, on trouve comme première station Sani, et en second lieu, Toli ; ce sont des villes déchues, conquises en 1727 par le Dahomey ; l'une et l'autre furent capitales d'États indépendants, et dans l'une et l'autre les Européens ont possédé des comptoirs. Alladah, que l'on rencontre ensuite, fut encore plus célèbre : les anciennes histoires la nomment Ardrah ; elle était la capitale du royaume de ce nom, et c'est de ses princes que sont issus les rois actuels de Dahomey, comme on le verra plus loin. A Henvi, une branche de la route, la plus directe, se dirige au nord sur Cannah, en passant par Ecpoué ; la seconde branche que l'on prend pendant la mauvaise saison dévie au nord-ouest par Toffo et Houansouco, puis revient se confondre avec la première à quelques kilomètres en-deça de Cannah. Cette dernière route fut suivie, en novembre 1861, par le P. Borghero, tandis que la première a été décrite par un voyageur anglais, J. A. Skertchly, qui la parcourut en 1871. Plus anciennement, en 1849, le commandant Forbes avait suivi un troisième chemin, qui, un peu au-delà d'Henvi, se sépare de la route directe en faisant un détour au nord-est, pour venir la rejoindre à Togbodonou au-delà du marais.

Le hamac. — Il est bien entendu que toute la distance entre Whydah et Agbomey est parcourue par les Européens en hamac. Le hamac dahoméen est une toile de huit pieds de long sur trois de large. On la suspend par ses deux extrémités à un fort bambou de

douze ou treize pieds de longueur. Deux nègres prennent chacun un bout de bâton sur leur tête, qu'ils protègent par des coussinets d'herbe ou d'étoffe, et emportent le blanc à une allure de six kilomètres a l'heure. On fait ainsi parfois quarante-huit kilomètres par jour. Pour un seul hamac, il y a quatre, six, et quelquefois dix porteurs ou hamaquaires, qui se relaient deux à deux à de courts intervalles. Au-dessus du hamac est tendu un voile d'étoffe voyante, qui garantit le voyageur des ardeurs du soleil, mais l'abrite fort mal, paraît-il, contre la pluie : « Malgré toute mon admiration reconnaissante pour le hamac, » écrit quelque part M. l'abbé Laffite, « je dois à la vérité de dire que quand il pleut autant vaudrait voyager sur le dos d'un marsouin. »

La Lama ou grand marais. — Le passage du grand marais est la seule difficulté réelle du voyage. Sa traversée n'est une fête pour personne ; vis-à-vis d'Ecpoué, il peut avoir de huit à dix kilomètres de largeur. Jadis un roi de Dahomey fit percer une route à travers ce bourbier : il n'en reste rien. Le sol est inégal comme s'il eût été retourné par une bêche de Titan. Des arbres épineux obstruent la voie en maint endroit, et l'on avance péniblement, entouré de fondrières, soit sur des fonds vaseux, soit sur de gros blocs d'argile aux parois gluantes, dont le haut, desséché par le soleil, est poli par le passage constant des porteurs. Si l'un deux par hasard glisse et tombe, il s'enfonce jusqu'aux genoux dans une boue si tenace que l'aide des camarades est nécessaire pour l'en tirer. Les culbutes et les accidents sont si nombreux que le parcours le plus communément suivi est jonché de débris de poterie que les porteurs d'huile de

palme et autres marchandises y ont laissé choir. Le blanc dans son hamac est horriblement secoué, fouetté par les branches, déchiré par les épines, et souvent en contact avec la boue. Le P. Borghero souffrit tellement dans cette partie du voyage qu'il perdit momentanément la vue et s'évanouit avant de sortir du marais. Ce fossé gigantesque et presqu'infranchissable permet au roi de Dahomey de défier une attaque venue du sud mieux que les invincibles amazones et les féroces guerriers dont il est si fier.

Cannah. — Encore quelques kilomètres et l'on arrive à Cannah, ville peu populeuse, mais dont les maisons très espacées couvrent près de cinq kilomètres carrés. Cannah est le Versailles des rois de Dahomey qui s'y rendent en été avec toute leur cour. Elle est le point de concentration de l'armée lorsqu'on prépare une expédition importante. Tout voyageur de marque qui se dirige vers la capitale s'arrête à Cannah, pour annoncer sa prochaine arrivée au monarque. Trois lieues seulement séparent cette ville d'Agbomey.

Intérieur du Dahomey. — Juger l'intérieur du Dahomey d'après l'aspect désolé de son rivage serait se méprendre beaucoup. Tous les voyageurs qui y ont pénétré s'extasient à l'unanimité devant la beauté de ses sites et de sa végétation. De riches campagnes alternent avec d'admirables forêts. Parfois la contrée ressemble à un vaste parc couvert de pelouses verdoyantes et semé de groupes d'arbres géants. Des fleurs de toute couleur, parmi lesquelles on remarque surtout les passiflores, s'épanouissent partout, en plein champ, parmi les ar-

bustes, à l'ombre des bois, exhalant des parfums pénétrants. Jusqu'après la Lame, peu d'oiseaux, mais des myriades de papillons d'espèce variée, aux ailes éclatantes, égayent le paysage et l'animent.

OISEAUX. — Au-delà du marais les oiseaux apparaissent en nombre, non moins éblouissants, non moins charmants : les casse-noix à la gorge cramoisie, les touracos verts et violets avec leurs fines huppes, les cardinaux tout écarlates, les perroquets criards et multicolores, les élégantes veuves voltigent d'arbre en arbre ; les martins-pêcheurs exotiques, plus brillants encore que les nôtres rasent la surface des eaux ; enfin les minuscules souimangas, rivaux des colibris du Nouveau-Monde, étincellent au soleil comme des pierres précieuses, et font bourdonner rapidement leurs petites ailes, en suçant de leur long bec le miel des fleurs. « Qui, n'a point » voyagé au Dahomey », s'écrie le commandant Forbes, » ne saurait se faire une idée de la beauté de ce » pays ! »

REPTILES ET INSECTES. — Mais puisqu'il faut tout dire, on doit ajouter que les reptiles foisonnent sur la route : le boa n'atteint pas de grandes dimensions sur la côte des Esclaves, mais on y rencontre une foule de serpents vénimeux; les missionnaires nous signalent le crotale et le klibô, Forbes le cobra-capello et le whip-snake. Puis vient le hideux cortège des scorpions, des scolopendres, des araignées velues et énormes, etc... L'Européen dort d'un sommeil troublé derrière les ais mal joints d'une hutte de bambou, qui donne un libre accès à de tels hôtes. Qu'il se garde surtout de se laisser surprendre

par la terrible armée des fourmis voyageuses. C'est par centaines de mille que ces insectes redoutables parcourent la campagne, suivant avec ardeur leur étroit sentier d'un pouce de large; les simples ouvrières marchent dans la voie, tandis que les soldats, remarquables par leurs fortes mandibules, sont échelonnés sur les bords de distance en distance et rejettent vigoureusement dans le bon chemin des vagabondes qui s'en écartent. Quand vient l'heure du repas ou de l'attaque, la troupe opère une conversion à droite ou à gauche et se répand hors du sentier. Malheur au dormeur imprudent qui se laisse assaillir à l'improviste : des piqûres douloureuses comme celles d'aiguilles rougies au feu l'éveillent en sursaut. La fuite à toutes jambes est le seul moyen de salut, et il doit arracher de sa chair, morceau par morceau, ses tenaces ennemis qui ne lâchent jamais prise. Si l'homme fait se tire assez souvent de ce danger, un enfant y laisse ordinairement la vie. « J'aimerais mieux, dit Skertchly, avoir affaire à un gorille ou à un léopard, que de subir une attaque des fourmis voyageuses. » (1)

DESCRIPTION D'AGBOMEY. — Une large route, bordée d'arbres superbes, conduit de Cannah à Agbomey. Peu avant d'arriver, on voit des temples fétiches se succéder à de courts intervalles sur la droite et sur la gauche. Ce luxe d'abords, inconnu dans le reste du Dahomey, semble annoncer une cité importante et des constructions monumentales. On est déçu. Agbomey ne

(1) *Dahomey as it is*, p. 412.

paie pas de mine plus que les autres villes nègres. Ses fortifications tant vantées sont des murs de terre élevés sur quelques points seulement de l'enceinte ; ses maisons et ses palais, le plus souvent des cases et des hangars sans étages et couverts de chaume. Des terrains vagues, des fermes en occupent la moitié. Sur les places croupissent des eaux stagnantes Toutefois l'enceinte est grande ; le pourtour de la ville mesure environ douze kilomètres, et on pénètre dans l'intérieur par six portes percées dans les murailles (Agbomey signifie : ville en dedans des portes). Chaque porte se compose de deux ouvertures très rapprochées, l'une réservée au roi, l'autre aux sujets. Elles sont ornées de crânes, d'ossements humains et de divers gris-gris ou fétiches. Un fossé peu profond, mais bordé des deux côtés par d'épaisses haies d'acacias épineux entoure toute la ville. Murs, haies, fossés, sont de faibles défenses ; et le site est bien mal choisi pour une cité populeuse, car on ne trouve pas d'eau à trois kilomètres à la ronde.

Le Nord du Dahomey. — Vers le nord, le plateau d'Agbomey se termine par un talus escarpé. Du haut de cette terrasse, la vue s'étend sur une vaste plaine qui se relève peu à peu, et forme à l'horizon les collines des Manhis. Ce pays et peu connu. Duncan, en 1846, et Skertchly, en 1871, y ont pénétré. Ce dernier atteignit la ville frontière du Dahomey, qu'il nomme Mboguéla, dans le pays des Manhis. Le manque d'instruments l'empêcha malheureusement de relever les points et d'en fixer la latitude et le méridien. Presque partout, il constata la richesse du pays où les animaux domestiques et les volailles abondent. En quelques lieux, il trouva de

précieux gisements d'agates, de jaspes, de tourmalines.

Il pense qu'un examen attentif révèlerait la présence du diamant. Celle de l'or n'est pas douteuse ; toutefois, ce métal n'est l'objet d'aucun travail dans le pays. Du sommet de la dernière montagne dont il fit l'ascension, la naturaliste anglais aperçut une immense étendue de terrains légèrement ondulés et fuyant à perte de vue dans la direction du nord. Peut-être touchait-il, comme il le suppose, à la ligne qui sépare le bassin des fleuves débouchant dans les lagunes du vaste bassin du Niger.

Le Niger, ses explorateurs. — Le Niger ! quel attrait puissant ce fleuve mystérieux des noirs, n'a-t-il pas exercé sur les âmes éprises de l'inconnu ! Que de controverses, que de recherches passionnées il a suscitées ! Combien de nobles vies se sont sacrifiées pour lui arracher ses secrets ! Il garde encore aujourd'hui, voilés à nos yeux, quelques replis de son immense circuit de sept cents lieues. Mais les efforts faits pour l'explorer ne sont pas restés inutiles. Sur la majeure partie de son cours, l'homme blanc a pu contempler ses eaux sereines et grandioses et la fécondité de ses rives. Honneur au courage de ces braves qui affrontèrent tous les dangers pour conquérir le Niger à la science, et moururent pour la plupart à la peine, Mungo-Park, le major Laing, Caillié, Clapperton, le docteur Barth ! Honneur à Richard Lander, ce modeste domestique, dont l'énergie et l'intelligence donnèrent en quelque sorte au Niger son individualité, en prouvant au monde que les vingt-deux rivières qui versent leurs flots au fond du golfe de Guinée ne sont autre chose que les larges bouches du fleuve

colossal apportant à l'Océan la masse des eaux de l'Afrique Occidentale !

L'APOSTOLAT DANS LES PAYS DU NIGER. — Telle fut la préparation lointaine, mais peut-être indispensable à l'œuvre de la civilisation. Maintenant, christianiser les rives et les pays du Niger, porter le remède de la vérité religieuse dans cette moëlle de l'Afrique gangrenée par le fétichisme et le mahométisme, paraît une entreprise ardue, effrayante, irréalisable. Et pourtant, dans ces belles contrées, tant de créatures faites pour Dieu et sa sainte liberté naissent, vivent et meurent sous l'oppression des plus dégradantes tyrannies ! L'Église a eu pité, et n'a pas reculé devant l'effort. Elle a envoyé ses missionnaires avec l'ordre de semer le grain de sénevé, laissant à Dieu le soin de le faire croître et prospérer.

COMMERCE SUR LE FLEUVE. — Le commerce européen a suivi les explorateurs et précédé les missionnaires sur le cours inférieur du Niger. A l'entrée de plusieurs de ses embouchures on trouve les Anglais. Ils n'habitent pas sur les rives basses et malsaines du Delta, mais dans les *hulks*, coques de grands navires démâtés et mouillés dans les eaux du fleuve, sorte de pontons dont les cales servent de magasins et les entreponts de demeure. En remontant le cours du Niger et celui du Bénué, son affluent de gauche, on trouve de nombreuses stations commerciales qui jalonnent ses bords. Plusieurs furent françaises (1). De 1880, année de l'expédition du comte

(1) Joseph Bonnat (né à Griège, dans le département de l'Ain, en 1844, et mort à Taqua, sur la côte de l'Or, en 1882), commerçant hardi

de Semellé ; jusqu'en 1884, les maisons Huchez et Desprès, Régis, etc... n'y avaient pas fondé moins de trente-deux comptoirs (1). Une société allemande a cherché aussi à s'établir sur les rives de Bénué. Mais les Anglais ont fini par rétablir à leur profit le monopole dont ils avaient joui au début. La Compagnie africaine du Niger, portant son capital de 10 à 25 millions, a été érigée en *Compagnie nationale* (1882) et placée sous le contrôle du secrétaire d'État. En 1884, elle a acheté tous les comptoirs français. Plus de deux cents traités passés avec les tribus riveraines, lui donnent le droit de trafiquer sur les bords du fleuve, à l'exclusion de tous les autres étrangers. L'Angleterre, en 1885, a proclamé son protectorat sur le Niger jusqu'à Lokodja (100 lieues) et sur le Bénué jusqu'à Sbi (70 lieues). Si donc, aux termes de l'Acte général de la Conférence de Berlin, la navigation du Niger est ouverte en principe aux navires de toutes les nations, on voit qu'en fait cette clause n'a profité qu'à l'Angleterre. Toutefois il semble que la vente des comptoirs par les négociants français, opération purement privée, n'a pu compromettre les droits de la France sur les territoires concédés. Notre gouvernement aurait donc pu réclamer dans ces régions une part de protectorat. Mais il ne l'a point fait et l'empire de l'Angleterre sur le cours inférieur du Niger et du Bénué paraît établi sans contestation (2).

---

et aventureux, dont l'âme élevée sut toujours unir à l'esprit des affaires des sentiments patriotiques et chrétiens, fut, je crois, le premier de nos compatriotes à venir trafiquer sur le Niger, jusque-là monopole des Compagnies anglaises.

(1) *Au Bas-Niger*, par E. Viard.

(2) *Géographie universelle*, par Elisée Reclus, t. XII, pp. 618-619.

Voyage aux pays du Niger. — Les RR. PP. Chausse et Holley, des Missions Africaines, firent, en 1883, un long et intéressant voyage dans les pays du Niger (1). Le journal de cette exploration de huit mois est d'une lecture attachante, et la description quotidienne et détaillée des lieux et des mœurs nous donne l'illusion de vivre un moment sous le ciel de l'équateur. La nature tropicale leur offre pourtant un jour l'aspect familier du pays natal ; c'est au lieu où le Niger coupe la chaîne des monts de Kong pour se frayer un passage vers la mer. Les deux missionnaires, pleins du souvenir de la patrie absente, comparent les hauteurs arides de cette chaîne célèbre aux montagnes volcaniques de notre Auvergne. Voyageant tantôt par eau, tantôt par terre, ils poussèrent une reconnaissance vers le nord jusqu'à Bida, sur la rive droite du Niger, et à la hauteur du neuvième parallèle. Là, ils se trouvèrent en plein pays musulman, et apprirent des choses intéressantes sur deux villes situées plus au nord, Gando et Sokoto, les deux capitales sœurs gouvernées par deux empereurs frères. Mais il ne fallait pas songer à les atteindre. Avant de toucher au point extrême de Bida, les deux voyageurs avaient remonté le Bénué, affluent du Niger, jusqu'à Loko, à 100 kilomètres du confluent. De Bida, il se dirigèrent au sud, passèrent le Niger à Nikpota, et, non sans difficulté, revinrent à Lagos par Ilorin et les villes du Bénin. Presque partout, ils constatèrent une grande fertilité, signalant parfois des sites délicieux et remarquant une grande activite agricole et commerciale. De nom-

(1) Les *Missions catholiques*. — Année 1884.

breuses populations se pressent dans ces contrées ; chaque ville ou village contient un marché bruyant et animé ; et, aux abords des cités, les sentiers sont foulés par des lignes de porteurs et d'ouvriers noirs que l'on prendrait de loin pour des armées de fourmis. Malheureusement les guerres locales, dues au fanatisme religieux des musulmans ou à des rivalités particulières, sont le fléau de ces régions. Les deux missionnaires ont traversé plusieurs villes ruinées de fond en comble, visité des petits rois vaincus et dépouillés, et fait étape dans ces camps retranchés, au milieu de peuplades en armes, sans pouvoir conclure la paix entre des ennemis acharnés.

Le Yoruba. — Plus fertile encore et plus peuplé peut-être est le Yoruba. Les limites de ce pays sont des plus vagues ; mais on donne souvent ce nom à tout le pays qui sépare le Dahomey du Bénin proprement dit. En 1884, moins d'un an après avoir exploré les pays du Niger, les infatigables Pères Chausse et Holley parcoururent une grande partie du Yoruba. Cette riche contrée, dont les blancs de la côte cherchent à attirer à eux le commerce, est malheureusement sujette aux incursions dévastatrices du Dahomey. La nécessité de se dérober à ces pillards insatiables a donné naissance à une ville très considérable, construite sur les confins du Yoruba et du Bénin.

La ville d'Abeokoutah. — Les habitants de cent quarante villages de la tribu des Egbas, fuyant les razzias meurtrières des terribles amazones, sont venus se grouper peu à peu, à partir de 1820 et pendant les années

suivantes, au pied d'une masse imposante de rochers granitiques, fondant ainsi la cité d'Abéokoutah. (1) Cette agglomération s'accroît encore tous les jours. C'est probablement la ville la plus populeuse de toute l'Afrique Occidentale ; car, le R. P. Holley affirme qu'elle ne compte pas moins de 200,000 habitants, répartis en sept quartiers principaux. L'émigration des Egbas loin de leurs ennemis, ne doit pas les faire taxer de lâcheté ; ce sont, il est vrai, de pacifiques cultivateurs, mais ils se défendent virilement, et le Dahomey qui s'acharne à les combattre avec une violence rageuse, s'est vu, à plusieurs reprises, repoussé par eux et complètement battu.

Conclusion de ce chapitre. — Les limites restreintes de ce travail n'ont permis qu'une revue bien rapide des diverses parties de l'immense territoire qui ont été, sont ou seront ou jour évangélisées par les prêtres de la Société des Missions Africaines. J'ai dû nécessairement omettre plusieurs points intéressants à des titres divers, il eût fallu parler, par exemple, d'Agoué, de Porte-Seguro, d'Akra, stations commerciales d'avenir, ou sièges de missions plus ou moins prospères.

Mais, si brève qu'ait été cette étude d'un vaste sujet, le lecteur aura pu apprécier quelques-uns des obstacles matériels que rencontre la christianisation de cette partie de l'Afrique, quelques-unes des ressources offertes aux missionnaires, et voir quelles influences européennes pourraient protéger leurs efforts. D'autre part, ce que la France gagnerait à développer son influence dans ces

---

(1) Traduction : *Sous les rochers.*

contrées lointaines, quels avantages commerciaux l'y attendent, n'a pu lui échapper. Combien l'appui donné au missionnaire catholique pourrait aider aux progrès de la science et de cette civilisation matérielle, que l'Église ne désapprouve pas, quoi qu'on en ait dit, mais bénit au contraire en la dirigeant ! Il nous est donc permis de mêler des espérances patriotiques aux espérances religieuses que l'œuvre de Missions Africaines excite dans le cœur de tous les bons catholiques.



CHAPITRE III

Ethnologie.

Habitants de la Guinée supérieure et des rives du Bas Niger. — Après la nature, les hommes. Quelles races peuplent la Guinée septentrionale et les rives du Bas-Niger ? Quelle est leur langue ? D'où sont-elles venues ?

Il est impossible de faire à ces questions des réponses vraiment satisfaisantes. L'étude des races africaines n'est arrivée encore qu'à un petit nombre de conclusions : car la connaissance incomplète que l'on a de l'Afrique actuelle, l'obscurité encore bien plus grande de son histoire, le morcellement des groupes ethniques présentent aux savants des difficultés jusqu'à présent insurmontables. Il faudra donc, pour ce qui nous concerne, ne pas se piquer de tout approfondir, et s'en tenir à quelques observations sommaires.

Variété des types. — On a signalé avec raison la supériorité anthropologique des habitants de la Haute-

Guinée, d'une manière générale, sur les indigènes du Congo et du Benguela. (1) Tous sont des nègres cependant; mais ils s'en faut que tous réunissent au même degré les traits les plus caractéristiques du type, le prognathisme, par exemple et la dolichocéphalie. Tous n'ont pas non plus le teint également noir. La couleur foncée de la peau est en effet un caractère du nègre, mais non pas le plus important. La vérité est que l'on ne le considère même pas comme essentiel : des tribus au visage pâle ont été signalées sur divers points de l'Afrique équatoriale. Le vice-amiral Fleuriot de Langle mentionne précisément l'existence de nègres presque blancs sur un territoire de la côte d'Ivoire. La Guinée septentrionale offre donc des types humains fort variés, depuis l'indigène du Bénin, qui réalise l'aspect du noir à peu près dans ce qu'il a de plus repoussant, jusqu'à l'Ashanti, qui, par l'ovale du visage, la longueur et la couleur des cheveux, la beauté des traits, se rapproche de la race caucasique. Les classes élevées de cette dernière nation, de même que les nobles Dahoméens qui ont conservé la pureté de la race des Ffons, montrent certainement des traces de sang sémite mêlé au fond de la race africaine. Richard Lander a rencontré aussi sur le Bas-Niger quelques peuplades alliant à la couleur foncée de la peau des traits européens. C'est au bord de la mer surtout que règne le type nègre le plus caractérisé, sans doute parce que les populations côtières se rattachent aux migrations les plus anciennes, et ont été, par conséquent, modifiées plus pro-

(1) V. notamment : *Croisières à la côte d'Afrique*, par le vice-amiral Fleuriot de Langle. — *Tour du Monde*, 1872.

fondément par l'influence puissante du milieu équatorial.

Races et familles. — Tandis que l'ethnologie commence à nous offrir quelques notions généalogiques et quelques vues d'ensemble sur les races qui peuplent le Sénégal et le bassin du Haut-Niger, (1) elle se contente d'une énumération assez superficielle pour les nombreuses peuplades qui couvrent le littoral guinéen. En suivant les côtes des Graines, de l'Ivoire et de l'Or, nous voyons apparaître successivement et souvent sans lien bien défini entr'eux : les Véi, inventeurs d'un système d'écriture syllabique ; les Kroomen et les Grébos, d'un noir d'ébène, qui viennent, dit-on, de souche mandingue ; les Quaquas, dont la tête est belle et la barbe fournie ; les Jack-Jack, à l'esprit éveillé ; les Agni, les Ochin, les Kindjabos ; les Ashantis, race intelligente, civilisée à la fois et féroce ; les Fantis, sujets à l'embonpoint, et leurs frères, les Minas indépendants et fiers, établis des deux côtés de l'embouchure du Volta. A leur suite, et en avançant toujours vers l'est, sur la côte des Esclaves, deux grandes familles occupent le pays et s'étendent assez avant dans l'intérieur : 1° les Eoués, qui habitent entre les rives du Volta et celles de l'Ogoun. La population du Dahomey est formée d'Eoués de diverses tribus (Ffons, Djedjis, etc.) ; de même celle de Porto-Novo ; 2° les Nagos, au nombre de quatre millions, dit-on, qui s'étendent à l'est de l'Ogoun, jusqu'au royaume de Bénin. Ils se divisent en plusieurs tribus, dont la plus connue est

(1) *Les Français au Niger*, par le capitaine Pietri, ch. Ier.

celles des Egbas. Le Nago nous présente un type athlétique dont les proportions sont bien harmonisées. Tandis qu'on attribue à ses voisins de l'ouest un caractère servile et vindicatif, on s'accorde à dire que le Nago est doux, affable, attaché à son maître. Il est fort apprécié par les missionnaires : « plus sociable que le Dahoméen et le Mina », dit M. l'abbé P. Bouche (1), il ne manque pas de jovialité ; il est actif au travail, aux affaires ; de tous les nègres de la Côte des Esclaves, c'est certainement celui avec qui les relations sont les plus faciles et les plus sûres. » Les Nagos habitent le Yoruba, et les villes de la côte où ils dominent sont Badagry, Lagos et Palma. Quant aux habitants du Bénin, ce sont assurément les moins connus de tout le littoral. Les rives du Bas-Niger sont occupées par de petites peuplades de mœurs fort cruelles et indépendantes les unes des autres (2).

Classification des langues. — L'ethnologie et l'histoire tirent un grand secours de la philologie, qui, dans notre siècle, a fait des progrès immenses. La communauté ou la très grande analogie de langage entre deux ou plusieurs peuples décèle généralement la communauté d'origine, bien que ce principe souffre quelques exceptions. Très souvent aussi, la langue d'un peuple porte dans sa grammaire ou son vocabulaire la trace des métissages qu'il a subis dans le cours des temps. C'est ainsi, par exemple, que les ethnologues et les linguistes se

(1) *La Côte des Esclaves et le Dahomey*, p. 20.

(2) Le *Bas-Niger*, par Viard.

rencontrent dans un accord merveilleux pour faire des Malais une race mixte composée des éléments blancs, jaune et noir, et tenant de très près aux Polynésiens (1).

L'étude des langues africaines est loin d'avoir conduit à des conclusions aussi précises. Elle est encore peu avancée. Cependant les philologues ont déjà posé quelques affirmations générales que l'on peut regarder comme certaines. Toutes les langues de l'Afrique, à part l'arabe (langue des envahisseurs) et ses dérivés qui sont des langues à *flexions casuelles*, appartiennent au type *agglutinatif*. Elles se divisent en idiomes *préfixés* et idiomes *suffixés :* on appelle préfixe ou suffixe dans l'espèce qui nous occupe une particule pronominale placée avant ou après le verbe pour en former le substantif. Les peuples de la Guinée septentrionale, en très grande majorité, parlent des langues préfixées. Ainsi sur les côtes des Graines et de l'Ivoire, par exemple, dominent des dialectes mandingues. Quant aux langues des côtes de l'Or et des Esclaves, elles sont aussi généralement préfixées ; l'Allemand Kolle, dans son grand ouvrage *Polyglotta Africana,*, les a rangées pour la plupart dans une seule famille linguistique qu'il a nommée *Okou* ; s'y rattachent d'après lui : l'odji des Achantis, le dialecte Faiti, le Gah des Akra, le Krepi, le Djedji, le Ffon des Dahoméens, le Manhi, et le Yorubani du Nagos. Cette classification établit une parenté probable entre les peuples ci-dessus nommés. Les dialectes se multiplient sur les rives du Bas-Niger où chaque petite peuplade a le sien. Les deux grandes langues Phoul et Haoussa, l'une préfixée, l'autre

(1) *L'Espèce humaine.* — De Quatrefages, p. 321.

suffixée, ne commencent à être parlées qu'à partir d'Egga, située sur le fleuve à cent vingt lieues de la côte.

Quoique la quantité des dialectes soit infinie, les langues-mères sur la côte occidentale de l'Afrique sont donc peu nombreuses : « il suffit », dit M. l'abbé J.-E. Bouche (1), « de savoir le djedji et le nago pour faire sans interprète un voyage de soixante-quinze lieues du sud au nord, et de deux cent vingt-cinq à deux cent cinquante lieues de l'ouest à l'est. » Le même auteur va jusqu'à prétendre qu'un Français connaissant l'arabe et le nago pourrait partir d'Alger, traverser le désert, le Soudan et arriver à Lagos avec la certitude d'être compris partout.

Ce langues ne sont pas très riches en termes abstraits et philosophiques, comme bien l'on pense ; mais elles se prêtent fort bien à la poésie. Il ne faudrait pas croire qu'elles soient dépourvues de flexibilité ou d'harmonie. Les modes du verbe y sont au contraire fort nombreux, et les plus grands sacrifices y sont faits à l'euphonie. La grammaire et l'usage exigent une foule de contractions, d'élisions, de changements de voyelles demandés par l'oreille (2).

Origines et migrations. — Les migrations des peuples dans cette partie de l'Afrique sont voilées d'une impénétrable nuit. On peut supposer qu'elles se sont

(1) *Contemporain*, août 1874.

(2) Je dois signaler ici une grammaire et un vocabulaire nago composés par le R. P. Baudin, des Missions Africaines. On ne saurait trop louer nos missionnaires d'occuper leurs rares loisirs à ces utiles travaux de linguistique, dont l'ensemble apportera sans doute un jour une preuve scientifique de plus de l'unité de la grande famille humaine.

accomplies d'après les lois ordinaires de ces phénomènes ; c'est-à-dire que des refoulements successifs ont été déterminés dans le cours des siècles par des invasions répétées de populations nouvelles, venant de ce grand réservoir d'hommes qu'on appelle les plateaux de l'Asie centrale. On constate, en effet, que la race noire s'étendait jadis beaucoup plus au nord, en des régions où elle est maintenant remplacée par la race berbère plus ou moins pure. Chassés par les envahisseurs, les premiers habitants du nord et du centre de l'Afrique sont venus s'arrêter sur les còtes des deux Océans. Il est impossible d'indiquer même d'une manière vague la date de ces très anciennes migrations. On distingue cependant sur ce fond de l'antique population des côtes quelques races conquérantes d'arrivée plus récente, par exemple, les Ashantis, dont l'établissement dans le pays paraît dater du XVIIe siècle. Les migrations connues, sur ces côtes, ont eu lieu du nord au sud et du nord-est au sud-ouest. Que faut-il penser de la prétention des Nagos qui affirment être venus par mer ? Leurs traditions à ce sujet sont développées dans une légende compliquée, où sont mêlés d'une manière inextricable le souvenir de leur origine nationale et celui du déluge universel. Cette légende est relatée en détail par M. l'abbé J.-E. Bouche, ancien missionnaire à la côte des Esclaves. (1)

Les Juifs sur la côte des esclaves. — A cette dernière région se rapporte encore un détail ethnographique curieux : El-Edrisi, le célèbre voyageur arabe du

(1) *Contemporain.* — Août 1874.

XII[e] siècle (1) désigne le pays de Nagos comme peuplé de Juifs. La race errante d'Israël est donc venue planter ses tentes jusque sur ce sol lointain (2). Elle y a même laissé plus qu'un souvenir historique : des observances judaïques, telles que la circoncision et la purification légale des femmes, ont été longtemps en usage (3) ou même persistent dans le Yoruba parmi les indigènes fétichistes. Comment ces pratiques ont-elles pu survivre dans ces lieux, à la religion qui les prescrivait? D'une part, les Juifs ne font point de prosélytes : de l'autre, il serait bien invraisemblable que les observateurs des pratiques susmentionnées fussent les descendants d'Israélites devenus fétichistes ; car les Juifs ne se fondent jamais avec les autres nations et gardent leur religion avec un soin jaloux. Quoiqu'il en soit, le souvenir ou l'habitude de la circoncision, qui, chez ces peuples, a précédé de beaucoup l'invasion toute moderne de l'Islam, peut leur faire accepter aujourd'hui plus volontiers les Musulmans comme des frères, et faciliter parmi eux la propagande que j'ai signalée plus haut.

État de la science. — Si cette étude sur les peuples de la Guinée septentrionale est pauvre en conclusion, elle nous aura montré, du moins, les anthropolo-

(1) Né en 1099, mort, vers 1180.

(2) La ville de Whydah et le territoire dont elle faisait partie, étaient connus au siècle dernier sous le nom de Juida ou Juda. Quelques vieux auteurs donnaient à leurs habitants le nom de judaïques et les considéraient comme un reste des tribus dispersées d'Israël (V. Elisée Reclus, t. XII, p. 480). Mais ce nom de Juda où Ajuda n'est-il pas tout simplement d'origine portugaise (V. le chap. II de cette étude) ?

(3) *Voyage du chevalier des Marchais*, t. II, p. 158.

gues et les linguistes abordant de front les problèmes de l'ethnologie africaine, et devançant sur ce terrain l'histoire des races noires et dont les sources sont absolument insuffisantes. On peut espérer que des solutions nouvelles ne se feront pas beaucoup attendre, tant l'exploration marche à grands pas et excite l'ardeur et la curiosité des savants.



CHAPITRE IV

Usages, Mœurs, Institutions domestiques.

On sait que le nègre vit de peu et à peu de frais. Le climat lui permet de se contenter d'une alimentation sommaire, d'une habitation toute primitive et d'un vêtement au-dessous même de l'indispensable. Même chez les riches, même chez les rois, l'architecture qui est le plus noble des arts, et la cuisine qui en est le plus ravalé, sont à l'état d'enfance. On en pourrait dire autant de la mode, si le goût inné des nègres pour la pompe et l'effet, et la coquetterie des négresses qui n'est pas moindre que celle des blanches, n'y avaient introduit quelque variété et quelque recherche.

Habitation. — Le pauvre noir jouit du moins, dans son habitation, d'un bien souvent refusé aux ouvriers civilisés de nos villes et de nos agglomérations rurales, l'espace. La case n'ouvre jamais sur la rue, elle est toujours entourée d'une cour. Il y a souvent plusieurs cours et une ou plusieurs cases dans chacune d'elles ; les cases

des femmes, celles des esclaves, etc... Au reste, construire sur la côte de Guinée est une opération courte et peu coûteuse : de la terre glaise ou même des bambous fortement liés entre eux, voilà pour les murs ; des feuilles de palmier, voilà pour le toit. Souvent il n'y a pas un clou dans toute la maison. La forme de l'édifice est ordinairement ce qu'elle est chez nous : un carré surmonté d'un toit en pente à deux ou quatre eaux. La forme circulaire, si commune dans l'intérieur de l'Afrique, paraît, sur la côte, réservée aux temples.

Mobilier. — Sous ces frêles abris, de petites estrades en terre servent de lits ; encore ce genre de *meuble* est-il le privilège des riches. Les autres s'étendent par terre, sur des nattes. En vérité le confortable y perd peu. Le siège est considéré comme un insigne d'autorité : seul le maître de la maison y a droit : aussi n'y en a-t-il généralement qu'un dans la case. Point de commodes, de bahuts, ni d'armoires. Ce luxe est remplacé par celui des sacs en cuir ou en paille, de toutes dimensions et à tout usage : sacs à cauris, sacs à habits, sacs à tabacs, etc... La vaisselle consiste en vases de terre grossière et plus souvent encore en calebasses de différentes grandeurs.

Il faut ajouter à tout cela l'écuelle de terre remplie d'huile où brûle une mèche fumeuse qui fait l'office de lampe et le grand mortier de bois où l'on broie le maïs, et nous aurons une idée assez complète de l'intérieur d'une bonne maison sur la côte de Guinée.

Nourriture. — « Qui est le soutien du peuple, si ce n'est le maïs ? » dit un proverbe Yorubani. Le maïs est le fond de la nourriture ; c'est à peine assez de dire qu'il

est le pain du pays. De même l'huile de palme constitue le condiment par excellence et la sauce universelle. Huile de palme et maïs, voilà le fondement de la cuisine guinéenne. On mange ce dernier grillé ou bouilli, frais ou fermenté. Sa préparation la plus commune consiste à le réduire en une sorte de bouillie, qu'on laisse ensuite refroidir, et dont on fait des boules de la grosseur d'une orange ; ces boules se nomment des *acassas :* un acassa ne coûte guère qu'un centime ; d'où l'on conclut que le maïs nécessaire à la nourriture d'un homme pour toute une journée peut être évalué à trois sous. L'acassa est aigre et souverainement désagréable à un palais européen ; des voyageurs affirment cependant que l'on s'y fait, et que c'est une nourriture saine, rafraîchissante et substantielle.

Quant à l'huile de palme dont les nègres assaisonnent tous leurs mets, elle est tirée d'une sorte de palmier *(Elais guineensis)* : c'est un article de commerce très important sur la côte occidentale d'Afrique, et en Europe on en emploie d'énormes quantités dans la fabrication des bougies et du savon. Il n'est pas très étonnant qu'elle soulève la répugnance de la plupart des blancs, et que les missionnaires s'accoutument difficilement à cette sauce nauséabonde.

L'igname et le manioc entrent aussi pour une part dans l'alimentation ordinaire et permettent de varier la nourriture. Des fruits délicieux abondent partout : bananes, oranges, ananas, mangues, citron, corrosol, papayes, noix de coco et noix de kola. Les noirs sont très friands de ce dernier produit : « La colère, dit un proverbe nago, fait sortir les flèches du carquois, les bonnes paroles tirent du sac les noix de kola ».

Le peuple, sur la côte de Guinée, est presque végétarien ; pourtant la nourriture animale s'y trouve en quantité : poulets, canards, chèvres, moutons et cochons pullulent en tous lieux. Il faut y ajouter le gibier : antilopes, pigeons, perdrix, etc... Les riches usent de ces ressources ; ils ne dédaignent pas de s'offrir parfois des plats de lézards ou de chauves-souris ; ils préfèrent encore le rat et le singe, dont M. l'abbé Laffitte célèbre le mérite avec sa bonne humeur habituelle dans ses *Souvenirs du Dahomey*.

Si le nègre peut, grâce au climat, être facilement sobre et tempérant, ce n'est pas à dire qu'il le soit lorsqu'il trouve à faire un bon dîner. Il se livre alors volontiers à l'orgie, et se remplit outre mesure, jusqu'à l'indigestion inclusivement. Pendant le jeûne du *Ramadan*, les nègres mahométans qui, selon la règle, ne mangent rien jusqu'au coucher du soleil, finissent la journée par des repas gargantuesques. « Un jour, raconte M. l'abbé Bouche (1), je demandais à un jeune homme comment il pouvait supporter un jeûne si rigoureux. — C'est une véritable fête pour nous, répondit-il. Dès que le soleil est couché, nous mangeons, nous nous remplissons au point de ne pouvoir souffler ». Et pour être mieux compris, il accompagnait ses paroles d'une mimique expressive, se tordant et soufflant avec effort, comme s'il étouffait. « Quand nous sommes pleins, nous faisons ainsi, disait-il... » Et ils jeûnaient !»

BOISSONS. — Le tafia, l'eau-de-vie, le gin, inspirent

(1) *La côte des Esclaves et le Dahomey*, p. 66.

aux peuples de la Guinée une passion irrésistible, qui leur est commune avec la plupart des peuples sauvages. Les Européens, hélas ! ne les en laissent pas manquer. Ils ont aussi des boissons indigènes, le *pittou*, bière de maïs, l'*oka*, infusion de manioc qu'ils appellent leur café, et puis le fameux vin de palme. Une incision profonde faite au précieux palmier distille cette boisson éphémère et délicieuse. En un temps très court, elle subit plusieurs transformations : d'abord fade et sucré, le vin de palme devient en quelques heures savoureux, pétillant, et rivalise avec les meilleurs vins de Champagne ; puis il épaissit, devient blanc, acide et forme une liqueur enivrante comme l'eau-de-vie. Un jour après, il est gaté et non potable.

L'eau est la boisson ordinaire du peuple. Dans certaines parties du Dahomey, elle est fort chère et ne coûte guère moins d'un sou le litre. Ce n'est pas une des moindres souffrances des missionnaires que cette rareté de l'eau qui, par surcroît, est souvent malsaine et mauvaise.

Un repas nègre ne manque pas d'originalité : assis par terre autour d'une écuelle d'*obbé*, plat du pays, qui consiste en un ragoût pimenté de légumes et de poisson ou viande fumée, les convives puisent avec la main dans cette gamelle commune ; des acassas empilés tout auprès et roulés dans des feuilles de bananier représentent le pain. Les nègres n'ont point honte de la simplicité du service : « Dans un joli bol, disent-ils, l'obbé aura meilleure apparence ; à l'homme doué d'un grand appétit, ce n'est point un joli bol qu'il faut ; il lui faut un grand plat ».

VÊTEMENTS. — C'est surtout dans le laisser-aller de la vie domestique, à l'intérieur des cases, ou dans les travaux de la pêche et du canotage, que les noirs vont à peu près nus ; encore portent-ils généralement le primitif *langouti*. Hors de là, hommes et femmes, sont toujours plus ou moins vêtus. Les femmes portent le *pagne*, bande d'étoffe d'environ 2 mètres de long sur $1^{m}20$ de large : elle le ceignent autour des reins et il retombe jusqu'aux genoux. C'est le costume de travail. Souvent à ce pagne elles en ajoutent un autre qu'elles drapent avec grâce et décence autour de leur personne. Les nobles et riches dahoméennes ont jusqu'à trois pagnes, le troisième couvrant la tête et retombant sur les épaules. Les hommes portent aussi le pagne et l'enroulent assez élégamment autour de leur corps à peu près à la manière du plaid écossais ; ils ajoutent au pagne de *chokoto*, sorte de caleçon qui descend au genou.

Dans les pays où l'islamisme commence à remplacer le fétichisme, les indigènes adoptent la *tobé*, sorte de sac d'étoffe blanche, couvert d'arabesques et de dessins divers.

La tête crêpue du nègre et de la négresse subit les caprices les plus bizarres de la mode : les uns se la rasent entièrement ; d'autres laissent seulement sur le crâne une ou deux touffes de cheveux pour y suspendre des gris-gris ou des perles ; ceux-ci portent la tonsure monacale, ceux-là la queue chinoise, à la longueur près. Les dandys et les élégantes se font tailler sur la tête des carrés, des ronds, des triangles de cheveux. Hommes et femmes se couvrent de perles et de verroterie ; ils les portent en bracelets, en colliers, autour de la cheville du pied, autour de la taille.

Bains et onctions. — Partout où l'eau abonde, les noirs se baignent fréquemment et avec plaisir. Par instinct ou par tradition, ils aiment cette coutume plus nécessaire encore et plus hygiénique pour eux que pour les blancs. Après le bain vient l'onction : tous se servent d'onguents pour empêcher la peau de gercer, et un nègre fraîchement enduit brille comme du noyer ciré. Quelque répugnante que cette pratique puisse paraître aux gens délicats, elle est vraiment salutaire sous un soleil tropical, et d'ailleurs, comme les noirs se frottent avec soin, elle ne choque pas la vue. Un noir bien graissé n'est pas à moitié aussi dégoûtant qu'un savetier qui s'est pommadé les cheveux par un jour de dimanche.

A propos de cette manie de l'onction, J.A. Skertchly raconte une anecdote assez amusante : « J'étais, dit-il, à bord de l'*Astarté*, et le capitaine Haynes s'était plaint de ce que les canotiers noirs avaient volé de la graisse aux cuisiniers. A ce moment, on venait de vernir les ponts, et un pot de vernis chaud se trouvait à l'une des extrémités du navire, loin de la surveillance. Un canot vient accoster ; les canotiers aperçoivent le pot de *graisse,* s'en saisissent et procèdent immédiatement à une onction copieuse de la tête aux pieds. Haynes allait se fâcher, mais prévoyant le résultat, je le priai de s'abstenir. Le canot embarque son chargement et part avec son équipage tout heureux de son brillant enduit. Mais avant qu'ils ne fussent loin, je vis par certains tiraillements des yeux et de la bouche, et par certains tortillements des membres, que le vernis commençait à sécher. Ils débarquèrent, et une demi-heure après environ, revinrent au navire dans un état encore plus curieux que je n'avais espéré. Le sable fin de la plage avait saupoudré le vernis encore

collant, et ils présentaient le plus joli groupe de nègres *bituminés* qu'on pût voir. Mais ils ne volèrent plus jamais de « *graisse* ».

FARDS ET PEINTURE. — Les négresses riches ajoutent à l'onction du fard et des peintures ; leurs cosmétiques égalent en variété, sinon en finesse, ceux des élégantes de Rome ancienne ; elle se colorent les paupières en violet, les ongles en rouge, et se font des dessins gris de forme bizarre sur le cou, le dos et la poitrine. Quelques-unes de ces compositions coûtent fort cher. La parfumerie européenne est également très recherchée par le beau sexe africain.

TATOUAGE. — Il ne faut pas confondre ces peintures superficielles et purement ornementales avec le tatouage, qui est plus universel et d'une toute autre importance. Tout nègre reçoit le tatouage. Cette opération est faite à l'enfant quand il atteint l'âge de huit à dix ans. Elle consiste en des incisions faites avec une lame de fer et recouvertes d'un onguent que l'on enlève ensuite. Parfois simplement décoratif, le tatouage est presque toujours une véritable écriture : il indique la nationalité, la tribu, parfois la famille de celui qui le porte ; certains rangs, certaines professions ont aussi leur tatouage particulier. M. l'abbé Courdioux, des Missions Africaines, cite un exemple assez frappant de l'importance du tatouage. Il voulut un jour pénétrer à Okéadan, grande ville située dans le pays du Nagos, au nord-est de Porto-Novo. Or, une décision populaire venait justement d'en chasser un malfaiteur anglais et de décider que l'entrée de la cité serait interdite à tout individu de cette natio-

nalité. La surexcitation contre les blancs était grande : le P. Courdioux se voit fermer les portes. Il invoque alors sa qualité de Français. Mais son exception ne fut pas admise : « Blanc », lui dit un orateur du peuple, « ce que tu avances est peut-être vrai, mais nous ne pouvons le contrôler. Parmi nous chacun porte inscrit sur son visage le nom de son pays. Celui-ci est Haoussa, celui-là est Dahomé, cet autre est Egba. Nous ne nous y trompons pas. Tandis que vous, blancs, où est la marque qui peut vous faire reconnaître pour Français, pour Anglais ou pour Aguda (Portugais). Dans la crainte de nous tromper, nous ne voulons recevoir aucun blanc chez nous. » (1)

Musique. — Danses. — Cérémonies. — Gaie comme le soleil qui l'éclaire, et d'une expansion toute enfantine, la race noire éprouve l'impérieux besoin du bruit, du mouvement, de l'éclat. La musique la passionne, la danse l'enivre, les fêtes et les cérémonies pompeuses la subjuguent. Que dire cependant de la musique africaine ? Tous les blancs qui l'ont entendue la traitent d'infernale cacophonie. Le rhythme seul la distingue du bruit. Quoi d'étonnant d'ailleurs ! L'orchestre se compose essentiellement de tams-tams formés de peaux tendues sur des troncs d'arbres creusés, et de trompes d'ivoire ou de corne. Les bergers dahoméens jouent, dit-on, de la flûte, mais les instruments à corde sont à peu près inconnus.

La danse du village commence le soir et dure jus-

(1) *Missions catholiques*, 15 novembre 1878.

qu'au lendemain. « Après avoir bien renfermé les porcs et parqué les chèvres, on annonce la fête au son des tambours. A ce bruit, tout le monde de battre des mains et d'accourir. Commence ensuite le chant monotone, que tout le monde répète en chœur. On se fait des salutations interminables en formant des cercles.

« Les cercles formés, un homme placé dans le milieu chante un solo que les autres répètent. Alors tous les corps se balancent et les pieds se lèvent alternativement. Puis, on s'arrête un instant, on prend une gorgée de tafia, soit pour réparer les forces perdues, soit pour en acquérir de nouvelles.

« Bientôt fifres et tambourins donnent de nouveau le signal de la danse. Alors se renouvellent et se prolongent au clair de la lune les scènes joyeuses et bruyantes que nous décrivait Haunon dans son *Périple*, il y a près de trois mille ans.

« Tout à coup les danseurs frappent la terre en battant la mesure, de manière que trois ou quatre cents talons ne frappent qu'un seul et même coup. Peu à peu la voix se lève, les bras s'agitent, les corps se baissent jusqu'à terre et se relèvent rapidement ; le mouvement se précipite, les tambours battent à se rompre, et tous ces nègres font les contorsions les plus grotesques. Ils dansent ainsi jusqu'à la frénésie, jusqu'à tomber par terre de lassitude et ruisselants de sueur.

« Au milieu de cette turbulente gaieté, on aperçoit des femmes mariées, ayant des enfants sur le dos, dansant, chantant, folâtrant et frappant des mains selon la coutume du pays. Un groupe d'hommes, leurs parents et amis, se tiennent auprès d'elles, comme juges et spectateurs. Quelquefois la danse se compose d'une ronde

formée par toutes les jeunes filles. Elle s'accrochent, se tenant étroitement serrées par la main, glissent sur le sol sans lever les pieds. De temps en temps, une danseuse se détache du cercle, et, après avoir sauté et bondi avec ardeur jusqu'à épuisement complet de ses forces, elle retombe dans les bras de ses compagnes qui, épiant ses mouvements, sont toujours prêtes à la recevoir. Une autre danseuse, puis une autre lui succèdent, jusqu'à ce que chaque jeune fille ait ainsi figuré au centre de la ronde. Les chants de toutes les jeunes danseuses, leurs cris de joie, leurs battements de mains, leurs apostrophes retentissantes ne cessent de tenir lieu d'orchestre. Rien ne saurait rendre l'effet saisissant de ces scènes puériles (1) ».

Les hommes seuls dansent la danse de guerre, mimique expressive d'un combat furieux. La première partie de cet exercice représente ordinairement la lutte avec un ennemi et sa défaite, la seconde sa décapitation. D'abord le danseur se livre aux bonds les plus sauvages, tournoie rapidement sur la pointe du pied et retombe brusquement d'aplomb. Il tient parfois son arme verticalement et à bout de bras, en frappe violemment la terre, puis se recule vivement et ramène ses coudes derrière le dos jusqu'à ce qu'ils se touchent. Son visage manifeste alors une colère intense, les yeux sortent de la tête, et des cris haletants témoignent ds son ardeur sanguinaire. Dans la seconde figure, il élève la main gauche qu'il tient en face de lui, tandis qu'avec son couteau serré dans sa droite crispée, il frappe à coups redoublés dans la direction de

(1) *L'Évangile au Dahomey*, par l'abbé Desribes, p. 320.

sa main gauche qui représente la tête de sa victime.

Je parlerai ailleurs des danses fétiches qui font en quelque sorte partie du culte. En résumé, il n'est point de réjouissances, de fêtes civiles ou religieuses, dont la danse ne fasse partie essentielle. Le peuple danse, les chefs ou cabécères s'en donnent à cœur joie ; le roi lui-même, comme nous le verrons, a ses danses officielles qui figurent dans le programme des grandes solennités. C'est un vrai programme, en effet, qui règle les cérémonies chez les noirs ; et loin d'y mettre du désordre et de la confusion, ces peuples sauvages agissent, en toutes les grandes circonstances, avec le plus étonnant formalisme, sanctionné parfois par des peines sévères.

Voici, par exemple, le récit animé et pittoresque de la réception qui fut faite à J.-A. Skertchly à son passage dans Alladah, sur la route d'Agbomey. Arrivé à la porte de la ville, il aperçut les chefs rangés en grande cérémonie sous une sorte de hangar : « Nous fîmes halte, dit-il, devant le principal cabécère ; et je m'assis, tandis, qu'Amousou et le reste de mon escorte tombèrent aussitôt à genoux et commencèrent à se saupoudrer la tête de terre, procédé peu agréable aux voisins qui se trouvaient sous le vent. Ce bain de sable une fois pris, on tira une table des mystérieuses profondeurs du hangar, puis une calebasse recouverte d'une étoffe éclatante. L'étoffe fut étendue comme un tapis sur la table ; la calebasse une fois ouverte se trouva en contenir une autre plus petite où il y avait de l'eau (qui, par parenthèse, est plus pure ici qu'en nul autre lieu du Dahomey), et deux carafes de rhum et de gin, sans compter plusieurs bouteilles de vin muscat et de liqueurs fortement

colorées. Le tout fut ensuite couvert d'un grand foulard de coton, de couleur voyante.

« Amousou prit alors mon bâton, et, rampant sur les genoux et les mains, s'approcha du Menjoten. Il l'informa alors, dans un style plein d'emphase et d'hyperboles, que j'étais l'ami du roi, et que Sa Majesté l'avait chargé de me conduire à Agbomey, que je désirais rendre mes devoirs aux cabécères d'Alladah pour les remercier de leur bienveillante réception, et que j'étais charmé de la magnificence et de la richesse du pays. Le Menjoten alors se leva, et d'un pas solennel sortit de l'ombre du hangar. Il me serra la main, sans oublier la chiquenaude de rigueur, et commença le salut aristocratique du Dahomey, qui se fait ainsi : On offre l'eau, que l'étranger porte à ses lèvres ; puis il dit : *Sin dyé !* cette eau et bonne. L'hôte lui répond : Puisse l'eau rafraîchir votre cœur ! Après cette première formalité, on versa du rhum, et les mots : *Okod hou !* (je vous fais mes compliments), furent échangés cinq ou six fois. On se dit ensuite : *Okod hou baddau !* (Bonsoir !) et : *Atyan guau !* (Allez-vous parfaitement bien !) Je fus enfin complimenté pour mon voyage et assuré que « Dieu me rendrait toutes choses prospères. » On distribua alors du rhum à l'escorte ; tous, après avoir bu, se jetèrent de nouveau la face contre terre et s'aspergèrent de sable rougeâtre ; ils déchargèrent ensuite leur fusil au hasard, le canon en l'air, et la moitié des coups ratant.

« L'Akpoulogan, le Mouétonoun et deux autres cabécères me furent alors présentés en due forme, tous passant par le même cérémonial, sauf la poignée de main. Après quoi un joueur de tam-tam frappa deux coups sur son instrument, à plusieurs reprises, et le silence se fit.

Il notifia alors à tous ceux à qui il appartiendrait, que l'ami blanc du roi et le Menjoton allaient boire à la santé de sa Majesté. Sur ce, tout l'assemblée fit entendre un « blou, blou, blou » semblable au bruit que ferait une troupe d'enfants en se battant en même temps les lèvres de leurs doigts. Le rhum fut versé dans deux verres, une petite quantité répandue à terre aux mânes du roi défunt, et tenant nos verres à hauteur, nous fîmes une pause. Aussitôt toute la société se prosterne encore, sauf les deux principaux acteurs, le Menjoten et moi. Un abondant déluge de terre s'ensuivit : on n'apercevait plus qu'un chaos de bras en mouvement, de têtes rouges d'argile, et de sable qui volait. Parmi les *blou blou* et le *borl ah, borl ah* de la foule enthousiaste, nous avalâmes la liqueur... Nouvelle fusillade, un grand feu est allumé sur la place pour illuminer la scène, tandis que le voisinage est éclairé par des lanternes dahoméennes. On commença alors à danser et à fumer ; cela dura jusqu'à neuf heures. Les cabécères déployèrent tous leurs talents chorégraphiques ; ils me demandèrent même de leur donner un spécimen des miens ; mais par un respect bien entendu pour mes articulations, je refusai ; car si je n'eusse pas dansé à la dahoméenne, on se serait moqué de moi ».

Le baton. — On a pu remarquer dans ce récit, l'habitude servile de se prosterner et de se couvrir la tête de terre ou de sable pour faire honneur aux chefs ou au roi. On a pu voir aussi que le bâton du voyageur anglais fut présenté au principal cabécère d'Alladah. Quel est le sens de cette formalité ? Le bâton, sur toute la côte occidentale d'Afrique, est un insigne d'autorité ; bien

plus, il est la représentation de la personne même qui en est le propriétaire reconnu. A ce titre, il est accueilli avec le respect dû à cette dernière. On l'emploie dans tout message, toute négociation, quelquefois même dans les relations privées, où il tient lieu de carte de visite. Le roi, les grands, les personnages marquants, les factoreries, les missions ont leur bâton. La forme de ces bâtons varie. Celui de la mission catholique à Whydah était terminé par une boule d'ivoire surmontée d'une petite croix. Celui du roi de Dahomey porte souvent la figure d'un lion (Kini-Kini, titre donné au roi). Quand on envoie un message, le bâton est confié à un moce (interprète). Le destinataire saisit le bâton pendant que le moce transmet le message, et le garde jusqu'à sa réponse. Le bâton est éminemment utile pour les messages lointains, car il est une garantie sérieuse de leur authenticité (1). Un message royal est délivré avec les formes de respect les plus excessives et le style le plus curieux. J.-A. Skertchly, allant à Agbomey, avait annoncé son arrivée au roi de Dahomey, et reçut la réponse du monarque noir, apportée par deux envoyés : « Gougala et l'autre interprète, dit-il, entrèrent dans la cour, s'agenouillèrent à mes pieds et se couvrirent la tête de terre. Le premier était porteur d'un bâton du roi, sculpture grossière qui pouvait figurer une tête de dauphin tenant dans sa bouche une main humaine : mais cette insigne était enveloppé dans un foulard de soie, recouvert lui-même d'une étoffe blanche. Quand tout fut prêt, le bâton fut dépouillé de ses enveloppes et passé à Amousu, qui,

(1) *Missions catholiques*, 13 décembre 1878.

avec Beccham, se tenait à genoux. Je me levai alors, et reçus le bâton, naturellement avec tout le respect qui lui était dû. Gougala commença ensuite à s'acquitter du message du roi, le répétant phrase par phrase à Amousou, et Beccham me le traduisant à mesure. Après chaque phrase, Gougala traçait avec le doigt une ligne sur le sable, coutume invariable dans tout message important, car l'envoyé peut dire par le nombre de lignes si toutes les parties du message ont été fidèlement transmises. Voici une traduction approximative de celui que je reçus :

« Le roi vous fait ses compliments, le roi vous fait ses compliments, le roi vous fait ses compliments, répété trois fois selon l'usage. — Le roi vous remercie, répété trois fois trois fois. — Il vous remercie de venir le voir. — Il vous remercie pour la fatigue que vous causera le soleil brûlant. — Il vous remercie pour la pluie qui tombera sur votre tête. — Il vous remercie pour les pierres qui heurteront vos pieds. — Il vous remercie pour les hautes herbes qui fouetteront votre visage. — Il vous remercie pour tous les désagréments de la traversée du marais. — Il vous remercie pour la peine que vous aurez à vous procurer de la nourriture. (Et vingt autres phrases de ce genre.) — Il demande des nouvelles de M. A. Swanzy, et de M. Lyall, son agent à Whydah. — Il tient votre bâton dans sa main. — Il vous tient près de son cœur. — Il vous aime trop (c'est-à-dire beaucoup). — Il vous aime comme son fils. — Il vient promptement à votre rencontre. »

« La transmission de cet important discours ne demanda guère moins d'une demie-heure, et dans l'inter-

valle de chaque phrase, les messagers et Amousu touchaient la terre de leurs lèvres. »

Le bâton est donc sacré, au même titre que son propriétaire. Voici une petite anecdote qui en donne une preuve saisissante (1)

Un chef de factorerie du Grand-Popo, nouveau venu dans le pays, avait expédié une embarcation de marchandises par lagune. Comme d'habitude, le chef de la pirogue était muni du bâton de l'agent. La pirogue fut attaquée par une tribu hostile, les marchandises pillées, les piroguiers maltraités.

L'affaire fut soumise au jugement d'une puissante tribu voisine. Les pillards exposèrent pour leur défense, qu'ils avaient à se venger d'un ancien chef de la factorerie de Grand-Popo, et ne savaient pas que cette factorerie eût changé de chef. Sur cet argument, ils furent acquittés, et même les marchandises leur furent attribuées. On allait se séparer lorsqu'on apprit que dans la bagarre le bâton de l'agent européen avait été pris et brisé en morceaux. Aussitôt le conseil des vieillards se remet en séance, et sous le coup d'une indignation profonde, condamne les agresseurs non seulement à restituer les marchandises, mais encore à rechercher les débris du bâton, et à les rapporter solennellement à la factorerie.

Cette personnification du bâton fait songer au rôle de la lance en Biscaye. Dans les foires et les réunions populaires, cette lance, symbole de l'autorité, est fichée en terre sur la place publique, et sa seule présence suffit en général à empêcher tout désordre. Bel exemple du res-

(1) *Missions catholiques*, 13 novembre 1878.

pect de la loi, sans le recours de la force matérielle ! Les nations les plus raffinées peuvent parfois prendre des leçons chez les peuples primitifs ou sauvages.

Insignes de la royauté et du cabecerat.— Outre le bâton qui représente leur personne, les rois et cabécères ont un attirail compliqué d'insignes de leur dignité : bracelets, colliers, sabres, cornes d'argent pour quelques hauts fonctionnaires. La *longue pipe et la vaste poche de cuir* pour le tabac sont aussi des insignes essentiels de leur rang qui ne les quittent jamais. Chacun possède aussi un *tabôuret*, siège fait d'une seule pièce de bois, d'une belle couleur jaune (1). Enfin, en nommant un cabécère, le roi lui donne toujours comme insigne de sa charge un *parasol*. C'est une grande ombrelle plate, avec une bordure découpée qui retombe tout autour. En certains lieux, comme à Porto-Novo, par exemple, les chefs se servent de vulgaires parapluies de diverses couleurs. Mais sur les parasols dahoméens, comme sur les boucliers du moyen-âge, sont inscrits en figures symboliques les exploits de leur maître. Le jeune dignitaire qui reçoit ordinairement un parasol blanc, commence à l'orner de quelques dessins quand il a tué un ennemi, et le charge de figures supplémentaires ou de devises à mesure qu'il accomplit d'autres actions d'éclat. Les parasols sont en coton ; les seuls princes du sang et le roi ont les leurs en soie ou en velours. De même certaines pièces héraldiques ou certaines devises sont réservées à la famille royale, et les faire figurer sur son parasol serait

(1) *Missions catholiques*, 6 décembre 1878.

un crime de haute trahison pour un simple sujet. On voit encore ici quelle étiquette minutieuse règle les plus petits détails chez ces sauvages africains.

Calcul du temps. — Où la barbarie apparaît nettement, c'est dans l'extrême insouciance des noirs pour tout ce qui se touche au calcul du temps. Sans aller jusqu'à dire avec des Marchais qu'ils n'en ont aucune distinction, on peut affirmer que chez eux les divisions du temps sont établies d'une manière vague et souvent irrégulière. On compte par saisons, par lunes quelquefois. Le partage de la journée est déterminé par le soleil, mais d'une façon fort grossière ; ainsi que celui de la nuit qui se règle par les trois chants du coq. Les nègres les plus intelligents ignorent jusqu'à leur âge. Un jour, M. l'abbé Pierre Bouche faisait causer un nègre, son compagnon de voyage : « C'était, dit-il, un beau jeune homme, de vingt-cinq ans environ. Il me raconta que, natif de Gorée, il avait étudié le français dans cette ville, qu'il était parti du Sénégal à l'âge de seize ans, qu'il avait passé dix ans à bord de navires français, cinq ans au Gabon, huit ans sur des vaisseaux anglais, quatre ans à Fernando Po. Il ajouta qu'il avait séjourné encore dernièrement chez lui une quinzaine d'années. Tout cela donnait un total exorbitant. Quel âge as-tu donc ? lui dis-je, en m'efforçant de contenir un rire moqueur. — Dix-huit ans, dit mon interlocuteur avec assurance. Je n'y tins plus ; l'ironie se trahit sur ma physionomie. Le noir sourit et dit : « Vois-tu, moussieu, nègre ne compte pas les ans ; si nègre dit son âge, ne crois pas lui, lui ne sait pas. » Il me répondit avec un si grande bonhomie qu'il eût pu

donner des points au savetier de La Fontaine disant :

> Par an ? Ma foi, Monsieur, ce n'est point ma manière
> De compter de la sorte. »

La monnaie. — Mais si les nègres de la Guinée, comme celui de M. l'abbé Bouche, ne comptent pas les ans, ils savent parfaitement, au contraire, compter les cauris, et ce n'est pourtant pas une sinécure. Le cauris est la principale, presque la seule monnaie du pays. C'est une petite coquille univalve *(Cypræa moneta)* de couleur jaunâtre, et de la grosseur d'une olive. Elle est rare sur la plage occidentale d'Afrique, et les grandes quantités qui ont cours dans le commerce sont apportées de Zanzibar par des navires européens. Le grand avantage ou plutôt le seul avantage de monnaie de cauris consiste dans son extrême subdivision. En effet, il faut 16 cauris pour faire un centime de notre monnaie, soit 80 cauris pour faire un sou. Mais c'est aussi encombrant que la monnaie de fer de Lycurgue ou la sapèque chinoise. On enfile les cauris comme les sapèques, et 40 cauris forment une filière ou *toki*, valeur monétaire immédiatement au-dessus du cauris. Dans les factoreries, on est obligé d'avoir un nombreux personnel de femmes et d'enfants pour compter les cauris, et 20,000 de ces coquilles, ou 12 fr. 50, font la charge d'un homme, ce qui doit rendre assez difficiles les vols importants.

Moralité. — Le vol. — Dieu sait cependant si les noirs sont voleurs et se dédommagent dans le détail des larcins qu'ils ne peuvent commettre en gros ! La réputation que Bosman leur a faite d'ancienne date est toujours méritée. Quand le blanc qui arrive à Whydah chavire

au passage de la barre, les nageurs Kroomen qui l'arrachent à la fureur des vagues lui escamotent assez souvent, dit-on, avant de le déposer sur la grève, de quoi payer largement le sauvetage (1). Les fraudes commises ou essayées dans le commerce de la poudre d'or, de même que dans tous les autres commerces sont innombrables et très habilement pratiquées ; et rien ne décourage les coupables, ni la honte d'être découverts, qu'ils ne ressentent pas, ni la crainte des châtiments. Les missionnaires signalent toutefois, à l'honneur de la probité guinéenne, une coutume fort intéressante. Sur le bord des routes, dans les lieux isolés, on rencontre souvent, abritées sous de petits hangars, des jarres d'eau fraîche et des provisions de bouche. On voit des cauris tout auprès. Personne pour surveiller la boutique en plein air : « La première fois, dit M. l'abbé Courdioux, que je fis cette rencontre, j'en fus fort étonné : Pourquoi, demandai-je à mes hamaquaires, a-t-on placé et abandonné là toutes ces choses. — Pour être vendues. — Mais où sont les marchands ? — Nous ne savons pas, Père ; peut-être à une lieue d'ici ; — et les voyageurs et les passants ne volent rien de tout cela ? — Oh ! non, père. On est si heureux de trouver des vivres et des rafraîchissements sur sa route, dans les lieux aussi écartés, qu'on se garderait bien de rien toucher, avant de déposer, comme tu vois, le prix convenu (2)

La cause de cet usage, qui semble témoigner d'une grande délicatesse de sentiments, mériterait d'être curieusement approfondie. Car il est en désaccord avec la

(1) *Souvenirs du Dahomey*, par l'abbé Laffite.
(2) *Missions catholiques*, 3 janvier 1879.

pratique générale des noirs de la côte, et même avec l'opinion publique, chez eux très indulgente ou même favorable à l'improbité sous toutes ses formes.

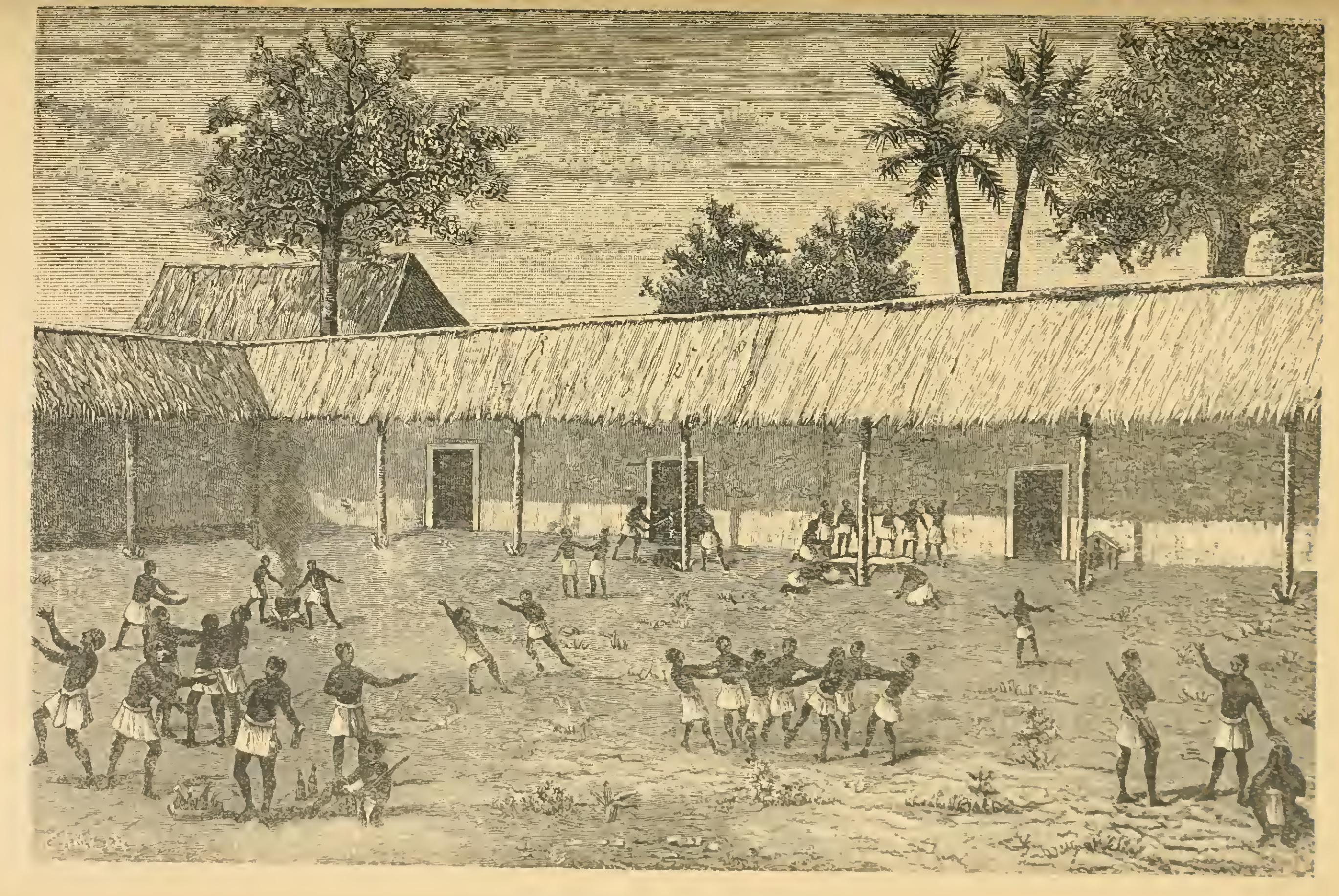
La police. — La loi est, au contraire, sévère pour le vol, et tandis qu'un adroit larcin excite l'envie et l'émulation, il est puni par le juge d'une manière rigoureuse. En plusieurs pays, la police et bien faite, et sous le nom de *moces*, *laris*, *zangbetos,* il existe des agents qui recherchent avec vigilance les coupables de tout genre. A Agbomey, on emploie un moyen plus original, mais moins sûr de découvrir les voleurs : Chaque *Salam* ou quartier est tenu de fournir un coq aux féticheurs. Ceux-ci leur font avaler une potion sacrée. Le coq qui en meurt désigne le quartier où se trouve le voleur recherché. On renouvelle la même opération pour toutes les familles de ce quartier, jusqu'à ce qu'on arrive à connaître la famille du voleur. On procède envers cette famille de la même manière encore, c'est-à-dire que chacun de ses membres doit fournir un coq. Le voleur est de la sorte infailliblement découvert, et le châtiment ne se fait pas attendre, car on ne connaît à la capitale ni cour d'appel, ni cour de cassation (1). » Ce genre d'épreuve judiciaire doit avoir l'avantage de payer les honoraires des féticheurs en garnissant abondamment leur basse-cour ou leur garde-manger.

Débiteurs insolvables. — M. l'abbé Bouche, témoin de l'enterrement d'un noir dont on chantait les

(1) *Missions catholiques*, 3 janvier 1879.

louanges, raconte qu'on lui décernait entr'autres, l'éloge suivant : « Il a su faire des dettes et mourir sans les payer. » Sur ce point aussi, pendant que l'opinion populaire exalte la fraude, la loi, en certains lieux du moins, réagit d'une manière rigoureuse. Chez les Popos, par exemple, le débiteur qui ne peut payer, à l'instar de celui de l'ancienne Rome, devient l'esclave de son créancier et travaille pour lui le reste de ses jours. De plus, il est l'objet d'un refus de sépulture, déshonneur très sensible aux familles. Aussi arrive-t-il souvent que les parents du défunt se cotisent pour payer ses dettes et avoir le droit de l'enterrer.

Importance de la sépulture. — Partout sur la côte de Guinée l'on remarque cette importance extrême attachée à la sépulture, partout les indigènes font des sacrifices considérables pour l'assurer à leurs parents. A Abéokoutah, par exemple, une sorte de société secrète, celle des Ogbonis, impose à ses membres de rendre à la société, à leur mort, tout ce qu'ils en ont reçu pendant leur vie, et c'est une lourde charge ; or, toute la famille du défunt concourt avec une bonne volonté entière à payer les dettes qu'il a contractées comme membre de l'association. Lorsqu'un nègre meurt loin de son pays et de ses parents, ceux-ci pour pouvoir lui rendre les honneurs funèbres, font rapporter du moins ses cheveux et ses ongles, ainsi qu'un peu de la terre qui le recouvre ; ils les déposent en un lieu voisin, répandent dessus quelques poignées de cette terre étrangère ; et le lieu ainsi consacré est respecté comme la tombe du défunt. Un usage analogue existe chez les Chinois ; on sait d'ailleurs avec quel soin ces derniers, lorsqu'ils émigrent,



FUNÉRAILLES EN GUINÉE

stipulent que leurs corps sera rapporté dans leur patrie. Ces préoccupations tiennent à une idée religieuse : les noirs comme les habitants du Céleste-Empire rendent à leurs parents défunts un culte domestique, comme on va le voir tout à l'heure.

Rites funéraires. — Les rites funéraires varient selon les divers points de la Guinée, et les divers peuples. Cependant il n'est pas difficile d'y relever un certain nombre de traits généraux, qui donnent à toutes ces cérémonies une ressemblance de fond.

Aussitôt que le malade a rendu le dernier soupir, la case retentit de cris et de sanglots, et le rôle des *pleureuses*, que l'on retrouve jusque dans le midi de l'Europe, commence bruyamment. Elles entremêlent leurs gémissements et leurs hurlements de douleur, de complaintes enfantines et bizarres, parfois touchantes. M. l'abbé Bouche cite quelque strophes de ces improvisations primitives.

« Jamais plus je ne pourrai le voir ! C'en est fait ! Je ne le verrai plus ! Déjà, hélas ! je ne le vois plus ! »

« Je vais à la fontaine et je laisse la foule s'écouler ; j'attends jusqu'à la nuit, je suis seule hélas ! »

« Je vais au marché, et je laisse la foule s'écouler, j'attends jusqu'à la nuit, je suis seule, hélas ! ».

« Je vais sur le chemin, la foule lentement s'écoule ; la nuit vient, et toujours je suis seule, hélas ! (1) ».

Les pleureuses soutiennent leur inspiration poétique par de fréquentes accolades à la bouteille de tafia. Ce-

(1) *La Côte des Esclaves et le Dahomey*, p. 213.

pendant les parents et amis arrivent et ensevelissent le défunt : sa tête est rasée, le corps lavé et oint convenablement. Ses bras et son cou sont ornés des bracelets et colliers qu'il avait portés pendant sa vie et il est revêtu de ses plus beaux vêtements. On a préalablement immolé une poule afin d'acheter le passage pour l'autre vie, de même que les Grecs et les Romains payaient pour leurs défunts le denier de Charon. Pendant tout ce temps-là les amis et connaissances affluent à la maison mortuaire ; ils mangent et boivent copieusement ; sous prétexte d'éloigner la tristesse de la famille, ils crient, chantent et dansent, et font de la fête funèbre une orgie permanente.

Un ou deux jours après, ont lieu les funérailles. Le corps du défunt, s'il appartient à une famille riche, est mis dans un cercueil de bois, sur le côté droit ; des cauris, de l'eau-de-vie, des vêtements sont placés dans l'intérieur du cercueil comme provisions de voyage, car le défunt vivra dans l'autre monde. Les pauvres sont simplement enveloppés d'une natte. D'ordinaire l'enterrement se fait dans la case même qu'habitait le défunt, à grand renfort de cris, de danses, de coups de tam-tam et de fusil. Un morceau de fer semblable à une torche est fiché en terre pour marquer la place où se trouve le crâne, car la tête est la partie du corps à laquelle s'adressent les honneurs funèbres. D'autres fois l'on détache cette tête du tronc, après quelques semaines ; on l'enferme dans un vase de terre qu'on expose dans un coin de la case, où elle est l'objet d'offrandes et de cérémonies périodiques.

Le suicide. — Les suicidés sont, au Dahomey, privés de ce culte du foyer. En effet, on leur coupe la tête et

on l'envoie au roi. Ils sont aussi voués au mépris public. Il semble d'ailleurs que l'opinion soit ici d'accord avec la loi. Les sentiments du nègre à l'égard du suicide sont reflétés dans une légende assez curieuse, recueillie par M. l'abbé Courdioux : « Un homme, étant tombé dans l'indigence, n'eut bientôt plus rien à manger. Il fit réflexion que sa vie était détestable. Il prit une corde, monta sur un arbre et se mit en mesure d'attacher sa corde à une branche pour se la passer au cou. Soudain, jetant un regard au-dessous de lui, il aperçut un lépreux qui prenait un bain à quelques pas de là. Il lui crie de s'en aller au plus vite. Le lépreux, ayant achevé de se laver, prit son pagne et s'enfuit en disant : « Je vais chez moi jouir de la vie. » Celui qui était sur l'arbre, étonné de ces paroles, s'écria : « Comment ! De quelle vie va donc jouir ce malheureux qui n'a ni mains ni pieds, et dont les chairs ont été dévorées par la lèpre ! Moi, j'ai de bonnes mains, de bons pieds, et je vais me prendre !... Oh ! non. Je laisse là ma corde, et je vais chez moi pour jouir encore de la vie (1). »

Mariage. — La croyance obscure à une autre vie apparaît dans la plupart des cérémonies funèbres, et la mort éveille évidemment chez les noirs des sentiments religieux. Il n'en est pas de même du mariage qui se distingue à peine d'un acte purement profane. C'est, au fond, un contrat de vente où le consentement de la femme n'est point requis, le père agissant vis-à-vis d'elle en maître et propriétaire. La réunion d'une sorte de conseil

(1) *La Côte des Esclaves et le Dahomey*, p. 217.

de parents pour juger des mérites de l'alliance proposée, donne seule à cette affaire un certain caractère familial. Si quelque proche parent du futur a gravement offensé un proche parent de la jeune fille, la demande en mariage est aussitôt repoussée par le conseil. Si, au contraire, le parti paraît sortable, on consulte Ifa, la déesse du sort, qui se laisse toujours toucher par une riche offrande. Les premiers cadeaux de rhum et de cauris envoyés par le jeune homme sont acceptés ; les seconds ne se font pas attendre et complètent la dot à payer par lui. Tout est alors préparé pour le mariage. Une grande fête a lieu : après le banquet et la danse, la fiancée est remise à son mari par quatre vieilles prêtresses de Legba qui, plaçant les mains de la jeune fille dans les siennes, lui disent ; « Nous t'avons amené ton épouse ; reçois-la, fouette-la si elle est méchante, traite-la avec bonté si elle est sage. » Cette formalité, la seule qui rappelle une idée religieuse, une fois accomplie, la femme prend place à son rang dans le harem de l'époux.

La polygamie. — La polygamie, comme chacun sait, est générale en Afrique, et les femmes des nègres fétichistes vivent dans un état d'infériorité analogue à celui des musulmanes. Elles ne servent qu'à genoux leur seigneur et maître, et sont soumises aux plus rudes travaux. L'intérêt aussi bien que la passion de la chair contribuent puissamment à maintenir cette coutume de la pluralité des femmes : car ce n'est pas seulement par sensualité, c'est aussi par ambition, que le noir achète beaucoup d'épouses ou d'esclaves ; il augmente sa richesse par le profit qu'il tire de leur travail,

ou par l'influence que lui apportent des alliances avantageuses.

Cet état de choses est éminemment favorable au déchaînement de toutes les convoitises et à l'entière corruption des mœurs. Il n'est peut-être pas de plus grand obstacle à l'action des missionnaires, et beaucoup de voyageurs attribuent à la polygamie, une grande partie des maux qui désolent et dépleupent l'Afrique.

Un tel désordre n'empêche pas que l'usage ait établi une certaine hiérarchie au foyer domestique, s'il est permis de l'appeler ainsi. L'une des épouses, ordinairement la première en date, a le nom et la charge *d'iya'allé,* (maîtresse de maison). Elle possède de ce chef une certaine autorité sur les autres, et parfois quelque influence sur le mari. La seconde femme est populairement appelée *l'orogoun*, c'est-à-dire la *querelleuse*. Les sentiments de cette épouse en sous-ordre sont à bon droit suspects, et les petits contes ou *alos* de la littérature nègre lui donnent toujours le vilain rôle.

Les enfants. — Éducation. — Cette organisation de la famille en relâche est en dénature complètement les liens. Quelle place, par exemple, est faite à l'affection du père pour les enfants ? Il n'a ni le temps, ni le pouvoir de s'occuper d'eux. On peut dire que l'enfant appartient à la femme : oui ! en ce sens seulement que c'est elle qui en a la charge, mais non le profit. L'éducation, d'ailleurs, est peu compliquée, et la négresse y apporte la même insouciance qu'à tout autre chose. Voici un petit tableau pris sur le vif de la mère et de l'enfant dans le milieu équatorial : « Si ce n'était, dit

M. l'abbé Laffitte (1), la compassion qu'inspirent ces pauvres mères toujours à la chaine, rien de curieux comme un défilé de femmes allant faire leur provision d'eau. Elles vont par bandes de douze, quinze, vingt, marchant à la suite l'une de lautre, la cruche posée sur la tête, la pipe à la bouche, le négrillon sur le dos, jasant comme des pies, sans s'occuper le moins du monde de leur progéniture, dont le corps branle en tous sens. Elles traversent ainsi, en plein midi, alors que le soleil darde ses rayons les plus brûlants, toutes les rues de Whydah, où des essaims de petits nègres sont couchés pêle-mêle, les uns barbotant dans les immondices, les autres dormant d'un profond sommeil ; et les mères sont indifférentes à tous ces beaux spectacles. »

Esclavage. — L'esclavage, comme nous l'avons vu plus haut, est en pleine vigueur chez les noirs fétichistes et musulmans de l'Afrique. On naît esclave, ou on le devient par des condamnations, par le vol et la razzia, par la guerre surtout. L'esclave chez les noirs, disent les voyageurs, n'est pas absolument mis au rang des choses, il peut posséder, amasser un pécule, être héritier parfois, se libérer si les circonstances sont favorables. Le maître n'a pas sur lui, en principe, droit de vie et de mort. Mais sauf ces légères atténuations au malheur de sa condition, son sort est horrible et digne d'une pitié profonde. Soumis à la tyrannie et au caprice du chef de la maison, tout droit sacré, toute pudeur sont violés en lui. La moindre tentative de révolte le voue légalement à la peine de

(1) *Souvenirs du Dahomey.*

mort ; les fautes les plus légères sont punies des chaînes ou du kpachan (fouet de cuir d'hippopotame). Souvent il cherche à échapper par la fuite à son intolérable existence. Mais si les évasions sont fréquentes, les évasions manquées le sont aussi ; le Dahomey surtout, entouré d'impraticables marais, est pour le pauvre fugitif la mieux close des prisons. Repris par la vigilante police du roi, et ramené à son maître irrité, il expie par de cruels châtiments ses velléités d'indépendance. L'abrutissement moral et l'énervement physique sont les conséquences naturelles de cet odieux régime. D'après Fleuriot de Langle, quelques malheureux, saisis de l'incurable marasme qui atteignait parfois l'esclave antique, et que les Romains nommaient *tœdium vitœ,* demandent à leur maître, comme une faveur, de les faire mourir, et le maître fait droit à leur requête.

Cette esquisse des institutions domestiques sur la côte de Guinée nous montre au front de la société noire les deux stigmates honteux de l'esclavage et de la polygamie, signes certains d'infériorité sociale. Qui les effacera ? L'Islamisme est marqué lui-même d'une semblable flétrissure ; si le monde africain se jette dans les bras du prophète, il est perdu pour le progrès. Seule, la doctrine supérieure du Christianisme, qui fit des nations européennes les premières de l'univers, peut le tirer de sa dégradation ; seule l'Église par son action maternelle, peut diriger vers le bien, lentement peut-être, mais sûrement, ces grands enfants vicieux qu'on appelle les nègres. Tout autre remède n'est qu'un palliatif éphémère, dont le mal triomphera bientôt pour s'aggraver encore.

CHAPITRE V.

Institutions politiques.

La plupart de ceux qui ont visité les côtes de l'Afrique Occidentale y dénoncent avec indignation les abus criants du pouvoir, et la tyrannie intolérable qui force grands et petits à courber la tête en tremblant devant les caprices les plus monstrueux du souverain.

D'autre part, certains auteurs signalent dans ces régions quelques gouvernements tempérés, et un homme de grand sens, le missionnaire Borghero, parlant de la constitution des divers États dans la Guinée septentrionale, nous dit : « Peut-être, si l'on voulait se donner la peine de bien examiner les choses, on se convaincrait qu'au fond *il y là plus de sagesse qu'on ne le croit ordinairement.* »

Ces appréciations semblent contradictoires : elles peuvent cependant se concilier.

Organisation et fonctionnement du pouvoir. — Oui, si l'on ne considère que l'organisation du pou-

voir chez les négres de la Guinée, on peut constater chez eux l'existence de formes politiques très acceptables. Les familles groupées et réparties sous l'autorité des *ballés* ou patrons, ceux-ci soumis à des chefs, *oloris* ou *cabécères ;* les chefs eux-mêmes nommés par le roi et dépendant de lui, tel est l'ordre hiérarchique le plus souvent établi dans l'État (on trouve aussi quelques constitutions non monarchiques, mais elles conservent plus ou moins les groupements inférieurs). Ajoutez à tout cela le corps des prêtres ou féticheurs gardiens des usages du pays, dont l'autorité tantôt manifeste, tantôt occulte, s'impose au souverain lui-même. Le pouvoir de celui-ci, en effet, ne s'exerce que dans la limite du droit coutumier. Il est d'ailleurs tempéré par les ministres, les chefs secondaires et les *palavres,* assemblées dans lesquelles se débattent certaines questions politiques ou judiciaires. Un tel système n'a rien de déraisonnable et peut être qualifié de sage. Il serait sage, assurément, si Dieu et la raison se trouvaient à leur place pour animer le mécanisme gouvernemental. Mais, sauf de rares exceptions à des degrés divers, par suite du déplacement et de la méconnaissance de ces forces essentielles, la machine fonctionne à peu près uniquement pour le mal et pour le malheur des peuples. Le soi-disant droit coutumier n'est en effet qu'un ensemble d'usages absurdes, oppressifs, nullement basés sur le droit naturel ; ces usages sont moins des traditions nationales qu'une répétition inintelligente de ce qui s'est déjà fait accidentellement. Le corps sacerdotal est composé de prêtres fourbes, vénaux et corrompus. Les rois et les chefs n'agissent qu'en vue d'eux-mêmes, sans aucun sentiment du bien public, et selon leur bon plaisir. Il est rare que le despotisme

rencontre des obstacles, excepté là où il blesse la superstition de quelques féticheurs ou l'égoïsme de quelques grands. Le peuple est donc esclave en masse des supériorités sociales de tout ordre. Aussi les injustices, les extorsions, les cruautés atteignent-elles parfois le degré d'horreur que l'on peut attendre du déchaînement de la passion toute-puissante (1)

Variété des formes politiques. — Sauf les caractères communs dont je viens de parler, les institutions politiques, comme les usages et les coutumes, varient beaucoup de peuple à peuple et même de tribu à tribu dans la Guinée supérieure et sur les rives du Bas-Niger. La description détaillée en serait fastidieuse, impossible même. On y trouve de vraies républiques, comme celles des Minas ; des États confédérés, comme la grande cité d'Abéokouta. La constitution de cette dernière découle presque nécessairement de son origine. On se rappelle en effet (2) qu'Abéokoutah est formée des populations émigrées d'une quantité de villages Yorubanis. Les tribus ont conservé leur nom, leur religion, leurs usages, quelques-unes, même leur roi. Il y a encore sept rois à Abéokoutah. L'un d'eux, le roi d'Alaké, a autorité sur les autres. Son pouvoir toutefois est bien loin d'être absolu. D'abord son élection a besoin d'être confirmée par les autres rois ; de plus, ce n'est pas lui qui est chef de l'armée : cette fonction est confiée au *bachoroun,* élu à vie, et faisant de droit les intérims royaux ; enfin, tout le monde, à

(1) V. *la Côte des Esclaves et le Dahomey*, par M. l'abbé P. Bouche.
(2) V. Chapitre II, *in fine*.

Abéokouta, même le roi, est dominé par une société secrète (1) fortement organisée, celle du *Ogbonis*. « Ils sont, dit le P. Holley, les maîtres du pays, et passent pour posséder un secret. Ce secret ne paraît être autre chose qu'une série de moyens connus d'eux seuls, propres à gouverner le noir, à l'exploiter, et à paralyser chez lui l'influence européenne (2). »

La forme monarchique est la plus commune. — L'immense majorité des peuples, dans la région qui nous occupe, est soumise au régime monarchique. Et la meilleure manière de donner brièvement une idée claire de leur état politique est d'exposer comment est constituée la nation qui résume le mieux, en les accentuant, les traits généraux de l'organisation sociale des noirs, et s'en distingue en même temps par des caractères particuliers qui en font la plus curieuse peut-être du continent africain. La physionomie à la fois sinistre et originale du Dahomey a déjà commencé à se dessiner dans les pages précédentes ; on va la voir se compléter ici dans toute son étrangeté.

Le Dahomey. Ses historiens. - Quelle est l'origine du Dahomey ? Un trait caractéristique de l'infériorité sociale des nègres est leur indifférence pour le passé et leur insouciance de l'avenir. Le présent est tout pour eux. Non seulement ils ne fixent pas leurs souvenirs par l'écri-

(1) Il existe dans la Guinée de nombreuses sociétés secrètes. On en trouve aussi dans l'Afrique centrale.

(2) *Missions cath.* du 11 février 1881.

ture, mais les traditions historiques ne se conservent pas parmi eux au même degré que chez d'autres nations barbares. Plusieurs peuples cependant échappent à cette règle : nous avons vu déjà, par exemple, que les empires Mandingo-Phouls du Soudan Occidental ont une histoire qui témoigne de leur civilisation passée. Le Dahomey est une exception non moins éclatante : son passé est connu. Il faut peut-être en chercher une première raison dans le culte des souverains morts, porté jusqu'au fanatisme, qui fait le fond de la coutume dahoméenne. Mais il faut ajouter surtout que les anciens rois du pays ont bénéficié du privilège unique parmi les monarques africains d'avoir des historiographes européens ! Des officiers et des trafiquants anglais, Snelgrave, Norris, Abson, Dalzell, au siècle dernier ; Mac Leod au commencement de celui-ci, ont rédigé des annales très détaillées sur les vicissitudes et les progrès du Dahomey.

Origine du Dahomey. — La fondation de cet État daterai de 1625. L'histoire de son origine est en partie légendaire, mais piquante et bien conforme aux mœurs barbares. Au commencement du XVIIe siècle fleurissait sur la côte des Esclaves le royaume d'Ardrah peuplé par la nation des Ffons. Son souverain mourut en 1610, laissant trois enfants qui se partagèrent ses États. Le plus jeune, que l'histoire nomme Tacoudounou, hérita de la partie nord du royaume, et se fixa à Dawhi, entre Kanah et Agbomey, deux villes qui appartenaient à des princes étrangers. Un premier meurtre, commis sur le roi de Kanah, venu amicalement le voir, mit le perfide Tacoudounou en possession de cette principauté. Puis il s'insinua avec astuce dans les bonnes grâces du roi d'Agbo-

mey, nommé Dâ. Mais les exigences de Tacoudounou avec son nouvel ami devinrent si exorbitantes qu'un jour Dâ irrité lui dit : « Rien de ce que je t'ai donné ne te satisfait ! Viendras-tu donc bâtir jusque sur mon ventre ? » Ainsi désappointé, le prince Ffon jeta le masque, cria à l'insulte et déclara la guerre au roi d'Agbomey. Il le vainquit et le fit prisonnier. Dans l'ivresse du triomphe, après avoir tué son ennemi, il lui fit, par une dérision barbare, ouvrir le ventre en souvenir des paroles qu'il avait prononcées, et sur ses entrailles déchirées édifia les fondements d'un palais auquel il donna le nom de Dahomey (ventre de Dâ). Les Ffons qui avaient suivi sa fortune, changèrent alors leur nom en celui de Dahoméens (1625). Ainsi fut établie, par la ruse et la force, cette petite monarchie conquérante et cruelle, qui ne s'est soutenue dans le cours du temps que par les rapines et la guerre.

La suite des rois de Dahomey. — Les deux successeurs immédiats de Tacoudounou, Adanzou et Wibaghé, sont fort obscurs. Le quatrième roi de Dahomey, au contraire, fut un fameux conquérant : Guadja-Trudo (1708-1732) s'empara de la ville et d'une partie du royaume d'Ardrah, berceau de sa famille ; puis, en 1727, de Whydah qui faisait alors partie du petit royaume de Juida, avec Savi pour capitale. On lui attribue la création des *Amazones,* ces guerrières d'élite sur lesquelles on verra bientôt de curieux détails.

Bossa Ahadi, son fils, qui ne régna pas moins de quarante-trois ans (1732-1775), a laissé la réputation d'un affreux tyran que de nombreuses révoltes ébranlèrent plus d'une fois sur son trône, mais qui sortit vainqueur

de toutes ces luttes intestines aussi bien que des guerres entreprises à l'étranger.

Son fils, Adanzou II, agrandit ses États à l'est aux dépens de Nagos, et construisit la route de Whydah à Agbomey.

L'hérédité appela au trône Winouhiou, aussi guerrier que ses pères, mais beaucoup moins heureux dans ses entreprises. Il devint tributaire des Eyeos, et mourut en 1817 (1).

Ghézo, son fils, lui succéda : c'est le plus célèbre des rois de Dahomey : il délivra son peuple du tribut des Eyeos, et étendit la frontière nord de ses États jusqu'aux monts de Kong. Ennemi acharné d'Abéokoutah, il ne put cependant la prendre, et essuya devant ses murs un échec désastreux en 1851. Ghézo avait presque supprimé les sacrifices humains dans son royaume et semblait favorable, vers la fin de son règne, au Christianisme, lorsqu'il mourut, en 1858, de la petite vérole, disent les uns, empoisonné, selon d'autres, par les féticheurs.

Gréré, son fils, dont j'aurai plus d'une fois à parler ici, se posa comme le restaurateur des traditions daho-

(1) Une certaine obscurité règne sur cette époque de l'histoire du Dahomey. Quelques auteurs donnent pour successeur à Winouhiou d'abord Ebomi, puis Adandosan ; Ghézo ne vient qu'en troisième ligne. Ebomi ne serait-il pas un des noms de guerre de Winouhiou lui-même que l'on aurait ainsi dédoublé ? Adandosan est un plus jeune frère de Ghézo ; d'après les uns il régna quelque temps et fut déposé par le peuple (V. Forbes, II, p. 89) ; d'après d'autres, ce ne fut qu'un rebelle dont la tentative fut réprimée. Quoiqu'il en soit de ces divergences, il paraît qu'Ebomi (s'il exista) et Adandosan ne sont point considérés comme rois légitimes, car leur tombeau n'est pas à Agbomey et ils n'ont point de part dans les libations offertes aux souverains défunts. (Voy. Skertchly, *Dahomey as it is*, chap. XX et XXIV.)

méennes les plus barbares ; il maintint le commerce des esclaves et multiplia les sacrifices humains.

La série des rois de Dahomey comprend, comme on le voit, neuf noms, y compris celui de Gréré, malheureusement régnant depuis trente ans. Le calcul de la moyenne pour chaque règne donne vingt-neuf ans ce qui est beaucoup, si l'on considère que la longévité n'est pas commune parmi les habitants des régions équatoriales.

Constitution du Dahomey. — Le Dahomey est une monarchie héréditaire, despotique au plus haut degré, et organisée d'une manière toute militaire.

Le principe d'hérédité ne fait pas obstacle à un certain droit de sélection qu'exercent les grands dignitaires du royaume parmi les descendants du roi défunt. Ghézo, par exemple, monta sur le trône par préférence à un frère plus âgé qui fut écarté comme difforme ; et Gréré lui-même aurait dû céder le pas à Godo, son aîné, si l'ivrognerie notoire de celui-ci ne l'eût fait juger indigne de la royauté.

La propriété. — Au Dahomey, tout appartient au roi, choses et hommes. La propriété privée n'y est en réalité qu'une possession précaire. Cette insécurité comprime toute initative, étouffe tout progrès agricole ou commercial. Il n'est pas prudent d'être trop riche et de réussir dans ses affaires. Le droit de propriété du roi sur les hommes y est compris avec tant de rigueur qu'un auteur lui attribue la rareté des empoisonnements, si communs sur la côte partout ailleurs qu'au Dahomey : d'après lui, en effet, ce crime est sévèrement puni, non

parce qu'il est un attentat contre la vie humaine, mais parce qu'il détruit *la propriété du roi* (1).

L'Impôt. — Sous un pareil régime, on peut bien penser que l'établissement de l'impôt ne souffre pas d'opposition. On distingue l'impôt régulier et l'impôt extraordinaire. Le premier consiste d'abord dans les dons offerts au monarque à l'occasion des coutumes annuelles, puis en de lourdes taxes frappant la vente et le transport de tous les articles de commerce, l'huile de palme notamment. Les *onibodés* du roi stationnent sur les marchés, prélevant sur chaque objet un nombre de cauris proportionnel à sa valeur. Ou bien, assis à leur guichet sur le bord des grandes routes et aux débarcadères de la lagune, ils guettent les passants pour exercer leur droit d'octroi sur les marchandises transportées. Des aggravations vexatoires et ridicules viennent s'ajouter à ces exigences : si un coq chante sur la grande route, dit Forbes (2), il est confisqué au profit du trésor. Aussi sur tout le parcours de Whydah à Agbomey, les coqs sont-ils muselés.

Les impôts extraordinaires tendent à tomber en désuétude. Ce n'est autre chose qu'une véritable razzia exercée de temps à autre par le souverain sur ses sujets. Quand le *roi veut manger*, c'est-à-dire quand il a besoin d'argent, des envoyés spéciaux font à son profit, dans les villes et villages, des visites domiciliaires d'où ils sortent les mains pleines. Pour échapper à ce pillage

(1) V. Skertchly, *Dahomey as it is*.

(2) *Dahomey and the Dahomans*, p. 35.

légal, en 1881, une foule de nègres de Whydah vinrent déposer un jour à la Mission catholique leur petit avoir, et ne le retirèrent qu'après le passage des *voleurs du roi* (1).

La suppression de la traite a diminué sensiblement les revenus du roi de Dahomey. Mais aux sources de sa fortune ci-dessus énumérées, il faut encore ajouter le produit des amendes et des confiscations.

La justice. — Rien de plus facile à prononcer que ces peines, et leur application se fait parfois avec une cynique partialité. Les manquements aux innombrables et absurdes usages consacrés étant inévitables, celui qu'on veut condamner peut toujours être trouvé en faute. On fait *palavre*, c'est-à-dire que l'on réunit les notables du village en cour de justice improvisée, et là, sous la présidence du cabécère, à grand renfort de cris, d'accusations, de plaidoiries pour et contre, le sort du prisonnier est décidé, et le verdict est rarement favorable.

Chaque cabécère a donc son tribunal, et il use largement de son droit de condamner, on peut dire que le souverain lui donne l'exemple, et que l'autorité royale est loin de représenter la clémence. Au souverain est ordinairement réservé le prononcé des peines capitales. Les cabécères n'infligent pas seulement l'amende, mais encore la prison et la bastonnade : « La prison dahoméenne, dit M. l'abbé Laffitte, est un véritable cloaque ; les condamnés sont jetés dans un trou humide, creusé en forme de puits ; la vermine pullule au milieu des immondices qui couvrent le sol, et l'air est empesté des

(1) *Le Dahomey*, p. 95.

exhalaisons putrides qui sortent de cette cuve..... J'ai vu un nègre sortir de prison ; il avait de la peine à traîner son corps amaigri par une longue suite de privations et de tortures ; sa peau, enduite d'une vase verdâtre, sillonnée en tous sens par la vermine, était hideuse à voir (1). »

Nos regards ne peuvent guère soutenir non plus la vue de la bastonnade. Pour recevoir ce châtiment atroce, le patient est accroupi, les mains sont liées ensemble et passées par dessous les genoux; un bâton introduit entre les bras et les jarrets empêche tout changement de position. Sur les reins ainsi tendus à l'extrême, deux bourreaux se mettent en devoir de casser un nombre déterminé de baguettes. Chaque coup est accompagné des hurlements de la victime, dont le dos, dit un témoin oculaire, ressemble bientôt à un morceau de viande crue. Pour comble d'horreur, à la fin du supplice, le patient est renversé et traîné sur le sable dans ce lamentable état. Beaucoup s'évanouissent avant la fin de l'épreuve.

L'ARMÉE. — L'organisation militaire a été l'objet de la constante sollicitude des rois du Dahomey. Elle prime toutes les autres, et les chefs supérieurs de l'armée sont au-dessus de tous les fonctionnaires civils sans exception. Ils cumulent d'ailleurs des attributions de caractère et d'ordre fort divers, à désespérer les partisans de la séparation des pouvoirs.

La hiérarchie dans l'armée offre une régularité et une quasi-symétrie faite pour étonner dans un peuple barbare.

(1) *Le Dahomey*.

Les troupes dahoméennes se partagent en deux grands corps : celui des guerriers et celui des Amazones.

Les guerriers. — Le corps des guerriers se subdivise lui-même en aile droite et aile gauche, et chacune des ailes en deux brigades.

A l'aile droite, nous trouvons d'abord le Ningan, le plus haut dignitaire du royaume, premier ministre, généralissime, grand-juge, directeur de la police, et aussi bourreau en chef pour le service du roi son maître. Cet officier semble avoir sous son autorité plus immédiate la première brigade. Il ne s'occupe pas des affaires civiles, et les transactions commerciales sont au-dessous de lui. La guerre est son département. Tous les prisonniers capturés pendant la campagne sont confiés à sa garde. Le Ningan est le seul fonctionnaire qui ait le privilège de parler « *comme la gueule du lion* », c'est-à-dire de s'adresser au souverain avec le préfixe « *Aïah* », onomatopée qui est supposée reproduire le rugissement du lion.

Le commandement de la seconde brigade de l'aile droite se nomme le Gaou.

A l'aile gauche se place au premier rang le Méhou, le second en dignité après le Ningan. Outre ses fonctions militaires, il est chargé de veiller sur les visiteurs étrangers qui se présentent à la cour, et de centraliser les revenus de la couronne qu'il passe ensuite au Benazon (trésorier).

La seconde brigade de l'aile gauche est commandée par le Kposou.

Au troisième degré dans la hiérarchie, c'est-à-dire immédiatement au-dessous du Ningan et du Méhou, on place le Yévoghan ou vice-roi de Whydah ; il paraît avoir

rang de chef militaire, bien qu'il ne puisse exercer de commandement actif dans l'armée d'Agbomey.

Il faut relever ici une particularité remarquable. Tout officier, d'après la règle, est doublé d'une sorte de lieutenant ou second, exerçant les mêmes attributions sous son autorité. Ainsi le second du Ningan se nomme le Binwanton, celui du Méhou, l'Adonejan, celui du Gaou, le Metro, etc. Ce principe de la dualité des charges s'étend très loin, et donne lieu à des applications curieuses comme on le verra plus tard.

Les troupes dahoméennes comptent des régiments de diverses armes : on voit les bayonettiers ou *Achi*, les espingoliers ou *Agbarayé*, les chasseurs royaux ou *Ganunlan*, les hastaires ou *Zohounoun*, les archers ou *Aro*, etc. Les soldats de chaque arme sont versés par parts égales dans l'aile droite et l'aile gauche de l'armée.

Les amazones. — J'ai nommé les amazones. Cette armée de femmes est assurément l'institution la plus originale du Dahomey (1), et une des causes de la célébrité de ce royaume en Europe. On fait remonter son organisation au roi Guadjo-Trudo (1728) qui, avec l'aide du premier régiment féminin, attaqua et mit en déroute les habitants de Whydah. Mais c'est Ghézo, l'avant-dernier roi, qui donna au corps tout son prestige et l'éleva au rang de l'armée masculine ou plutôt à un rang supérieur. C'est lui qui en régla avec sévérité le recrutement, en

(1) Le roi de Dahomey n'est pourtant pas le seul monarque africain qui ait militarisé l'élément féminin. V. dans les *Missions catholiques* du 2 octobre 1884, des détails sur les Amazones du roi de Bida et le portrait de Mytha, leur générale.

enjoignant à tout sujet de présenter ses filles à la cour pour qu'il soit décidé de leur sort. Une espèce de Conseil de révision se tient ainsi tous les trois ans, et les jeunes filles trouvées « *bonnes pour le service* » sont versées dans le corps des Amazones comme officiers, soldats ou ouvrières, selon la condition de leurs parents.

Les Amazones sont vouées au célibat. Il faut en excepter celles que le roi donne en mariage aux soldats les plus méritants. Lui-même choisit souvent ses épouses dans les rangs de son armée féminine.

Comme les guerriers, les Amazones sont divisées en aile droite et aile gauche : mais elles ont de plus une brigade centrale qui forme la garde de la personne du roi.

Sauf cette irrégularité, la symétrie semble parfaite entre les deux armées. Ici encore se voit une application de ce principe de la dualité des charges, chère aux Dahoméens. Chaque grade de l'armée des guerriers, en effet, a son corrélatif dans l'armée des femmes. Ainsi l'aile droite est commandée par la Goundimi qui correspond exactement au Wingan, et la seconde brigade de cette aile par la Khetungan qui correspond au Gaou. L'aile gauche obéit à l'Akpadoumi et à la Fosoupoh qui sont le Méhou et le Kposou féminin. Et ainsi de suite, car le Binvauton, l'Adonejan, etc... ont aussi leur double parmi les Amazones. Le principe est observé avec tant de rigueur que lorsqu'une promotion nouvelle est faite parmi les guerriers (armée extérieure), une promotion semblable a lieu dans le corps des Amazones (armée intérieure). Ainsi, lorsque J. A. Skertchly fut créé *bonugan* (capitaine), une Amazone fut élevée en même temps à ce grade dans l'intérieur du palais. On la nomma

la *mère du prince blanc*, car les Amazones sont appelées généralement les *mères* des officiers auxquels elles correspondent. Beaucoup de mères sont ainsi plus jeunes que leurs fils.

Les Amazones sont de plusieurs armes comme les guerriers ; on distingue les espingolières ou *Agbarayé* qui portent la tunique bleue et l'écharpe blanche ; les chasseresses d'éléphant ou *Gbeto*, à l'uniforme brun et bleu avec des lanières de peau de bêtes pendant à la ceinture ; les *Nyck pleh-Hentoh*, curieusement armées de gigantesques rasoirs qui leur furent donnés par le roi Ghézo : les mousquetaires ou *Gulonentoh*, qui sont les plus nombreuses ; les archeresses, troupe de parade, qui surpassent les autres par leur agilité et leur souplesse dans les danses de la cour.

A tout cela il faut ajouter une quantité d'ouvrières chargées de puiser de l'eau, de couper du bois, etc... Précédées d'une des leurs qui fait tinter une clochette, elles vont par escouades, parcourant les rues et les chemins, au grand ennui des passants et des voyageurs tant blancs que noirs, obligés sous des peines sévères de se ranger précipitamment pour faire place aux Amazones du Roi.

La vantardise des Amazones dépasse leur valeur ; mais celle-ci est réelle. Dressées dès l'enfance aux exercices les plus rudes, excitées continuellement à la guerre, elles portent dans les combats une ardeur sanguinaire et une furie qui démoralise fréquemment l'ennemi. Le P. Borghero, pendant son séjour à Agbomey, en novembre 1861, fut témoin de la discipline qui présidait à leurs manœuvres et de leur sauvage énergie. Le roi le fit assister à un assaut simulé exécuté par toutes les Ama-

zones : « Dans un espace approprié aux exercices, on avait élevé un talus, non de terre, mais de faisceaux d'épines très piquantes. sur quatre cents mètres de long, six de large et deux de haut. A quarante pas plus loin, et parallèlement au talus, se dressait la charpente d'une maison d'égale longueur avec cinq mètres de largeur et autant d'élévation. Les deux versants de la toiture étaient couverts d'une épaisse couche de ces mêmes épines. Quinze mètres au-delà de cette étrange maison venait une rangée de cabanes. L'ensemble simulait une ville fortifiée dont l'assaut devait coûter bien des sacrifices. Les guerrières allaient, pieds nus, monter trois fois sur le talus qui figurait les courtines, descendre dans l'espace vide qui tenait lieu de fossé, escalader la maison qui représentait une citadelle hérissée de défenses, et prendre la ville simulée par les cabanes. Deux fois repoussées par l'ennemi, elles devaient, au troisième assaut remporter la victoire, et comme gage de succès, traîner les prisonniers aux pieds du monarque.

« Toutes sont au poste et en attitude de combat, les armes élevées, les coutelas ouverts. En défilant devant le roi, il y en a toujours qui veulent lui donner des assurances de dévouement et lui promettre la victoire. Enfin, elles se sont massées en ligne de bataille devant le front d'attaque. Le roi se lève, va se placer en tête des colonnes, les harangue, les enflamme, et au signal donné, elles se précipitent avec une fureur indescriptible sur le talus d'épines. en redescendent, comme refoulées par un retour offensif, reviennent par trois fois à la charge ; et le tout se fait avec une telle précipitation que l'on a de la peine à les suivre. Elles montaient en rampant sur les constructions d'épines avec la même facilité

qu'une danseuse voltige sur un parquet ; et pourtant elles foulaient de leurs pieds nus les dards acérés du cactus. »

Le Roi. — Telles sont les Amazones. Entourés de cette garde étrange, de ses bouffons, de ses troubadours, de ses eunuques, des nombreuses femmes de son harem, trône le roi de Dahomey, centre et idole de toute la cour. L'aspect du tyran africain a plus d'une fois surpris ses visiteurs européens, préparés à contempler la figure noire et hideuse d'un monstre de cruauté et de débauche. Ceux qui ont vu les rois Ghézo et Gréré signalent au contraire la nuance claire de leur teint, leur type ffon très pur, fort éloigné du type nègre, et l'orgueilleuse dignité de leur attitude : « Ghézo, dit Forbes, foule la terre, comme si elle était honorée de le porter. » Une expression agréable règne, dit-on, sur le visage du féroce Gréré, et son sourire de bienvenue donne du charme à ses traits quelque peu gâtés par les traces de la petite vérole. L'œil est cependant injecté de sang et à demi-voilé par la cataracte. A l'exemple de son père, il est moins chargé de joyaux et d'une tenue plus simple que les dignitaires de sa cour. Vêtu d'un caleçon et d'une robe de soie, il se distingue seulement par le port des sandales arabes splendidement brodées qui est le privilège de la royauté. Quelques anneaux de fer ou d'argent et des gris-gris suspendus à son cou ou à ses cheveux constituent ses seuls ornements. Mais il fait preuve d'un luxe royal dans les cérémonies d'apparat.

Encore une application, bien inattendue sans doute, de la dualité des fonctions : il y a deux rois ! Mais ne croyez pas que le despote africain ait un véritable second en chair et en os : ce serait peut-être gênant. Le double

du roi est un être purement imaginaire, une fiction. On l'appelle le *Roi des broussailles*. C'est une création de l'orgueilleux cerveau de Ghézo. *Le Roi des broussailles* est censé s'occuper des transactions commerciales, des ventes et des achats, toutes opérations au-dessous de la majesté souveraine. Le roi de Dahomey, le vrai, se borne à dépenser magnifiquement et à faire la guerre.

Les coutumes. — L'organisation du royaume, ses traditions, et toutes les pompes de la cour d'Agbomey, se révèlent dans les célèbres *coutumes*, appelées bruyantes et sanglantes et dont les historiens et les voyageurs parlent à l'envi. Il ne faut pas croire en l'effet que les coutumes soient de simples réjouissances, ce sont de véritables institutions civiles et religieuses, au même titre que nos anciens champs de mars ou de mai. Pendant leur célébration certaines lois sont édictées, les pétitions examinées, les grands crimes jugés, les fonctionnaires rétribués ou nommés : on partage le butin de guerre, les sentiments guerriers sont excités, une partie des impôts est payée au roi, des honneurs spéciaux et extraordinaires lui sont rendus, ainsi qu'aux mânes de ses prédécesseurs. Ces grandes assemblées ne sont pas particulières au Dahomey, mais elles y sont observées avec une fréquence, une régularité et une solennité qui les ont rendues fameuses. Les abominables sacrifices humains qui les accompagnent toujours ont fait de ces pompes barbares un juste objet d'horreur dans tout le monde civilisé.

Grandes coutumes. — Coutumes annuelles. Après la mort de chaque roi, son successeur, une fois affermi sur le trône, organise, en l'honneur du défunt,

la *grande coutume*, qui n'est célébrée ainsi qu'une fois par règne. C'est alors surtout que le sang coule à grands flots, et que l'on apporte par paniers les têtes humaines destinées à devenir les hideux ornements des demeures royales. Plusieurs Européens, Dalzell et Lartigue entr'autres, nous ont donné quelques relations de ces fêtes horribles. Mais outre les *grandes coutumes*, il y a les *coutumes annuelles* qui se tiennent chaque automne, au retour des expéditions guerrières. Elles sont d'institution plus récente, et se divisent en plusieurs solennités qui ont chacune leur programme et leur objet plus ou moins défini. Tandis que les récits qui nous sont faits des *grandes coutumes* pèchent par quelques lacunes et un peu de vague, plusieurs témoins oculaires nous font connaître dans les moindres détails certaines coutumes annuelles, la coutume *Sosin*, la coutume de *L'Attoh*, la coutume *An-lin*, ou du paiement du tribut, la coutume *Sin-kwain* ou des libations sur le tombeau des rois. Ce sont les institutions et les pratiques locales prises sur le fait, d'une manière saisissante, et dans ce qu'elles ont de plus éloigné de nos idées et de nos mœurs.

La monotonie est un trait qui frappe dans les coutumes dahoméennes. Le compte-rendu de ces interminables cérémonies, dont quelques-unes durent plus de seize heures consécutives, lasse l'attention sur la répétion continuelle des mêmes formalités pompeuses et puériles. Le croirait-on, chacune des cérémonies importantes accomplies en l'honneur du roi pendant chaque coutume doit, en règle générale, être répétée en l'honneur du roi des Broussailles dont j'ai parlé plus haut. Cette exigence, enfantillage inepte quand il s'agit de processions, de danses et de parades, devient un crime exécrable

quand il faut sacrifier des victimes humaines au roi fantôme aussi bien qu'au roi vivant.

Parades, chants et danses. — Les saluts au roi, les chants en son honneur, les parades, les danses, occupent une grande place dans chaque journée des coutumes. Peu de ces jours de fêtes se passent sans qu'on voie défiler par ordre devant l'estrade royale les épouses favorites du roi (femmes du léopard), les princes et princesses du sang, les ministres, les grands et petits officiers, les Amazones. Après avoir fait trois fois le tour de la place du palais, chacun à son tour se prosterne et fait *ko-did*, c'est-à-dire se couvre la tête de poussière devant le trône du souverain. Celui-ci les gratifie individuellement soit d'une bouteille de rhum, soit de quelques chapelets de cauris. Après quoi ils se retirent. Les troubadours du roi, hommes ou femmes, qui exhaltent sa gloire, et racontent hyperboliquement ses exploits sont de même rémunérés. Avec les strophes lyriques et les grossières plaisanteries des bouffons alternent des danses variées : de légères Amazones se forment en corps de ballet et se livrent à une chorégraphie vertigineuse. Les guerriers ne dédaignent pas d'entrer en lice et de montrer l'agilité de leurs membres. Le roi lui-même danse fréquemment, tantôt seul, tantôt avec ses sujets : cela fait partie du cérémonial. Des tonnerres d'applaudissements et de longs cris d'enthousiasme ne manquent jamais d'accueillir les balancés, les jetés et les entrechats de Sa Majesté. Les couleurs voyantes des pavillons et des tentes élevées sur la place, l'éclat des nombreuses bannières qui flottent au vent, les nuances variées et lumineuses des grands parasols couverts d'emblêmes et de figures d'animaux

ajoutent à l'animation et à la gaieté de la scène. Tous les acteurs et spectateurs, de tout rang et de tout ordre, paraissent dans leurs habits de fête. C'est une infinie variété de toilettes éblouissantes et bizarres où la soie et le velours brillent à côté du calicot et de l'indienne peinte ; des coiffures étranges et compliquées, casques d'argent, chapeaux à larges bords, minces bandeaux décorés de poignards, ornent les têtes crêpues ; des bracelets d'argent et des colliers de corail ressortent sur les peaux noires. Des armes disparates mais polies reluisent au soleil. Jetant la note comique au milieu de cette élégance indigène, l'on voit d'importants personnages parader grotesquement avec des chemises de couleur, de vieux uniformes européens, et des moquettes à fleurs, en guise de manteau de cour.

La bataille des cauris. — Mais silence ! le souverain du Dahomey va déployer sa munificence royale. Voici les largesses au peuple qui commencent. A bas la soie et le velours ! Les sujets de Sa Majesté, vêtus d'un simple caleçon, s'apprêtent à livrer la grande *bataille des cauris*. L'affaire est sérieuse et il en coûte cher pour gagner les dons de Gréré le magnifique. Debout sur une estrade élevée, le roi jette à la foule pressée au-dessous de lui du tabac, des pièces d'étoffes, des chapelets de cauris. Le flot d'hommes se précipite, se bouscule, s'écrase ; c'est comme une houle furieuse qui a ses poussées et ses reculs ; de cette masse échauffée s'élève une vapeur épaisse et fétide comme les miasmes d'un marécage équatorial. Que de blessures reçues dans cette lutte ardente et sauvage ! que d'éraflures sanglantes, que de nez épatés cruellement brisés ! Le prix de tant de sueur

et de sang est ordinairement dérisoire, quoique les heureux vainqueurs fassent retentir l'air des louanges du roi, et vautrent servilement dans la poussière leurs corps ruisselants. La surexcitation du moment empêche le peuple de se rendre compte des sommes dépensées pour lui. En réalité, elles sont minimes, et la valeur totale des dons, également partagée entre tous, donnerait à chacun le plus maigre bénéfice. Le monarque africain jette de la poudre aux yeux de ses sujets.

La procession des richesses du roi. — Il n'y a guère moins de vantardise et d'artifice dans la grande cérémonie connue sous le nom de *procession des richesses du roi*. Avec l'appareil le plus solennel, le souverain, dans ce jour de la coutume, étale auxyeux de son peuple toutes les richesses en espèces ou en nature qui garnissent ses palais. Ce n'est pas par certaines, mais par milliers que l'on compte les acteurs de ce défilé, esclaves ou Amazones, chargée de montrer à la foule éblouie les trésors du Dahomey. Tantôt à la file indienne, tantôt en petits groupes, six à sept mille porteurs, au dire de Forbes, passent en revue le trône royal. Des chapelets de cauris, des caisses d'étoffe, une incroyable quantité de bouteilles de tafia, des vases de toute dimension, contenant les objets les plus divers, des statues de fétiches, des armes, des tambours de guerre, des sculptures d'argent massif (les seules pièces vraiment précieuses du musée d'Agbomey), se succèdent pendant des heures portées sur l'épaule, ou traînées sur des camions à bras. Au milieu de tant de spécimens de l'art indigène, le visiteur européen découvre avec surprise et non sans quelqu'envie de rire, de vieux carrosses et des chevaux de bois qui lui rap-

pellent les véhicules les plus démodés et les joujoux de nouvel an de la patrie absente. Les Dahoméens contemplent, ébahis, ces merveilles, et, de bonne foi, applaudissent leur glorieux souverain. La scène est en effet pittoresque, gaie, d'une couleur saisissante et harmonieuse. Mais au fond, ces richesses tant vantées se réduisent à peu de chose. Un témoin évalue à 25,000 francs environ la valeur des cauris pompeusement promenés ce jour-là, et assure que les marchandises d'une foire rurale en Angleterre, présentées, de cette façon, surpasseraient, comme effet et comme prix, les richesses du roi de Dahomey (1).

Les palavres de guerre. — C'est pendant la coutume que l'on décide les futures expéditions guerrières. La fanfaronnade Dahoméenne brille ici dans tout son éclat, et les scènes les plus bizarres ont lieu. C'est Abéokoutah, on le sait, qui depuis plus de quarante ans, est la grande ennemie, l'heureuse rivale d'Agbomey. J'ai parlé plus haut des défaites que son peuple courageux a fait subir au Dahomey. Or, les guerriers demandent au roi chaque année avec une bruyante insistance d'être menés à l'assaut d'Abéokoutah, le monarque se lève, et d'un ton sarcastique, répond qu'il est confondu d'entendre parler ainsi des hommes qui n'ont pas fait leur devoir et se lont laissé battre : « Je les croyais des lions, dit-il, ce sont en réalité des moutons. »

Un murmure de protestation indignée s'élève des rangs de l'armée masculine. Pendant qu'ils jurent de

(1) *Dahomey and the Dahomans*, t. II. p. 40.

ruiner Abéokoutah, les Amazones leur lancent des quolibets insultants, criant qu'elles combattront à leur place et mieux qu'eux. Puis elles s'avancent à leur tour, hurlant, gesticulant avec frénésie, écumant de rage, et jurent dans leur langage imagé de prendre Abéokoutah ou de périr.

« Comme on coupe le gazon pour déblayer la route, dit l'une, ainsi nous couperons les têtes des guerriers d'Abéokoutah » ! — « Si les gens d'Abéokoutah se jettent à l'eau, dit une autre, nous les y suivrons, s'ils se précipitent dans le feu, nous y pénétrerons derrière eux. » — « Comme le forgeron change dans le feu la forme d'une barre de fer, dit une troisième, ainsi on a changé notre nature. Nous ne sommes plus des femmes, nous sommes des hommes. Nous renverserons Abéokoutah ! » Suit une explosion de clameurs, de vivats, de cris de : « Mort à Abéokoutah ! » poussés par la foule en chœur, les plus exaltés venant au pied du trône s'engager à accomplir seuls les exploits les plus invraisemblables. Le roi se lève, et clôt cette scène en disant : « Puisque vous avez promis de combattre comme des héros, je vous conduirai bientôt à l'assaut d'Abéokoutah, où vous mettrez vos actions d'accord avec vos paroles. Les vautours savent crier, mais les aigles seuls savent tuer. »

ACCUSATIONS PUBLIQUES. — L'absolutisme redouté du roi de Dahomey n'empêche pas ses sujets de lui présenter leurs griefs pendant ces grandes assises du royaume, et d'accuser les coupables avec une grande liberté. Malheur cependant à qui n'a pu prouver la légitimité de sa plainte ou le bien fondé de son accusation !

NOMINATIONS DES FONCTIONNAIRES. — La nomination des fonctionnaires donne lieu aussi à des débats publics, et c'est sur présentation que le roi confère les grades. A l'occasion de la nomination d'un *Gaou*, J. A. Skertchly fut témoin d'une scène remarquable et qui ne sent nullement la barbarie. Le Gaou en exercice, vieux et débile, venait d'être déchargé de ses fonctions par le roi, qui fit l'éloge de sa conduite. Aussitôt le Ningan présenta pour le remplacer un vieux guerrier couvert de blessures qui avait vaillamment combattu sous le roi Ghezo. Le discours du Ningan fini, un jeune homme se proposa de lui-même pour remplir l'office de Gaou. « Pourquoi, dit-il, choisir un vieillard ? Bientôt il sera trop faible pour combattre, et il faudra procéder à une nouvelle nomination. » Le Méhou s'avança ensuite et recommanda un de ses protégés : « En cet homme dit-il, se réunissent les qualités des deux précédents ; il est encore jeune, et la cruelle blessure dont il vient de guérir est une garantie de sa bravoure. » Gréré discuta les mérites des trois candidats ; sur le premier, il dit que lorsqu'un guerrier s'était longtemps battu pour son roi, il devait songer à prendre du repos. Quant au jeune homme, il dit qu'il fallait avoir donné des preuves que l'on était capable de remplir les graves fonctions de Gaou. Le candidat du Méhou, au contraire, était un brave bien connu ; il avait apporté quatre têtes au roi et n'en avait pas encore été récompensé ; c'est donc lui qu'il appelait à occuper la place vacante (1).

(1) *Dahomey as it is.*

SACRIFICES HUMAINS. — Les bruyantes parades et les soins du gouvernement ne constituent malheureusement pas toute la Coutume. L'effusion du sang humain en fait partie essentielle. L'immolation de l'homme par l'homme est d'ailleurs un fait commun dans l'histoire des religions. Moloch avait ses victimes humaines sur les autels de Tyr et de Carthage ; Teutatès avait les siennes dans les forêts druidiques ; les Péruviens, les Aztèques surtout, pratiquaient les mêmes sacrifices ; ceux-ci engraissaient leurs victimes pour les rendre plus agréables aux dieux. Ces rites sanglants tenaient à une corruption de la doctrine vraie du sacrifice, et à la nécessité sentie d'apaiser une puissance irritée et de se la rendre favorable. Une partie des sacrifices humains au Dahomey a ce sentiment pour cause. M. l'abbé Laffitte (1) cite des faits qui ne permettent pas d'en douter. Mais l'on peut affirmer que l'immense majorité des victimes est immolée pour faire honneur et rendre service aux rois défunts. Dans l'autre vie, ils ont besoin d'esclaves pour maintenir leur rang, de messagers pour avoir des nouvelles de leur royaume. Si on les leur refusait, ils pourraient favoriser les ennemis de l'Etat. Immoler beaucoup de victimes en l'honneur des ancêtres est donc un acte de bonne politique et de piété filiale dont le successeur des tyrans dahoméens se fait gloire aux yeux de son peuple (2).

Les victimes sacrifiées pendant la coutume sont presque toujours ou des criminels ou des prisonniers de

(1) *Le Dahomey*, pp. 126-127.

(2) Telle est l'apparence de vertu et d'utilité publique donnée à ces odieuses institutions par *celui qui fut homicide dès le commencement*, leur mystérieux inspirateur.

guerre. Seulement on compte au nombre des derniers les agriculteurs paisibles enlevés dans les razzias, aussi bien que les soldats pris les armes à la main. Le vieux droit romain justifiait l'esclavage en disant : si vous faites la capture d'un ennemi vous pouvez le tuer ; à plus forte raison le faire esclave. Le roi de Dahomey accepte ce principe du droit de vie et de mort sur le prisonnier, et argumente en conséquence avec les Européens qui lui témoignent leur réprobation. On ne dit pas s'il entreprend de défendre aussi le caractère de réjouissances et de fêtes données à ces répugnantes boucheries.

Plusieurs témoins s'accordent à dire que le roi ne prend pas de plaisir au supplice des condamnés. L'un d'eux prétend même l'avoir vu détourner la tête en tressaillant ; à un autre, M. Colonna de Lecca, qui s'indignait, le roi dit : « Je sais que tu es l'ami des Pères et que tu penses comme eux. Que veux-tu ? Il le faut ! par goût, j'y aurais déjà renoncé. »

Quoiqu'il en soit de la sincérité de ces paroles, il paraît bien que le roi de Dahomey aurait sérieusement à craindre pour son trône et sa vie, le jour où il supprimerait l'offrande des victimes. Les féticheurs aidant, le peuple superstitieux croirait l'État perdu. Il est d'ailleurs avide de la vue du sang et se complaît dans ces affreux massacres qu'on offre en pâture à ses regards « nous avons faim, nous voulons manger, » crie la foule au roi, quand une hécatombe se prépare.

Certains sacrifices ont lieu la nuit. Pendant la journée qui précède cette nuit fatale destinée à couvrir tant d'horreurs de son ombre, il est défendu de sortir ; quiconque est trouvé dans la rue est sévèrement puni. Un morne silence règne ; quelques hérauts qui circulent l'inter-

rompent de temps à autre pour crier l'éloge et les noms de guerre du roi. Le gong funèbre aussi annonce par quelques coups lugubres le trépas des infortunés qui vont partir pour la terre des ombres.... Quand l'aurore paraît, l'œuvre de mort est achevée. Le peuple se porte en foule sur la place du palais. Là s'élèvent un grand nombre de potences. Suspendus par la tête ou les pieds, nombre de cadavres se balancent dans le vide ; d'autres suppliciés fixés dans des attitudes étranges et simulant la vie, ne sont reconnus pour morts, qu'à la rigidité de leurs membres et à l'immobilité de leurs yeux ternes et vitreux. Le sang encore frais dégoutte de leur bouche et de leurs narines. Déjà les vautours sont à l'œuvre... Faut il détourner les yeux du lecteur de cet affreux spectacle ? Oui, mais ce sera pour les reporter sur un plus horrible encore.

D'autres sacrifices, en effet, par exemple ceux de l'Attoh, s'accomplissent en plein jour. On appelle attoh une vaste estrade élevée de dix ou douze pieds au-dessus du sol, où prennent place le roi de Dahomey, les grands de sa cour, et ses hôtes de distinction. La plèbe grouille au bas, sur la place, dans l'attente fiévreuse de ce qui va se passer. Mais quel est ce cortège ? Portés sur les épaules de nègres robustes, faisant à la file l'ascension de l'échelle grossière qui donne accès à l'Attoh, voici des hommes, baillonnés, accroupis dans les corbeilles d'osier et étroitement enchaînés. Ce sont les victimes : ce vêtement blanc à liseré rouge, ce bonnet pointu également blanc qui orne leur tête, c'est la toilette du condamné. Voilà les *morituri* du César africain ! Ils semblent dignes des gladiateurs du cirque. Quel sang-froid ! Chez la plupart, nulle plainte, nul frémissement aux crix féroces de



Sacrifices humains au Dahomey.

la multitude, nulle contraction du visage, pas une larme! Est-ce courage, est-ce insensibilité? Qui peut lire assez à fond dans la nature du nègre pour le dire avec certitude? Derrière eux, l'on apporte un alligator, un chat et un faucon qui seront sacrifiés aussi. Car cette grande nouvelle que Gréré, le pieux Gréré, célèbre une coutume en l'honneur de son père Ghézo, le crocodile l'ira porter aux poissons, le chat aux quadrupèdes, le faucon aux habitants de l'air, les hommes à Ghézo lui-même au fond des enfers! Cependant les porteurs se sont rangés sur le bord de la plate-forme, et tout au bas, sur la place, grimacent deux bourreaux armés de larges coutelas. A un signe du roi, une première victime est rudement précipitée sur le sol. L'un des deux monstres se jette sur elle : en un clin d'œil le sanglant sacrifice est achevé ; la tête, séparée du tronc, est jetée dans un panier, et le corps traîné au charnier voisin en butte aux basses insultes de la populace. Chaque condamné est précipité à son tour. Heureux quand le roi, par miséricorde ou ostentation, prononce sur place la grâce de quelques-uns d'entr'eux et les délivre de leurs terreurs en même temps que de leurs fers.

Ces scènes atroces se renouvellent pendant la coutume Sin-Kwain, consacrée aux libations en l'honneur des ancêtres. Ce n'est pas seulement, en effet, avec 'eau sacrée du Nésou que l'on arrose les tombes des rois défunts. Il faut aussi et surtout du sang. L'esprit de chaque roi est représenté par une tige de fer (ou Esen) en forme de torche, fichée en terre à quelques mètres en avant de son mausolée (si l'on peut appeler ainsi les granges couvertes de chaume qui abritent les restes des tyrans dahoméens). Chacune de ces tiges est emmaillottée avec

soin dans une étoffe de coton ou de soie. Autour d'elles, les sacrificateurs se livrent à un incroyable carnage de taureaux, de chèvres, de moutons, de canards, de pigeons et de perroquets ; mais cette tuerie est toujours précédée, hélas ! de la décapitation d'un ou plusieurs captifs, avec le sang desquels est aspergé l'Esen, qu'une dégoûtante mare de sang entoure bientôt. Dans ces lieux funèbres, le roi vient rendre visite ; ce n'est pas la partie la moins originale de la coutume, à un certain nombre de vieilles féticheuses, qui sont censées incarner les âmes des anciens rois de Dahomey et de leurs mères ; les Bassaïeh personnifient les huit prédécesseurs de Gréré, les Tansino, les huit mères de ces monarques. Dans une cérémonie bizarre et souvent renouvelée le roi donne, en la personne des Bassaïeh et des Tansino, de nombreuses poignées de main à ses ancêtres décédés et tient avec ces vénérables revenants de mystérieuses conversations.

Combien de vies humaines sont sacrifiées ainsi aux féroces superstitions de ce peuple ? En temps ordinaire, et en ajoutant aux victimes de la coutume les messagers envoyés par intervalle aux rois défunts, on peut, d'après les calculs les plus modérés, évaluer à deux cents annuellement le nombre des sacrifices humains. Ce chiffre est donné par J. A. Skerthly dont la tendance est d'atténuer autant qu'il le peut le nombre et même l'horreur de ces immolations. Mais lorsqu'il ajoute que, pendant les grandes coutumes, ce chiffre peut être triplé, il se trompe certainement, il reste bien au-dessous de la vérité. Les récits de Lartigue (1), de Valdez (2), du *Journal des mis-*

(1) Cité par Borghéro, *Propagation de la Foi*, mai 1862.
(2) *Six years of a traveller's life in Western Africa. 1861.*

sions protestantes (1), ne laissent aucun doute qu'à l'occasion de la Grande Coutume célébrée par Gréré en l'honneur de son père Ghézo, le nombre des victimes se soit élevé à au moins deux mille, plus probablement trois mille, et peut-être davantage !.... Il faut reconnaître d'ailleurs que la révoltante superstition des sacrifices humains tend à perdre de sa force au Dahomey. Il y a progrès graduel sur ce point (2).

Il y a peu d'années encore, le peuple guerrier des Ashantis respectait encore moins peut-être que les Dahoméens la vie des hommes. La fête annuelle des ignames, la mort des grands du royaume, faisaient couler des torrents de sang. La mort du roi surtout était accompagnée d'une atroce boucherie humaine. Au dire de Bonnat, dès que le souverain avait expiré, les princes du sang se répandaient armés dans la ville, suivis d'exécuteurs à leurs ordres, et massacraient indistinctement ceux qu'ils rencontraient dans les rues de Coomasie. Ce carnage durait huit jours pendant lesquels la population épouvantée fuyait dans les campagnes et les bois. Après ce temps de désordre, la tuerie légale s'organisait : un nombre considérable d'esclaves et de femmes étaient sacrifiés sur la tombe du maître et enterrés avec lui. Puis on célébrait la Grande Coutume qui durait trois mois, pendant laquelle un jour par semaine était réservé aux

---

(1) *Journal des missions protestantes 1861.*

(2) Dans sa *Nouvelle Géographie Universelle*, t. XII, page 291, M. Elysée Reclus affirme même qu'aujourd'hui le ministre de Portugal représentant de la puissance protectrice, ne permet plus les massacres naguère exigés par la coutume. Mais cette assertion est contredite par la *Revue française* (15 janvier 1888), et d'ailleurs le Portugal a renoncé en décembre 1887 à son protectorat sur le Dahomey.

sacrifices humains. (1) L'auteur qui nous a laissé ces affreux détails n'en a pas été le témoin oculaire ; mais si d'autres les racontent un peu différemment, ce n'est pas de manière à en diminuer beaucoup l'horreur. Il paraît que l'influence des Anglais vainqueurs est parvenue à imposer au peuple Ashanti la cessation de ces abominables pratiques.

Conclusion. — Rendons hommage aux généreux efforts des nations de l'Europe pour faire respecter la vie humaine. Reconnaissons cependant que ce n'est pas assez d'interdire par la force des tueries légales, et de remplacer les coutumes barbares par une sage et vigoureuse discipline. C'est à l'âme même des noirs qu'il faudra en venir, ce sont leurs esprits et leurs cœurs qu'il s'agit de changer en y remplaçant l'erreur par la vérité.

(1) *Voyages, aventures et captivité de Bonnat chez les Ashantis*, par J. Gros — Paris, Plon, 1884.



CHAPITRE VI.

Religion.

Sentiment que le nègre a de son infériorité. — Les noirs ont conscience de leur infériorité et ne font pas difficulté de la reconnaître. On trouve cette idée dans leurs traditions religieuses et morales, et dans les *alos* ou contes qui constituent la plus grande partie de leur littérature. « Les premiers hommes, dit une de ces légendes, ne tardèrent pas à devenir nombreux, et ils étaient de deux couleurs, noirs et blancs. Maou (Dieu) préférait les blancs, et, s'apercevant qu'ils étaient toujours en guerre avec les noirs, il prit deux sacs dont l'un était gros et lourd, l'autre petit et léger. Il dit aux blancs d'en choisir un et de laisser l'autre aux noirs, de s'en aller ensuite (chacun selon sa couleur), dans des contrées différentes et de ne plus rester mélangés afin d'avoir la paix. Les blancs qui sont paresseux et qui n'aiment pas la fatigue, craignirent de succomber en route sous le poids du gros sac et préférèrent le plus

léger ; les noirs se jetèrent avec avidité sur l'autre ; or le plus petit contenait du papier, de l'encre et des plumes, et c'est pour cela que l'intelligence des blancs s'est immédiatement développée. Les noirs ne trouvèrent dans le gros sac que du fer et des pioches, et c'est pour cela qu'ils ne sont bons qu'à travailler la terre. » (1)

Au missionnaire qui le presse de quitter ses fétiches et d'adorer Dieu, le nègre répond ordinairement par une objection tirée de cette infériorité si candidement avouée : « Oui, dit-il, le Dieu des blancs est vraiment le grand Dieu, le tout-Puissant ; mais si les blancs peuvent en l'adorant, compter sur ses bienfaits, il n'en est pas de même du pauvre noir. Ses prières à lui sont dédaignées : il ne doit pas s'élever si haut. Ses fétiches lui suffisent.

Idées fausses sur le fétichisme des noirs. — Les Européens se font ordinairement une idée assez fausse de ce qu'est la religion de ces peuples, et du fétichisme des noirs en général. Beaucoup de voyageurs ne vont pas au fond des choses et ne donnent sur des sujets aussi sérieux que des notions superficielles. L'ignorance n'est pas moins grande chez les résidents européens des colonies : pendant des années, ils vivent en contact journalier avec les indigènes, sans approfondir jamais leurs croyances religieuses. La vérité est que le fétichisme africain cache sous son extérieur grossier et sous ses légendes décousues un enchaînement de doctrines assez bien suivies, et tout un système religieux où le spiritualisme tient la plus grande place. (2) Ces doctrines offrent

(1) *Contemporain*, novembre 1867, p. 867.

(2) *Fétichisme et féticheurs*, par le R. P. Baudin.

une assez grande analogie avec celles du pagagisme antique : il n'est pas difficile de reconnaître sous leurs appelations dahoméennes ou nago, Mars, Neptune, Mercure et Priape. Des souvenirs de la mythologie égyptienne y sont manifestes, d'après certains auteurs. (1) Peut-être y a-t-il là quelque indice de l'origine de ces peuplades barbares. Car l'ensemble de leurs traditions, ainsi que quelques-unes de leurs coutumes, apparaissent comme une réminiscence de la civilisation de l'antique Égypte, dont elles auraient conservé, au milieu de leur décadence, une idée vague et incomplète.

Il règne une assez grande unité de doctrine dans la religion des nombreuses tribus qui habitent l'Afrique Occidentale ; sous des noms différents nous retrouvons des divinités identiques, et les points principaux de la mythologie sont les mêmes.

Fond monothéiste de la religion des noirs. — Il est certain que les nègres croient à un Dieu unique et suprême, d'une nature telle qu'ils n'ont ni statues, ni symboles pour le représenter. Ce Dieu, père de la plupart des dieux et des génies du Panthéon noir, vit dans un repos éternel, et ne s'occupe point de l'humanité. Les Dahoméens l'appellent *Maou,* les Nagos *Oloroun.* Bien que son nom soit prononcé dans quelques invocations ou exclamations populaires, il n'est l'objet d'aucun culte. Les noirs laissent l'Être suprême dans un outrageant oubli, et préfèrent s'adresser aux dieux inférieurs.

(1) *Fétichisme et féticheurs,* p. 3. — Voir aussi Fleuriot de Langle : *Croisières à la Côte d'Afrique.*

IDOLATRIE. — Ainsi le polythéisme des noirs de l'Afrique occidentale se greffe sur un reste indéniable de monothéisme. Mais le noir, comme je l'ai dit, ne croit pas qu'il puisse avoir accès auprès de Dieu. Son imagination ou l'inspiration diabolique ont donc créé des divinités secondaires auxquelles il s'adresse directement dans toutes les circonstances de la vie. Les Nagos nomment ces dieux subalternes les *orichas* ; les Européens les appellent *fétiches* (1). Quelques auteurs, même catholiques, leur ont donné le nom de *saints*, mais c'est improprement, car pour le noir, l'oricha n'est pas un intermédiaire, un intercesseur auprès de Dieu. C'est bien à lui que s'adressent l'offrande et la prière ; de lui et non de Dieu on attend ce que l'on demande. Tout se termine à lui dans le culte. Il y est l'alpha et l'oméga, le principe d'où tout découle en pratique, et la fin à laquelle s'arrêtent toutes les cérémonies et tous les rites (2). Les noirs considèrent en effet chaque dieu comme ayant un pouvoir tout à fait indépendant dans son domaine, dans sa sphère propre, où il peut agir à sa fantaisie.

Les *orchias* sont innombrables : d'abord ils sont censés habiter et animer les différentes parties de l'univers, comme la mer, les fleuves, les lagunes ; ils sont incorporés dans certains arbres et certains animaux sacrés ; ils sont encore adorés dans les statues et les symboles qu'ils représentent et qu'on leur consacre. Aux yeux des noirs, les féticheurs possèdent l'art et le pouvoir d'unir intimement les dieux et les génies à des objets matériels,

(1) Du mot portugais *feitico*, charme, enchantement.

(2) *La Côte des Esclaves et le Dahomey*, p. 109.

et ces objets, une fois désignés par des cérémonies religieuses, deviennent comme des corps animés par un esprit divin, assez puissant pour nuire ou faire du bien au gré de ceux qui les invoquent.

Cette notion vraie de l'animisme ou fétichisme des noirs nous le montre placé à une égale distance de l'intercession des saints, à laquelle certains protestants ont voulu l'assimiler, et de l'adoration pure et simple de la matière brute. Ce que les noirs adorent, ce n'est pas la pierre, l'arbre, la rivière, mais bien l'esprit qu'ils croient y résider. Le R. P. Badin cite un fait bien caractéristique à ce sujet : « Dans les premières années de mon séjour à la Côte des Esclaves, dit-il, notre voisin le grand féticheur étant mort, on avait mis hors de la case tous ses fétiches comme autant d'objets inutiles. Je demandai aux noirs pourquoi ils traitaient ainsi leurs dieux : ils m'affirmèrent que les dieux n'y étaient plus. Interrogés en effet s'ils voulaient rester dans la famille et sous la garde de l'un des fils du mort, ils avaient répondu qu'ils s'en allaient avec leur serviteur. Alors toutes les statues et autres symboles des dieux désormais inutiles avaient été jetés hors de la case. »

Plusieurs missionnaires affirment que les grands féticheurs ont une doctrine secrète qui diffère beaucoup de la doctrine populaire, et à laquelle ils initient peu à peu les prêtres de l'ordre inférieur (1). Ils auraient une idée plus claire de la malice de leur culte, et pour eux, la religion en bien des points serait une pure *démonolâtrie* dont ils auraient conscience (2).

(1) *Fétichisme et féticheurs*, p. 86.
(2) *La Côte des Esclaves et le Dahomey*, p. 110.

Théogonie des nègres de la Guinée. — La théogonie des nègres de la Guinée est fort compliquée et même fort embrouillée. Il faut chercher la filiation et l'histoire des dieux africains dans une foule de légendes obscures et sans liaison apparente entre elles. De plus, chaque dieu est adoré sous plusieurs noms, non seulement selon les différents pays où il est l'objet d'un culte, mais encore selon les différents attributs qu'il possède. Le R. P. Baudin, dans son étude remarquable et trop peu connue sur le fétichisme, est parvenu à porter beaucoup de lumière dans ce chaos. Il divise les *orichas* en trois classes bien distinctes :

1° Les dieux et déesses supérieurs ;

2° Les dieux et déesses inférieurs ;

3° Les génies bons et mauvais.

A ces trois catégories, il faut encore ajouter les demi-dieux ou hommes divinisés auxquels on rend un culte plus ou moins semblable à celui des orichas.

Dieux supérieurs. — Les dieux supérieurs sont au nombre de trois : d'abord *Obatala* et sa femme *Odudua*, qui jadis ne formaient, dans le Panthéon nègre, qu'une seule divinité à la fois homme et femme, et qui aujourd'hui se dédoublent au point qu'ils ont des temples séparés. Si l'on va au fond des choses, on trouve qu'*Obatala* est tout ce qui est en haut et *Odudua* tout ce qui est en bas ; *Obatala* est l'esprit et *Odudua* la matière (1) ; *Obatala*

(1) Chose remarquable, *Odudua* est la seule divinité qui ne passe pas pour avoir été créée par *Oloroun*, le grand dieu du ciel ; elle est considérée comme éternelle et coexistante avec lui.

est le firmament et *Odudua* la terre. Le principal attribut d'Obatala est sa puissance semi-créatrice : c'est lui qui forme le *corps* de l'homme, et considéré à ce point de vue, il se nomme *Alamoréré,* le maître de la bonne argile. Il est l'objet d'une foule d'autres appelations, selon les circonstances dans lesquelles on l'invoque.

Ifa est le troisième des dieux supérieurs ; c'est le dieu de la sagesse, des mariages, de la maternité, le révélateur des événements futurs. Son temple principal est à Ado, et son symbole est la noix de palme. Plusieurs des légendes relatives à Ifa sont des réminiscences évidentes du déluge. L'une d'elles rapporte ceci : Lorsqu'Olokoun, le dieu de la mer, eut détrui presque tous les hommes sous les flots, il n'en restait plus que quelques-uns qu'Obatala sauva, en les tirant dans le ciel au moyen d'une longue chaîne. Alors Ifa et Odudua descendirent sur la terre pour la rendre habitable ; c'est pour cette raison qu'ils sont en grande vénération.

Pas un mariage ne se fait, pas une affaire importante ne s'engage, sans que les parties interrogent Ifa pour connaître l'avenir. A lui s'adresse aussi toute femme qui désire des enfants. La consultation a lieu au moyen de seize noix de palme, et d'une planchette sur les deux faces de laquelles sont marqués seize figures ayant chacune leur nom, leur symbole, et un certain nombre de points. La réponse plus ou moins favorable dépend de certaines combinaisons des points et des signes, obtenues par le féticheur en jetant les noix d'une certaine façon. En règle générale, plus les honoraires sont forts, plus favorable est l'oracle. Ifa est le plus vénéré, le plus consulté des dieux : on lui demande des conseils d'hygiène, de médecine, etc... Par son ordre, certains

aliments sont prohibés, le mouton fréquemment, le vin de palme, le rhum, etc... Il prononce parfois des interdictions bien plus bizzares : tel n'a pas le droit de manger en tournant le dos à la lune, tel autre ne doit point allumer de feu, un troisième ne peut boire de rhum qu'après avoir offert préalablement son verre à un autre. (1)

Dieux inférieurs. — Les dieux inférieurs descendent d'Obatala et d'Odudua. Le plus célèbre, le plus intéressant d'entre eux est le dieu de la foudre, nommé *Chango* dans le Yoruba, et *Khoviosoh* au Dahomey.

Il y a deux Chango : le Chango de la théogonie poétique et mythologique, et le Chango semi-historique ou légendaire. Celui-ci était un roi de Yoruba, tyrannique et cruel, que les féticheurs divinisèrent après sa mort tragique. Le premier, fils d'Odudua, nous apparaît comme le Jupiter tonnant de l'antiquité. Sa demeure est au haut du firmament, et il mène grand train dans cet immense palais aux portes de bronze ; il possède de nombreux chevaux et s'amuse à la pêche et à la chasse. Son frère Ogoun, le dieu de la guerre, lui fournit des chaînes de feu. Chango est toujours accompagné d'Ara (la foudre), d'Aféfé (le vent), et de Biri (les ténèbres).

Les féticheurs ont identifié les deux Chango, et amalgamé d'une manière assez bizarre les fables ou les légendes qui se rapportent à chacun d'eux.

Les victimes de la foudre sont considérées comme des ennemis du dieu, qu'il a terrassés et écrasés dans sa

(1) *Dahomey as it is*, p. 476.

colère. Aussi sont-elles maudites, regardées comme sacrilèges et privées de sépulture. Leur corps est apporté devant le temple de Chango, et exposé en public sur une estrade ou un mamelon de terre battue. Tout autour, les féticheurs et féticheuses processionnent, portant dans leurs mains du sel, du poivre et de la viande de chèvre dans des calebasses. Puis ils déchirent le cadavre avec un couteau, et font semblant d'en manger : « Venez acheter la viande du dieu », crient-ils au peuple. En réalité ce n'est qu'un horrible simulacre d'anthropophagie ; ils mangent la viande qu'ils ont apportée. (1)

Les maisons que l'éclair a touchées sont sujettes à l'amende, à la confiscation parfois. Au Dahomey, il arrive que les habitants de la maison sont eux-mêmes confisqués, et livrés au roi ou aux féticheurs. Au début de la mission catholique à Whydah, les Pères eurent à souffrir la persécution de Chango : pendant un orage épouvantable, la foudre tomba sur le fort portugais, habitation des missionnaires, et y mit le feu. Les noirs, consternés, regardaient immobiles, n'osant arracher aux flammes cette demeure condamnée par le dieu du tonnerre. On arrêta pourtant l'incendie. Mais le lendemain, six dignitaires du gouvernement vinrent trouver solennellement les Pères, et leur déclarèrent que, pour avoir été brûlés, ils étaient condamnés à payer une forte amende pour apaiser les fétiches. Les Pères ne pouvaient en conscience faire une offrande aux fétiches. Ils repoussèrent donc catégoriquement une requête présentée sous cette forme. Les choses s'envenimèrent

---

(1) *Dahomey as it is*, p. 488.

au point que le Yévoghan fit mander le P. Borghéro, supérieur de la Mission, et sur son refus réitéré d'obéir, le fit mettre en prison. La constance et la fermeté du prêtre catholique triomphèrent de la fourberie et du fanatisme des noirs. Ils capitulèrent et présentèrent autrement leur demande ; le missionnaire fit un cadeau au roi ; et tout fut terminé.

Génies. — Les dieux inférieurs sont en grand nombre, mais leur énumération aurait peu d'intérêt. La multitude des génies n'est pas moindre. Il y en a de deux sortes, les bons et les mauvais. Ces derniers sont l'objet d'un culte bien plus fervent que les autres, par suite de la crainte continuelle que l'on a de leur malice. Le plus mauvais et le plus puissant de tous est *Elegba*, que les missionnaires regardent comme la personnification la plus évidente du démon. Elle rappelle le Priape latin. C'est ce mauvais génie qui, par lui-même ou ses compagnons, pousse l'homme au mal, et surtout l'excite aux passions honteuses. On place sa hideuse image sur toutes les routes et devant toutes les maisons. Il est représenté assis, les mains sur les genoux, dans une nudité révoltante, sous une toiture en feuilles de palmiers. L'idole est en terre, de forme humaine, avec une énorme tête ; des plumes d'oiseaux représentent ses cheveux ; des cauris forment ses yeux, d'autres les dents, ce qui lui donne une apparence horrible. Elegba a sa part dans presque tous les sacrifices. Dans les grandes circonstances, on l'inonde d'huile de palme et de sang de poule, ce qui le rend encore plus repoussant. Quand un noir veut se venger d'un ennemi, il présente à Elegba une copieuse ration de tafia ou de vin de palme ; le génie devient alors

furieux, et si l'ennemi n'est pas bien muni de gris-gris, il est en grand danger. (1)

Elegba est méchant et sanguinaire, même dans ses plaisanteries. Jaloux, dit une légende, de la bonne harmonie qui existait entre deux voisins, il résolut de les désunir. A cet effet, il prit une calotte d'une blancheur éclatante d'un côté, et complètement rouge de l'autre, puis s'en alla passer entr'eux, tandis qu'ils étaient à cultiver leur champ. Il les salua et continua son chemin.

Quand il fut passé, l'un des deux dit :

— Quelle belle calotte blanche !

— Pas du tout, dit l'autre, c'est une magnifique calotte rouge !

De là entre les deux anciens amis, la dispute devint si vive, que l'un d'eux, exaspéré, brisa la tête à l'autre d'un coup de pioche.

Parmi les bons génies, Ochoumaré (l'arc-en-ciel), est un des plus vénérés. C'est, disent les nègres, un grand serpent, mais il n'apparaît que rarement. Celui qui trouve des excréments de ce serpent est riche pour toujours, car il peut avec ce talisman changer les grains de maïs en cauris. Un jour le P. Baudin expliquait à ses négrillons la formation de l'arc-en-ciel en reproduisant les couleurs au moyen d'un prisme. Un nègre qui se trouvait là s'imagina que le missionnaire pouvait à volonté faire descendre Ochoumaré dans sa chambre. Il raconta le fait au dehors. « Bientôt plusieurs noirs, dit le Père, vinrent me supplier de leur donner un peu des précieux excréments. J'eus toutes les peines du monde à

(1) *Fétichisme et féticheurs*, p. 50.

m'en débarrasser, et ils s'en allèrent persuadés que je voulais garder pour moi seul la précieuse substance. »

A ce génie paraissent être consacrés le boa constrictor, mais surtout le pithon de moyenne grandeur, appelé par les Dahoméens *Dangbé*. J'ai dit d'ailleurs (1) que les Dangbés avaient leur temple principal à Whydah, et décrit ces étranges divinités. Le serpent est adoré sur presque tous les points de la Guinée. L'ophiolâtrie est une des formes les plus anciennes et les plus répandues de l'idolâtrie. Elle existait en Egypte. Dans l'ancienne Grèce, le serpent était l'attribut d'Esculape et d'Hygie ; il était aussi l'emblême de l'oracle de Delphes. On le voit apparaître dans les traditions religieuses des Hindous et des Teutons, ainsi que dans celles des anciens habitants de l'Amérique centrale. La religion populaire des Chinois admet aussi le culte du serpent. Mais il est surtout répandu, encore aujourd'hui, en Afrique. On ne l'observe pas seulement dans la Guinée supérieure, mais encore chez les Mandigues, chez les Mpongoués, et les Bakalis du Gabon, chez quelques peuplades des bords du Niger, etc. Les nègres africains ont conservé ce culte même dans l'esclavage et l'exil. Le serpent était ou est adoré à Saint-Domingue, à la Nouvelle-Orléans, au Brésil, etc., par les noirs, sous le nom de *Vodoun*. Et il est à remarquer que ce mot ou d'autres analogues (Vodoun, Vodounos) désigne les féticheurs chez les Djedijs et les Nagos de la côte des Esclaves (2). Cette foi en la puissance du serpent n'est-elle pas un souvenir des scènes

(1) V. Chapitre II.

(2) *Contemporain* novembre 1874. — L'abbé. J. E. Bouche.

du paradis terrestre dont l'imagination dépravée de l'homme ou l'action diabolique auront perverti le sens (1) ?

Le nombre des animaux sacrés est considérable. Par exemple, le caïman est consacré à Olosa (la lagune) ; il a ses prêtresses et ses sacrifices. Son caractère sacré ne le préserve pas toujours d'une fin tragique, témoin le fait suivant, raconté par le R. P. Baudin. Un nègre haoussa, esclave sur la côte, et mahométan peu scrupuleux, puisqu'il était ivre de tafia, aperçut un caïman fétiche, dont il voulut se régaler, comme on le fait dans son pays. Saisir un épieu et sauter dans un canot fut l'affaire d'un instant. Malgré les cris, les supplications et les menaces des féticheuses assemblées sur la rive, il va droit au monstre, lui lance son arme et l'atteint. Mais, peu solide sur ses bases, dans l'élan qu'il se donne, il chancelle et tombe dans la lagune. L'eau bouillonne et le sang la rougit. Le caïman avait déchiré son ennemi dont le cadavre reparut affreusement mutilé. Les féticheuses acclamèrent leur fétiche en criant :

« *Oricha ô, oti kpa ô* (le fétiche l'a tué). »

Leur triomphe ne fut pas de longue durée. Peu après, le dieu émergeait comme une masse inerte à la surface des eaux. Les féticheurs lui firent des funérailles solennelles et poussèrent son cadavre sous les broussailles (2).

---

(1) Mgr de Harlez, le savant professeur de l'Université de Louvain ne semble pas partager cette opinion ; mais il ne nous dit pas quelle est, à son avis, l'origine de l'ophiolâtrie (*La Controverse* et le *Contemporain*, mars 1887).

(2) Voir : *Fétichisme et féticheurs*, p. 17.

Gris-gris ou amulettes. — Il ne faut pas confondre les gris-gris ou amulettes avec les objets ou animaux divinisés. Tandis que ceux-ci sont regardés comme habités par la divinité les gris-gris ont simplement reçu des dieux une vertu particulière qui leur est désormais inhérente et qui produit un certain effet, par exemple la préservation de telle ou telle maladie. Les féticheurs composent les gris-gris, les débitent, et en tirent bon profit. D'ailleurs tout peut faire gri-gri, une feuille, une graine, une dent ou une griffe d'animal. On le porte sur soi, autour de la tête, au cou, au bras, à la jambe. Peu de guerriers oseraient affronter les dangers d'une bataille, peu de canotiers la barre du golfe sans être munis de charmes protecteurs. Il est vrai que ces préservatifs manquent très souvent leur effet, mais ceux qui les portent y ont la plus grande confiance et trouvent toujours quelque bonne excuse pour l'amulette prise en défaut. Les missionnaires ne manquent pas, quand ils le peuvent, de confondre publiquement les porteurs et les débitants de gris-gris, de manière à ébranler la ridicule crédulité des uns et à détruire le prestige des autres : « Un féticheur de la côte des Esclaves, raconte le P. Baudin, vantait le pouvoir d'un gri-gri de sa composition, disant que, muni de sa médecine, il n'avait plus rien à craindre : rien ne pouvait lui nuire, ni balle, ni sabre, ni couteau. Comme je me moquais de lui et de sa panacée devant les noirs présents, il me mit au défi de lui faire aucun mal. Il était facile d'essayer son invulnérabilité. Je l'envoyai quérir son talisman et bientôt il revint suivi d'une foule de noirs accourus pour être témoins du combat entre le féticheur blanc et le féticheur noir. Le Frère docteur était allé chercher son couteau de

chirurgien ; le féticheur, la fameuse médecine dans la bouche, s'avança crânement au combat et sans broncher présenta son bras au Frère qui, d'un léger coup de couteau, lui fit une toute petite entaille. A la vue du sang qui coulait, le pauvre féticheur resta cloué sur place ; sa vilaine figure qui ne pouvait rougir faisait d'affreuses grimaces. Tous les noirs présents poussèrent un hourra ; ce fut une avalanche de moqueries sur le féticheur qui, tout confus, s'empressa de suivre le Frère dans la pharmacie pour faire bander sa blessure. Quand il sortit, il avait déjà repris son aplomb, et trouvé un subterfuge : sa médecine faite pour les noirs, disait-il, ne valait rien contre les blancs. J'appelai immédiatement un nègre et le priai de saigner le vieux sorcier à l'autre bras. Cette fois il n'attendit pas l'épreuve, il se dégagea et s'enfuit au milieu des huées de tous les spectateurs (1).

Constitution de l'ordre des féticheurs. — L'influence, si difficile à détruire des féticheurs tient, en grande partie à la hiérarchie et à la constitution puissante de leur ordre, et à l'esprit de corps, si l'on peut ainsi parler, qui les anime. On a dit que le roi, dans chaque État, est le chef des féticheurs ; il est bien certain que le roi est au-dessus de tout, mais son pouvoir est tout au plus nominal quand il s'agit de toucher aux coutumes religieuses. Les féticheurs les maintiennent même contre les volontés du monarque, et quand celui-ci essaie de passer outre, il est rarement le plus fort. (2)

(1) *Fétichisme et féticheurs*, p. 90.

(2) V. Cependant le récit du P. Baudin sur la lutte victorieuse du roi

Tout concourt à faire du féticheur un être à part. Il est en possession d'une langue sacrée, inintelligible pour le vulgaire ; sa réputation de médecin en impose, et sa science d'empoisonneur le rend vraiment à craindre. Dans l'exercice de ses fonctions, lorsque *le fétiche est en lui*, il peut tout oser. Le frapper serait un crime, le heurter par mégarde est un délit puni de l'amende. (1) Les féticheurs se soutiennent entr'eux ; l'intérêt le leur commande, et ils gardent soigneusement le secret de leurs jongleries et de leurs opérations magiques. Celui qui le viole s'expose à des châtiments terribles. A Abéokoutah, la société secrète des Ogbonis, corps semi-sacerdotal, conservateur fanatique des coutumes païennes, venge d'une manière atroce toute indiscrétion. Le coupable est enfermé dans une chambre étroite. On pratique dans le mur deux trous dans lesquels on passe les jambes ; les pieds sont attachés à l'extérieur à deux pieux ; puis avec un sabre, on râcle lentement le devant des cuisses, et le patient meurt ainsi dans d'affreuses douleurs. (2)

Le sacerdoce des fétiches est souvent héréditaire ; toutefois le recrutement s'opère aussi dans des familles étrangères. Il faut plusieurs années pour former un prêtre ou une prêtresse ; il existe des collèges ou couvents pour les uns et les autres, où les féticheurs et féticheuses en herbe passent leur temps de noviciat. Des auteurs disent même qu'il y a entre ces établissements une hiérarchie ;

---

de Porto-Novo contre les féticheurs de son royaume (Fét. et féticheurs p. 76). Mais il est bon d'ajouter que peu après son triomphe, le roi Mési mourut probablement empoisonné.

(1) *La Côte des Esclaves et le Dahomey*, p. 127.

(2) *Fétichisme et féticheurs*, p. 67.

tel aspirant, qui commence ses études, par exemple, à Whydah, doit aller les terminer dans la ville sacerdotale de Somorne, près d'Alladah, pour conquérir les grades supérieurs.

Consécration et affiliation. — Une *consécration* définitive termine ce temps d'épreuve. Une autre cérémonie très analogue, l'*affiliation*, a lieu au profit de riches enfants nègres, qui désirent jouir des privilèges de féticheur ; ils se font préposer au service d'un dieu quelconque, mais sans quitter leur demeure particulière. L'*affiliation*, comme la *consécration*, est une cérémonie fort étrange, dont la partie principale consiste à consulter le fétiche pour savoir s'il accepte l'initié. On se réunit dans un bosquet sacré. Le jeune aspirant est assis sur le siège fétiche, on lui lave la tête avec une décoction de cent une plantes et on invoque le fétiche. Pour ce faire, les féticheurs gambadent tout autour de lui, crient et tambourinent d'une manière assourdissante. A la troisième invocation, le néophyte commence à s'agiter, tout son corps tremble, ses yeux deviennent hagards ; bientôt il entre dans une telle surexcitation que souvent il faut le tenir ou l'attacher pour l'empêcher de faire du mal à lui-même ou aux autres. Alors tous les féticheurs et les personnes présentes acclament le fétiche en poussant des cris de joie : « *Oricha ô* (c'est le fétiche) ; *oricha gun ô* (le fétiche le possède). » Enfin, après quelques heures, on retire l'objet fétiche en contact avec le néophyte qui aussitôt reprend ses sens. Son état de surexcitation et de fureur cesse subitement pour faire place à l'abattement et à une extrême lassitude. Il en est qui restent alors immobiles

et comme morts pendant un temps assez long (1).

Est-ce suggestion hypnotique ou diabolique (si toutefois l'on peut distinguer légitimement ces deux phénomènes)? Toujours est-il que certains néophytes sont rebelles au fétiche. Le P. Baudin raconte l'histoire frappante d'un petit chrétien de huit ans qui fut assis de force sur le siège fétiche, mais que le dieu ne parvint point à maîtriser (2).

Il serait assurément curieux d'approfondir l'organisation des diverses corporations sacerdotales. On y trouverait probablement de l'ordre et de l'unité, tandis que les notions décousues fournies par les voyageurs sont insuffisantes. Le R. P. Baudin, qui nous offre sur le sujet une vue d'ensemble, divise les prêtres des faux dieux en quatre ordres, dont le plus important est celui des prêtres d'Obatala, d'Odudua et d'Ifa ; on les nomme *Babalawos ;* le second ordre est celui des prêtres de Chango ou *Onichangos*, etc. Des marques spéciales, un certain costume, une manière particulière de se raser la tête distinguent les ordres entre eux.

Le sacrifice ou offrande. — Dans le culte, la prière proprement dite semble tenir fort peu de place. Le fond de toute cérémonie, de toute fête fétiche, c'est le sacrifice ou offrande. Des aliments divers, déposés dans de petits vases de terre au pied de l'idole, de l'huile de palme qu'on répand sur le dieu, une volaille du sang de laquelle on asperge sa hideuse tête, en collant sur ce sang quelques plumes éparses, tels sont les éléments

(1) *Fétichisme et féticheurs*, p. 81.
(2) *Fétichisme et féticheurs*, p. 81.

répugnants d'une offrande aux fétiches. Aux jours de grande fête, le sacrifice est suivi de copieuses libations. La danse sacrée vient ensuite, danse grave ordinairement, et d'une durée interminable. La danse des prêtres du serpent est au contraire, dit-on, vive et animée. Ainsi se passent généralement les fêtes sacrées ; mais outre ces cérémonies régulières, il en est une foule d'autres, sinistres, bizarres ou puériles, selon les circonstances et les pays. Ainsi par exemple au Dahomey, on fait un curieux sacrifice à Chacpana, le génie de la petite vérole. Il est censé enfermé dans une grande calebasse. Le roi s'approche doucement, soulève le couvercle avec des précautions infinies pour ne pas permettre au dieu de s'échapper, et verse brusquement dans la calebasse une bouteille de rhum. Dans la pensée des noirs, Chacpana boit avidement la liqueur tentatrice qui lui est offerte, s'enivre complètement, et devient ainsi incapable de remplir sa mission meurtrière, tant qu'il n'a pas cuvé son tafia. La crédulité enfantine du populaire, sinon des féticheurs, est descendue à ce pitoyable niveau !

Immortalité de l'ame. — Malgré de si grossières imaginations, les nègres africains, nous l'avons vu, conservent au fond de leur esprit l'idée d'un Dieu suprême. Ils sont convaincus aussi de l'existence d'une autre vie (les sacrifices humains en sont une preuve). Cette idée, très vague et presque effacée chez certains peuples (1), est au contraire assez nette chez d'autres (2) : ils se figu-

(1) *Missions catholiques*, 29 juillet 1881.

(2) *Le Dahomey*, par M. l'abbé Laffitte, p. 125. — *Dahomey as it is*, p. 461.

rent généralement que la vie future est semblable à la vie de ce monde, mais un peu plus triste ; et que chacun retrouvera dans l'empire des morts la position qu'il a occupée sur la terre : les rois seront rois, les esclaves resteront esclaves. De châtiments et de récompenses, il est à peine question. Cette notion de l'immortalité est peu faite pour relever les cœurs, et les affermir dans l'amour de la justice.

LE PROTESTANTISME SUR LES CÔTES DE LA GUINÉE. — Bien que le fétichisme soit encore, sur les côtes de la Guinée septentrionale et sur les rives du Niger, la religion de millions d'hommes, on peut affirmer qu'il commence à tomber en discrédit. La propagande de religions nouvelles se pratique en effet très activement par terre et par mer, du côté du nord et du côté du sud. Mais s'il faut nous féliciter de voir disparaître le culte des idoles, devons-nous applaudir sans réserve aux causes de sa ruine ? Nous ne le pouvons pas : que sert, en effet, de voir tomber une erreur, si elle doit être remplacée par une autre erreur ? J'ai raconté plus haut (1) les envahissements de l'Islamisme dans les contrées fétichistes, en expliquant l'immense danger que présente son influence croissante pour l'avenir religieux de l'Afrique occidentale, ainsi que pour le succès de la politique française et de toute politique européenne. Il ne faut pas, assurément, mettre sur le même rang que la propagande du Croissant, les efforts de nos frères séparés, les protestants, pour la conversion de l'Afrique. On est cependant obligé de

(1) Chapitre Ier.

déplorer la présence de leurs missionnaires auprès des noirs. Il est vrai, la part de vérité conservée par la Réforme pourra faire progresser la civilisation des indigènes et améliorer dans une certaine mesure leur condition morale, mais cette religion fausse ne saurait leur communiquer la vie de l'âme, ni assurer leur salut éternel, but de toute civilisation bien ordonnée en ce monde. La prédication de l'Évangile par l'hérésie ne mettra pas même le noir sur le chemin de la vérité. Protestantisé, il sera plus réfractaire probablement au catholicisme que le noir fétichiste. Et ainsi la demi-lumière lui deviendra plus fatale que les ténèbres.

Les missions protestantes de la Guinée sont de date assez récente, si nous faisons abstraction de Sierra-Leone. La première d'entr'elles s'établit à Badagry en 1845. Dès 1846, d'autres missionnaires entraient à Abéokoutah. Grâce aux sommes énormes envoyées d'Angleterre, le développement de ces entreprises a été considérable. D'après des documents assez récents, le nombre des stations diverses occupées actuellement s'élèverait à plus de 170, tant sur les côtes de Guinée que sur les rives du Niger (1). Une foule de sectes, l'anglicane, la baptiste, la wesleyenne, etc., y ont des représentants. Il n'y a pas que des Anglais : on voit aussi des Allemands et des Suisses venus dans ces régions pour prêcher le protestantisme aux noirs (2).

(1) *La Guinée supérieure et ses missions*. Rapport de M. l'abbé Planque au congrès de Lille (1885).

(2) Entre autres MM. Ramseyer et Kuhne, qui furent les compagnons de captivité de J. Bonnat.

Le chapitre qui suit racontera ce qu'ont fait les catholiques pour ces vastes contrées privées de la connaissance de la vraie religion ; notamment la fondation de la Société des Missions Africaines, et l'histoire de son apostolat dans l'Afrique occidentale depuis trente ans.



CHAPITRE VII.

Les Missions catholiques

ANCIENNES MISSIONS CATHOLIQUES DANS LA GUINÉE SUPÉRIEURE. — Peu de pays au monde, pendant la première partie de ce siècle, furent plus complètement privés de la vraie lumière évangélique que la Guinée supérieure. Quels avaient été, dans les siècles précédents, les efforts de l'Église pour porter la foi aux populations païennes de cette région ? L'histoire, sur ce point, est pour nous à peu près muette. Des tentatives faites au Dahomey pendant le cours du XVII[e] siècle nous sont cependant connues, probablement parce qu'elles ont eu pour auteurs des Français. En 1660, deux capucins, originaires de notre pays, avaient réussi à convertir le roi, et allaient le baptiser, avec une partie de son peuple, lorsque les traitants anglais, protestants pour la plupart, inquiets pour l'avenir de leur trafic, soulevèrent les féticheurs contre les missionnaires ; la cérémonie du baptême ne put s'accomplir ; le roi, effrayé, jura d'être fidèle aux fétiches, et les missionnaires furent empoisonnés. Qua-

torze ans après, deux prêtres appelés par les résidents français eurent le même sort, et la mission fut abandonnée.

Les archives de la Propagande et celles de Lisbonne donneraient probablement, touchant l'apostolat catholique sur les côtes de la Guinée, des renseignements très détaillés. Il est indubitable que les Portugais cherchèrent à introduire parmi les nègres de cette contrée, la connaissance et la pratique de la religion, et probablement dès une époque très reculée. La messe fut dite pour la première fois, assure-t-on, à Elmina, sur la côte de l'Or, en 1481. La conversion des indigènes faisait partie intégrante du système portugais de colonisation. C'était en effet le moyen civilisateur par excellence, ceci soit dit sans justifier certaines violences peu apostoliques qui ont pu en fausser parfois l'application. Le baron de Hübner, parlant des Indes et de l'Amérique (1), constate l'immense supériorité actuelle des peuples ainsi christianisés par les Portugais et les Espagnols, sur les peuples de même race restés païens. Mais sur les côtes guinéennes, les Portugais n'ont malheureusement créé aucun groupe vraiment stable, aucune chrétienté. Leur peu d'influence sous ce rapport vient-il de ce que leurs établissements n'eurent point là le caractère de colonies proprement dites ? N'est-ce pas aussi qu'ils ont voulu y concilier avec la prédication évangélique le trafic des esclaves ? Quoiqu'il en soit, il n'y est presque rien resté des fruits de l'apostolat portugais.

VAGUES REMINISCENCES DU CHRISTIANISME. — Quel-

(1) *A travers l'Empire Britannique*, par le baron de Hübner.

ques vagues réminiscences du christianisme apparaissent cependant sur divers points de la côte. Le P. Borghero a trouvé aussi, dans l'intérieur du Dahomey, la croix portée sur la poitrine des indigènes. Mais l'image sacrée en a été enlevée pour être remplacée par des symboles païens. Les nègres font de la croix un fétiche ordinaire. Pour eux, plus encore peut-être que pour les Touaregs, qui voient en elle, dit-on, *le signe de l'ancienne voie*, la croix a perdu tout rapport avec la religion de Notre-Seigneur Jésus-Christ.

Le XIXe siècle devait voir luire l'aurore d'une ère nouvelle pour l'Afrique occidentale. Il ne faut mentionner que pour mémoire la mission envoyée par les évêques américains au cap des Palmes, en 1833, et qui n'eut pas de succès. Inutile également d'insister sur l'érection du vicariat des Deux-Guinées, créé en 1841 par des Maristes français et bientôt dédoublé. Tout cela était fort insuffisant pour l'évangélisation de ces vastes pays, lorsque Dieu suscita, pour y aller répandre la bonne parole, une pieuse société dont l'expansion croissante fait aujourd'hui l'espoir de l'Afrique occidentale. Je veux parler de l'œuvre des Missions Africaines.

LA SOCIÉTÉ DES MISSIONS AFRICAINES, SA FONDATION. — Elle naquit en 1856. Mgr de Marion-Brésillac, son fondateur, appartenait à une noble famille de Castelnaudary. Après douze ans de vie apostolique dans les Indes, il conçut l'ardent désir de se consacrer à une mission plus difficile encore, et de porter la lumière de la foi aux peuplades de l'Afrique les plus abandonnées et les plus profondément courbées sous le joug abject de Satan. Il se rendit à Rome pour solliciter du Saint-Siège l'autori-

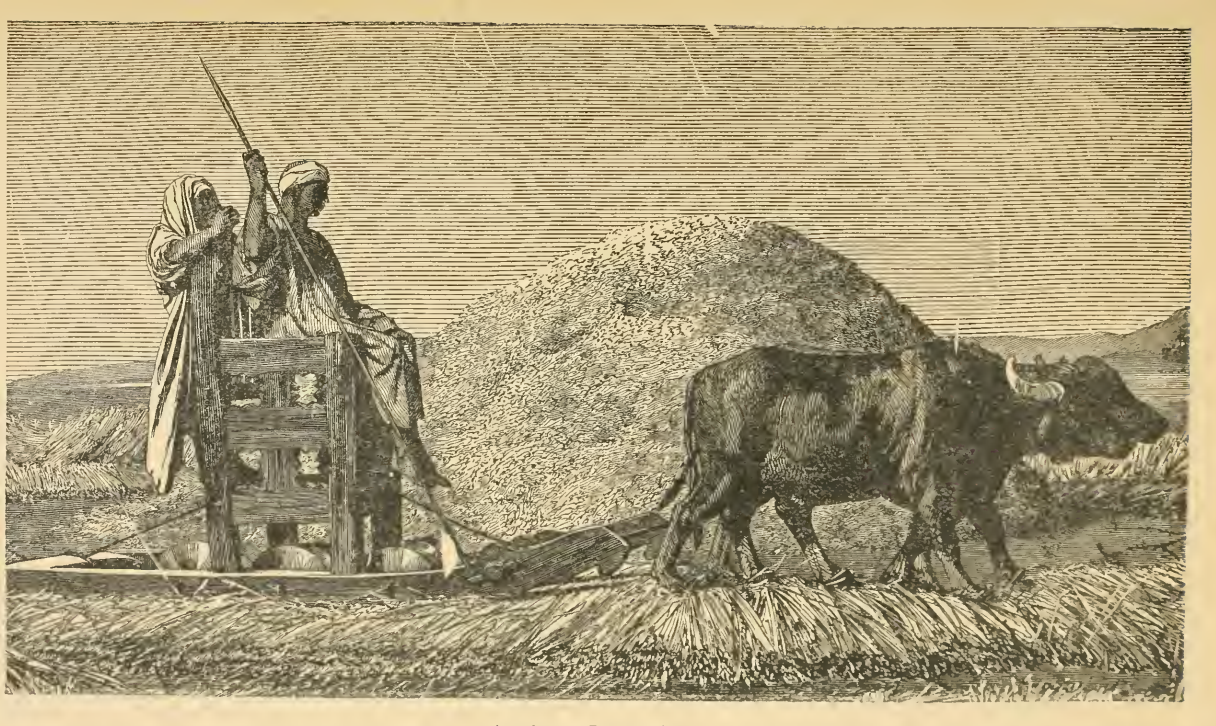
sation de partir avec quelques compagnons d'apostolat pour la Côte des Esclaves. Pie IX bénit son généreux dessein, mais afin d'en assurer le succès et la durée, il l'engagea à former tout d'abord une société de prêtres dans laquelle l'œuvre trouverait des éléments certains de recrutement. Déférant à ce conseil, Mgr de Brésillac quitta Rome pour la France, le 10 avril 1856. Ce fut dans la ville de Clermont-Ferrand qu'il alla tout d'abord prêcher sa croisade; il y recueillit ses premières ressources, passa à Lyon, et là put réaliser son plus cher désir en fondant un séminaire; plusieurs prêtres et quelques laïques étaient venus se joindre à lui. Ensuite il parcourut la France et visita les grandes villes où sa parole ardente lui valut de généreuses preuves de sympathie. Dieu lui fit rencontrer, dans une halte à la Grande-Chartreuse, celui qu'il avait destiné à lui servir de principal auxiliaire. M. l'abbé Planque, jeune professeur de philosophie, y faisait une retraite pour obtenir la lumière sur sa vocation. Il s'attacha à l'évêque missionnaire, et devint peu après le supérieur du séminaire de Lyon.

Son but et son esprit. — Quels étaient précisément l'esprit et le but de l'association ainsi établie ? « Notre Société, dit le fondateur, a pour but principal l'évangélisation des parties de l'Afrique qui ont le plus besoin de missionnaires, si ingrate et si difficile que soit la mission qu'on voudra lui confier... Indépendamment des soins qu'elle donnera aux missions, elle travaillera à préparer les voies pour pénétrer dans les lieux où il n'y a pas encore de missionnaires... Elle est essentiellement séculière ; on n'y fait point de vœux ; seulement lorsqu'on a été jugé digne d'y être agrégé, on fait le serment

de persévérer dans la Société jusqu'à la fin de ses jours et d'en observer le règlement... La Société se compose du supérieur général, des supérieurs locaux, des conseillers, des confrères ecclésiastiques, et aussi des frères laïques. Ceux-ci seront les auxiliaires des prêtres : ils devront autant que possible exercer un art ou un métier, afin d'être capables de l'enseigner aux enfants pauvres et aux jeunes Africains... Enfin la Société s'attache des affiliés qui participent d'une manière spéciale aux mérites de l'œuvre, s'ils sont disposés à la seconder par leur influence morale et par les secours matériels qu'ils pourront lui procurer. »

Après avoir tracé ainsi les règles de son association. Mgr de Brésillac fait remarquer que, tout en se proposant le même but que la Propagation de la Foi, c'est-à-dire la conversion des infidèles, elle en est indépendante. Elle en diffère aussi par la forme, en ce qu'elle a pour objet direct de former des missionnaires et de fonder des missions, tandis que la Propagation de la Foi soutient simplement, avec l'aumône du sou par semaine, les chrétientés déjà établies, et en favorise le développement.

Débuts de l'œuvre. — Mort de son fondateur. — En 1858, l'œuvre était complètement fondée ; plusieurs aspirants venaient d'être reçus solennellement membres de la Société. Au mois d'avril, Pie IX offrait à Mgr de Brésillac le vicariat de Sierra-Leone. C'était une mission difficile. Le fétichisme y comptait de nombreux adeptes, et le protestantisme, bien que divisé en une quantité de sectes, y fleurissait plus encore, soutenu par d'énormes subventions. La catholicisme seul n'y était pas représenté, les missionnaires précédents ayant vu leur efforts



Attelage Dahoméen.

stérilisés par l'or et la propagande des Anglais. Ces perspectives décourageantes n'étaient pas pour faire hésiter les nouveaux apôtres de l'Afrique. Mgr de Brésillac accepta l'offre du Saint-Père, et dirigea immédiatement deux de ses prêtres sur Sierra-Leone, attendant le moment prochain de payer de sa personne en allant les rejoindre.

Le 3 novembre 1858 vit le premier départ. Le séminaire de Lyon, si souvent témoin, dans la suite, de la scène émouvante et sublime des adieux, célébra dignement cette fête solennelle de douleur et de joie. Se prosternant tour à tour devant les PP. Reynaud et Bresson, les assistants baisèrent avec respect les pieds vénérables de ces hérauts de l'Évangile, qui devaient recevoir la récompense éternelle après un bien court apostolat. Quatre mois après (11 mars 1859) le saint fondateur de la Société partait lui-même avec le P. Riocreux, laissant au R. P. Planque la direction de la maison de Lyon. Le voyage se fit bien ; mais en arrivant en rade de Freetown, on reçut, à bord de cette plage malsaine, les plus inquiétantes nouvelles. La ville était la proie d'une épidémie terrible, d'un nom et d'une violence inconnus jusqu'à ce jour dans le pays. Le commandant insiste pour ajourner le débarquement de l'évêque missionnaire ; il offre de le transporter ailleurs. Mais celui-ci ne voit que les souffrances des infortunés qu'il est venu sauver. Ce sont ses enfants, sa part de l'héritage céleste, et ni la vie ni la mort ne l'en pourront détacher. Il descend à terre, il va bénir et consoler ceux dont les regards, prêts à se fermer aux choses de ce monde, s'ouvrent déjà aux réalités invisibles de l'éternité. Mais bientôt les siens et lui-même sont frappés : en quelques jours, il voit mourir sous ses

yeux ses missionnaires et ses frères, réunis un instant autour de lui, et expire le dernier de tous. En moins de six semaines ce lamentable désastre était consommé. Le petit nombre de noirs baptisés par le P. Reymond avait disparu, moissonné par le terrible fléau. Seul, un des frères, le frère Eugène, survivait à cette chrétienté anéantie dès sa naissance.

Tout paraissait perdu. Mais l'immolation de ces généreux confesseurs de la foi devait être pour leur œuvre comme un levain qui assura son développement et sa prospérité. Une invincible espérance domina l'immensité de la douleur dans le cœur du P. Planque et de ses prêtres. Le cœur en haut, et comptant sur l'invisible, mais toute puissante protection de leurs glorieux devanciers, ils résolurent de continuer l'évangélisation de l'Afrique. Pie IX fit écrire au P. Planque, lui envoyant, avec les effusons de sa tendresse paternelle, ses bénédictions toutes particulières. En même temps, les vocations se multipliaient ; des ressources matérielles étaient envoyées à la Société de toutes les parties de la France et même de l'étranger. Sierra-Leone fut abandonnée (1) ; mais par un Bref du 28 août 1860, le Saint-Siège érigea dans le golfe de Guinée, le vicariat apostolique de Bénin et du Dahomey, et le confia aux prêtres des missions africaines. C'était réaliser le plus ardent désir de Mgr de Brésillac, qui, dès le principe avait jeté les yeux sur cette partie de l'Afrique.

(1) Les PP. du Saint-Esprit et les PP. du Saint-Cœur de Marie y ont aujourd'hui une mission régulière.

MISSION DU BÉNIN ET DU DAHOMEY. — Le 5 janvier 1861 partirent de Toulon les premiers apôtres du Dahomey, les PP. Borghero (Génois), Edde (Français) et Fernandez (Espagnol). L'un d'eux ne devait pas voir le terme du voyage ; pendant le séjour que les missionnaires firent à Freetown, le P. Edde succomba dans cette cité fatale. Les deux survivants bénirent cette tombe fraîchement creusée, et obtinrent qu'un monument funèbre serait élevé à la mémoire de Mgr de Brésillac et de ses compagnons. Puis ils firent voile pour Whydah, où ils arrivèrent sans autre incident.

DÉBUTS DE LA MISSION A WHYDAH. — La mission catholique s'établit dans l'ancien fort portugais, qui fut mis sans difficulté à sa disposition. A l'état des murailles près, cette demeure était merveilleusement adaptée à sa nouvelle destination. Les nègres l'avaient de tout temps regardée avec respect ; elle passait à leurs yeux pour la résidence du grand Dieu des blancs. Les Portugais, en effet, comme on le sait, ne s'établissaient, nulle part, sans placer à côté du monument de leur force matérielle celui de leur croyance chrétienne. Dans la cour intérieure du fort, ils avaient donc construit une assez vaste chapelle. L'état de délabrement dans lequel elle se trouvait alors nécessitait, il est vrai, des travaux. Mais le missionnaire ne s'effraie de rien, et sait qu'il doit se faire au besoin charpentier, maçon, etc... La truelle du P. Borghero, aidée des piastres du riche Brésilien, eut peu à peu raison des grands trous des murailles, et au bout de quelque temps, fort et chapelle devinrent présentables.

VOYAGE DU P. BORGHERO A AGBOMEY. — Le pré-

mier soin des Pères fut de se mettre en bonnes relations avec les autorités dahoméennes. Ils furent reçus avec cordialité par le Yévoghan ou vice-roi de Whydah. L'important était d'arriver jusqu'au roi lui-même. Mais il fallait une invitation formelle du monarque pour *ouvrir les chemins* d'Agbomey. Cette invitation arriva enfin. Le P. Borghero, avant de partir, posa, avec une fermeté toute chrétienne, les conditions de sa réception chez le roi : refus de tout sacrifice humain en son honneur ; absence de tout emblème fétichiste sur son passage, dispense pour lui-même et ses chrétiens de certaines cérémonies superstitieuses ou serviles en la présence du roi, enfin liberté de ne pas cacher à ce dernier les vérités évangéliques dont il était le messager. Tout fut accepté et le P. Borghero partit, accompagné de quelques chrétiens indigènes, pour Agbomey. Il n'eût osé prévoir la réception triomphale qui l'y attendait, ou plutôt qui était réservée par ce peuple païen à Jésus-Christ et à la Vierge Immaculée. Ce fut comme prêtre catholique, revêtu des ornements sacerdotaux, qu'il fit son entrée dans la capitale du Dahomey, précédé de cinq jeunes nègres en habit de chœur, portant un grand crucifix et une belle statue de la Vierge. Tous les cabécères, en costume officiel, attendaient le cortège à l'entrée de la ville ; les princes vinrent haranguer le missionnaire, la foule fit éclater sa joie. On improvisa des chants en son honneur : « Le blanc vient à nous, disaient-ils, pour redresser nos voies. Il sait ce que Dieu dit aux hommes. Nous sommes comme des aveugles ; mais il nous enseignera le chemin pour aller au ciel. » Au milieu de cette bruyante allégresse, on traversa la ville pour arriver jusqu'au palais du roi.

Là, Gréré accueillit le P. Borghero avec une bienveillance empressée ; des compliments furent échangés ; et pour que rien ne manquât au déploiement de la magnificence royale, une brillante revue des troupes dahoméennes, et les exercices les plus fantastiques des amazones clôturèrent la fête. Cette belle journée, hélas ! était pleine d'espérances trompeuses, et le missionnaire européen apprit bientôt à ses dépens les lenteurs, les atermoiements et les fourberies de la politique africaine. Il avait fait demander au roi une seconde entrevue plus sérieuse que la première. On la lui fit attendre pendant deux mois. Le séjour à Agbomey devint pour le Père ce qu'il a été pour tant d'autres visiteurs européens, une sorte de prison. Lorsque, dévoré par la fièvre, il réclamait de courtes promenades au grand air, c'était sous bonne escorte qu'on lui permettait quelques pas autour de son logis. On lui fit comprendre enfin que son voyage resterait à peu près stérile. Les féticheurs avaient influencé l'esprit du roi. Les ouvertures faites par le missionnaire touchant l'esclavage et les sacrifices humains furent mal accueillies. Et quand Gréré accorda enfin une audience de congé, il se montra poli, mais avare de faveurs : il promit aux missionnaires sa protection et les confirma dans la possession du fort portugais ; il dit ensuite qu'il accordait la liberté du culte à ses sujets d'origine chrétienne, mais qu'il ne pouvait étendre aux autres ce privilège. Au fond, ce voyage plein de promesses aboutissait à une simple déclaration de tolérance en faveur des missionnaires. Le P. Borghero reprit avec quelque tristesse le chemin de Whydah, où il arriva vers la fin de janvier 1862.



Village de Léftatis.

Travaux des missionnaires. — Le personnel de la mission avait été renforcé par l'arrivée des PP. Laffitte Cloud et Courdioux. On se mit avec ardeur au travail. L'apostolat revêtit deux formes principales ; le soin des malades et l'éducation des enfants. Espérant arriver par la guérison du corps à celle de l'âme, les Pères se livrèrent avec une héroïque abnégation à la cure des maux les plus rebutants. De nombreux succès, où ils virent la main de la Providence, récompensèrent leurs efforts. La réputation du P. Cloud arriva jusqu'à Agbomey ; plusieurs dignitaires de la cour vinrent lui demander ses remèdes et s'en allèrent guéris. Quelques conversions furent obtenues ou préparées par ces bienfaits.

Mais l'évangélisation des adultes donne bien souvent de pauvres résultats et chèrement achetés. Le véritable espoir des missionnaires était dans l'éducation des enfants. Une école fut ouverte dans les bâtiments du fort. Moins d'un an après, cent cinquante enfants y étaient inscrits. L'exiguïté du local ne permettait pas de les loger au complet. Il y eut des internes et des externes. Ceux-ci en rentrant dans leur case, ne trouvaient sous leurs yeux que trop de funestes exemples. Cependant, ils résistaient souvent avec une surprenante énergie : « Nous avons vu, dit un missionnaire, des enfants se débattre hardiment contre leur propre mère qui voulait mettre sur eux des objets superstitieux pour les préserver de maladies ; d'autres renoncer à leur maison, à leurs parents, pour n'être pas exposés à ces prévarications. » — « Quand tu retourneras vers ton père, disait un autre missionnaire à un petit nègre, il te dira : Tiko, fais fétiche (adore les idoles). — Moi répondre : Non, Tiko chrétien, pas faire fétiche. — Oui, mais ton père dira : Si Tiko

fait pas fétiche, je couperai la tête à Tiko. — Oh ! coupe la tête à Tiko, moi content, Tiko au ciel. » Belle réponse, digne des premiers martyrs. Après avoir entendu de telles paroles, l'on ne songe guère à considérer la couleur du visage, et l'on n'aperçoit plus que les âmes aussi blanches et aussi généreuses que celles des enfants d'Europe.

Quant aux internes, ils étaient devenus au bout de deux ans des enfants honnêtes et disciplinés et de fervents petits chrétiens. L'éducation des filles était cependant négligée, faute de religieuses. Cette lacune ne fut comblée que quelques années plus tard. Les missionnaires déployaient du moins toutes leurs ressources pour attirer la population toute entière dans leur modeste chapelle : des tentures, des fleurs, de nombreux lampions fabriqués avec des graines de papayes creusés et remplis d'huile de palme, rehaussaient aux yeux éblouis des nègres la solennité des cérémonies. Les vieux canons portugais avaient été dérouillés et remplaçaient les cloches. Le bien que les Pères firent à Whydah leur attira la considération générale, sans toutefois les mettre à l'abri de toutes les épreuves.

De mauvais jours vinrent enfin pour la mission de Whydah : par suite de tracasseries administratives et d'épreuves diverses, les Pères furent obligés d'abandonner momentanément cette station, n'y laissant qu'un catéchiste et une petite école. Mais depuis 1884, ils y sont rentrés, rappelés par le gouvernement de Whydah et le roi du Dahomey lui-même. Le monarque africain est allé jusqu'à leur dire que s'ils voulaient s'établir dans sa capitale, il leur en laissait toute liberté.

Revenons à l'année 1862 : elle fut marquée par

l'arrivée de six nouveaux missionnaires à Whydah. En 1864, quatre autre prêtres vinrent encore renforcer la mission, plus un certain nombre de frères. C'était le moment d'agrandir le champ de l'action apostolique.

Mission de Porto-Novo. — En avril 1864, le Père Borghero se rendit, avec deux ou trois missionnaires et quelques néophytes, à Porto-Novo. Sur les instances de la France, un vaste terrain avait été concédé aux missionnaires par le roi du pays, qui ne se montrait point hostile aux nouveaux venus. Comme au temps de la conversion du vieux monde païen, le Christ allait être substitué aux idoles dans leur temple même. La concession englobait en effet l'extrémité du bois sacré, résidence du terrible dieu Chango, maître du tonnerre. Ce bois était le théâtre de pratiques infâmes et sanglantes. Ce ne fut pas sans résistance que l'esprit mauvais laissa ses ennemis mortels s'établir dans son domaine. Les ouvriers, craintifs et superstitieux, osaient à peine toucher aux arbres sacrés. Souvent le grand féticheur, écumant de rage et les yeux injectés de sang, sortait de sa case en appelant le feu du ciel sur les profanateurs; les prêtresses, véritables furies, attaquaient les travailleurs épouvantés. C'était une lutte émouvante entre le Dieu des blancs et celui des féticheurs. Une foule considérable entourait le chantier dans l'attente fébrile du dénouement. Il ne tarda guère : tous les arbres tombèrent successivement, sans qu'aucun des sacrilèges fut foudroyé. La victoire des missionnaires fut éclatante, et les huées des spectateurs poursuivirent les prêtres païens confondus.

La première demeure des Pères n'était pas luxueuse.

ÉGLISE DE LAGOS.

Ses murs de bois, sa forme allongée, ses lits disposés en étages, lui firent donner le nom de *frégate*, qui lui resta dans la suite, malgré sa reconstruction. L'inauguration en fut faite le 15 août 1864, avec le concours des officiers du navire de guerre français le *Dialmath*. Le maintien grave et recueilli de ces vaillants marins pendant la messe impressionna vivement les indigènes, et il ne contribua pas peu à leur inspirer respect et considération pour la nouvelle religion. Ainsi en a-t-il toujours été d'ailleurs partout où les autorités européennes ont donné aux yeux des païens des preuves de foi chrétienne ; et l'on ne saurait se représenter assez fortement quel secours ou quel obstacle leur attitude apporte aux missionnaires.

Le même plan d'évangélisation qui réussissait à Whydah fut appliqué et perfectionné à Porto-Novo. Un hôpital, où le frère Hélie exerça la chirurgie avec succès, permit de donner aux malades des soins assidus. Une école de garçons s'ouvrit et prospéra en peu de temps. Enfin l'arrivée de quatre religieuses, venues de France, permit de compléter, par une école de filles, l'éducation de la jeunesse. C'était le premier essai tenté en faveur des petites négresses, jusqu'alors forcément délaissées ; il eut un complet succès. Ces pauvres enfants ne furent pas longtemps sans comprendre qu'elles avaient trouvé des mères, et les sentiments de leur cœur se manifestèrent de la manière la plus touchante. Elles suppliaient leurs maîtresses de ne jamais les quitter, et se serraient autour d'elles, avides de caresses. De grosses larmes coulaient de leurs yeux lorsqu'elles entendaient parler de marques de tendresse qu'en France les petites filles reçoivent de leurs parents. Le bien qu'une charité

intelligente opéra dans ces jeunes cœurs fut une des plus douces consolations de la mission.

La mission de Porto-Novo devint bientôt florissante et prit une rapide extension. Le roi Mecpon, que l'on espéra un moment convertir, et le roi Toffa, son successeur, se montrèrent toujours favorables aux missionnaires. Le fétichisme perdit encore beaucoup de crédit par suite d'un évènement remarquable, vrai miracle de la grâce, la conversion du grand féticheur. Cet homme qui, en punition d'un crime, avait été emprisonné et condamné à mort par le roi fut subitement touché jusqu'au fond du cœur par la parole d'un jeune enfant venu dans sa prison lui prêcher le Dieu des chrétiens : « Que ne l'ai-je connu plus tôt ! » s'écriait-il. Il s'instruisait avec ardeur et se préparait au baptême. Quels ne furent pas les regrets des missionnaires en apprenant qu'il venait d'être décapité dans sa prison avant le jour fixé ! Ils espérèrent toutefois le salut de cette âme qui avait tant désiré la régénération.

Les missionnaires sont aimés à Porto-Novo ; il y a peu de temps, le roi Toffa, par estime pour eux, a dérogé à tous les usages en assistant à la bénédiction de l'église. Les écoles y sont très fréquentées, et le supérieur de la mission écrivait en 1885, que si la France, protectrice de Porto-Novo, y rendait l'école obligatoire, dans moins de vingt ans la population y serait entièrement catholique.

Mission de Lagos. — La fondation d'une mission à Lagos suivit à quatre ans d'intervalle (1868) celle de Porto-Novo. Cette ville et son territoire offraient au développement du Christianisme des conditions plus favorables que les autres points de la côte : comme

colonie anglaise elle jouissait de libertés inconnues sous les gouvernements indigènes ; de plus, sa population était en partie composée d'esclaves nagos, emmenés jadis au Brésil ; puis rapatriés ; et ces noirs avaient conservé de leur contact avec leurs anciens maîtres, gens humains et religieux, quelque teinture de civilisation et quelque reste de foi chrétienne.

Ils étaient entretenus dans ces sentiments par un des leurs, homme admirable, véritable apôtre sous la peau noire d'un pauvre Africain, son histoire est touchante et mérite d'être rapportée. D'abord esclave au Brésil et bientôt chrétien, Antonio montrait un véritable dévouement à visiter, consoler, instruire ses compagnons de souffrance. Beaucoup lui durent leur conversion. Lorsque l'empereur du Brésil édicta les mesures favorables à l'émancipation, presque tous les affranchis retournèrent dans leur patrie sur les côtes d'Afrique. Au bout de peu de temps, Antonio, demeuré au Brésil, apprit que ses anciens amis, oubliant la foi chrétienne, retournaient à l'adoration de leurs fétiches. Sa douleur fut inexprimable. Bientôt il n'eut plus qu'un désir, irrésistible : aller à eux, les arracher par ses supplications à l'abîme du paganisme prêt à les engloutir. Il part, arrive à Lagos, où il constate la triste vérité. Aussitôt il se mit à l'œuvre et trouve mille ressources dans son ardente charité. Il dresse une chapelle, et s'ingénie à y reproduire les splendeurs du culte catholique. Il réunit ses frères égarés ou chancelants, les instruit, les presse d'exhortations ; prépare les mourants à paraître devant Dieu, et accompagne leurs funérailles des psalmodies de son rituel. Antonio eut le bonheur de ramener une foule d'apostats, de baptiser plusieurs païens, et de préserver son petit trou-



Une rue au Caire.

peau des séductions de la propagande protestante. Pas un n'abandonna la foi catholique, et la reconnaissance de tous lui valut le nom de *Padre Antonio*. Cependant le saint homme sentait douloureusement son insuffisance de laïque ; les vives aspirations de son âme appelaient l'envoyé du Dieu des miséricordes. Il vint enfin et fut reçu comme un ange du ciel. Padre Antonio remit avec bonheur au P. Bouche ses fonctions et sa chapelle, content de demeurer son humble auxiliaire.

Le bon grain devait germer rapidement dans une terre ainsi préparée. En effet, au bout de huit ans, Lagos ne comptait pas moins de trois mille chrétiens. Mais cette belle fondation coûta bien cher à la Société des Missions Africaines. Les Pères eurent à souffrir cruellement d'un travail écrasant et de l'insalubrité du climat. Six d'entre eux succombèrent en quelques mois aux fatigues et à la maladie (1870).

En 1877, le gouvernement anglais céda aux missionnaires catholiques, sur le territoire de Lagos, une presqu'île large de 1,200 mètres sur 14 kilomètres de longueur, resserrée entre la mer et la lagune d'Ossa. La ferme agricole de Saint-Joseph de Tokpo fut établie sur ce vaste domaine. Sa position est fort avantageuse : la brise de mer rend ce lieu relativement salubre, et la lagune est une voie toute faite pour relier la ferme avec Porto-Novo, Badagry, Lagos et l'intérieur. Grâce à cet établissement, on peut recueillir une foule de petits nègres, à qui l'on apprend à pratiquer et à aimer le travail de la terre. On fournit quelques ressources alimentaires aux missions de la Côte, enfin les Pères fatigués ou convalescents trouvent à Tokpo un *sanatorium* assez acceptable. C'est une des créations les plus intéressantes de la Société.

Lagos est aujourd'hui le centre des stations de la côte : elle offre aux regards de l'observateur chrétien l'entrain d'une grande et bonne paroisse de nos villes d'Europe. Les élèves des écoles, qui sont au nombre de plus de six cents, se convertissent tous. Le mariage chrétien est en honneur, même auprès des vieux païens. En un mot, un gouverneur anglais a pu dire que, au train dont marchent les choses, l'avenir est aux catholiques (1).

Mission d'Agoué. — La mission d'Agoué date de 1874 seulement. Le P. Bouche eut d'abord à y lutter contre la profonde ignorance de certains nègres qui mêlaient aux croyances chrétiennes des pratiques fétichistes. La régénération vint, comme toujours, par les enfants, au moyen des écoles. Agoué compte aujourd'hui un millier de chrétiens.

Mission d'Abéokouta. — Abéokouta s'ouvrit ensuite aux missionnaires. Le P. Borghero attachait une grande importance à la prise de possession de cette ville, la clef de l'immense région du Yoruba, et par là du centre de l'Afrique. Le P. Holley y arriva en 1880. Pour y obtenir le droit de cité, il eut à lutter non contre les Noirs, mais contre les Protestants, établis depuis quelque temps dans la ville, et fort jaloux de leur influence. Il trouva un protecteur dans Ogudipe, chef militaire d'Abéokouta, craignant les visées politiques des Anglais, ce farouche guerrier reçut comme des amis les missionnaires

(1) La *Guinée supérieure et ses missions*, p. 17.

français dont l'ambition n'était pas redoutable. Deux terrains furent bientôt concédés, l'un pour les Pères, l'autre pour les religieuses. Ogudipe manifesta d'une autre manière encore sa bienveillance pour les Aguda (1) : il leur permit la libre circulation du Yoruba, dont les chemins étaient fermés depuis huit ans à tout Européen. Plus tard, il est vrai, le caractère cruel et soupçonneux du sauvage se réveilla en lui. Revenant sur la permission donnée d'abord, il voulut interdire aux missionnaires une partie du pays. Le P. Holley, pressé par ses devoirs apostoliques, allait néanmoins partir, lorsqu'il mourut tout à coup d'une maladie mystérieuse (1886). On soupçonna fortement Ogudipe de l'avoir empoisonné. Malgré cette perte immense pour la mission, Abéokouta est une station très florissante, qui tend à devenir un grand centre chrétien, d'où partiront des missionnaires pour aller fonder des postes avancés dans l'intérieur du Yoruba, et peu à peu vers le centre de l'Afrique. Les écoles des religieuses, parfaitement installées, ainsi que celles des missionnaires, peuvent à peine suffire au grand nombre d'enfants qui les fréquentent.

Mission d'Oyo. — Déjà une mission a été établie à Oyo, capitale nominale de Yoruba. Le roi est on ne peut mieux disposé. Lui-même avait appelé avec instance les missionnaires. Il leur avait dit à leur arrivée : « Maintenant que vous êtes ici, vous pourrez aller de même dans tout mon royaume. La fondation de cette mission est

(1) On donnait primitivement ce nom aux Portugais ; les noirs l'appliquent maintenant aux Européens catholiques en général.

due à l'initiative de Mgr Van den Berghe, protonotaire apostolique a. i. p. et curé de Saint-Joseph à Anvers. Après avoir conçu l'œuvre et désigné sur la carte l'emplacement d'Oyo pour l'établir, en y ajoutant le nom de la Sainte-Vierge, il recueillit encore les ressources qui devaient en permettre l'exécution dès l'année 1887. Aussi faut-il considérer le prélat belge comme le véritable fondateur de Notre-Dame d'Oyo, et ce titre lui a été attribué par la Propagande.

RÉSULTATS. — La Société des Missions Africaines est chargée présentement de huit grandes Missions en Afrique. Excepté la préfecture du Delta du Nil, toutes ces missions se trouvent chez les Noirs de la Guinée supérieure. Ce sont les vicariats apostoliques du Dahomey, de la Côte du Bénin, de la Côte d'Or, et les prefectures du Haut Niger, de la Côte d'Ivoire, de Libéria et de la Nigéria Septentrionale.

Ces Missions embrassent toute la côte du golfe de Guinée, depuis le cap des Palmes jusqu'à la principale embouchure du Niger (sauf l'enclave du Togoland allemand) et s'étendent à l'intérieur jusqu'à l'ouest du lac Tchad. C'est un territoire près de quatre fois aussi étendu que la France et, relativement, très peuplé, où l'on trouve au moins trois agglomérations de 200,000 habitants : Ilorin, Abéokouta et Ibadan. Ce sont les villes les plus considérables de l'Afrique après le Caire et Alexandrie.

Les résultats obtenus par la Société des Missions Africaines ne peuvent être traduits par de simples statistiques. A côté du chiffre des conversions, il faut aussi tenir compte d'autres résultats tout à l'honneur de

l'Apostolat. Qui n'a admiré, par exemple, la grandeur d'âme, l'énergie indomptale du P. Dorgère, Supérieur de la Mission de Ouidah, emprisonné par le Dahomey pendant la guerre de 1890, réconfortant, avec le P. Van de Pawordt, son confrère, tous ses compagnons de captivité et, pendant qu'il était traîné à la capitale, regardant en face le coutelas porté devant lui pour trancher sa tête, avec le bassin où elle devait être présentée au roi !

Subjugué par l'autorité et le courage de l'homme de Dieu, le terrible Béhanzin sentit sa colère se changer en admiration pour le Missionnaire français. Le geôlier devenu son ami, le roi fit désenchaîner le P. Dorgère, ainsi que tous ses compatriotes, et le renvoya à Ouidah, le priant de conclure la paix avec la France. Et quand l'intrépide Missionnaire désigné par Béhanzin fut choisi par l'amiral de Cuverville pour imposer la paix au monarque dahoméen, c'est en triomphateur, précédé d'un sauf-conduit et du drapeau de la France, que le proscrit de la veille rentra dans la capitale dahoméenne et fut salué d'une salve de 101 coups de canon, au lieu des cris de rage et des gestes de mort qui l'avaient accueilli à son premier passage.

Est-ce que le christianisme tout entier ne bénéficie pas de pareils exemples de dévouement religieux et patriotique ? Croit-on que la prédication de l'Evangile n'ait pas influé puissamment sur l'abolition des sacrifices humains au Dahomey ? Et d'abord, ce fut le P. Borghéro, qui, le premier, osa traiter cette question à Agbomey. Mais le roi GlégIé fit répondre « que si tout autre Blanc l'eût osé, aucune considération n'aurait empêché Sa Majesté d'en tirer un châtiment exemplaire.

Ce sont les confrères du P. Borghéro qui ont tout

particulièrement contribué à attirer l'attention des pays civilisés sur ces coutumes sanglantes et ont préparé peu à peu l'opinion à l'expédition du général Dodds qui les a définitivement abolies, ajoutant une nouvelle page au Livre d'or de la nation française : *Gesta Dei per Francos,* les exploits de Dieu par les Francs.

Aujourd'hui, grâce à la Propagation de la Foi et à la Société des Missions Africaines, l'autel du vrai Dieu remplace dans la capitale du Dahomey les autels sanglants des fétiches ; et chaque jour le sang de l'Agneau Rédempteur, mystiquement immolé entre les mains d'un Missionnaire catholique, purifie à Agbomey le lieu même qui, pendant trois siècles, fut rougi par le sang de milliers de victimes humaines.

Actuellement, la Mission du Dahomey, gouvernée par un Vicaire apostolique, compte 8.500 catholiques, 18 écoles avec 1756 élèves, 13 églises et chapelles, 13 hôpitaux ou dispensaires, 4 ouvroirs et 3 fermes agricoles, dont l'une, celle de Zagnanado, fait l'admiration des Européens par la beauté de ses plantations. Ouidah possède une belle et vaste église. Celle de Porto-Novo a dû être agrandie pour recevoir la population chrétienne qui communie chaque mois, ou du moins aux principales fêtes de l'année.

Enfin, grâce au Comité antiesclavagiste de Paris, trois « villages de liberté » sont en formation : Saint-Lazare, de Villersville et Saint-Augustin.

Vicariat apostolique du Bénin. — Quoique fondée seulement en 1868, sept ans après celle du Dahomey, la Mission du Bénin est encore plus florissante que son aînée. Ce développement est dû en partie à la grand

liberté dont jouissent, sous le gouvernement anglais, les œuvres et les écoles catholiques. Ces dernières sont régulièrement subventionnées par la colonie.

Depuis 1891, la Mission est sous la Juridiction d'un Vicaire apostolique résidant à Lagos. 2.059 enfants remplissent nos écoles. Après bien des difficultés, la ferme modèle de Tocpo est en pleine voie de prospérité. Là où il n'y avait que de la brousse bordant la plage jaune de la mer, l'œil étonné du marin découvre une forêt de cocotiers chargés de fruits ; sous les ombrages on aperçoit des troupeaux et, çà et là, les soutanes blanches des Missionnaires qui dirigent le travail de nombreux orphelins ou enfants rachetés de l'esclavage.

Bien plus consolants encore sont les résultats spirituels. Ce ne sont pas seulement les païens qui se convertissent, mais aussi les hérétiques, toujours si nombreux dans les colonies anglaises ; dernièrement, les *Missions Catholiques* ont annoncé que dans l'Ijebou, à Ibonwon et à Eshuré, des communautés protestantes tout entières ont passé au catholicisme avec armes et bagages, c'est-à-dire avec églises et écoles déjà construites.

Les œuvres de charité marchent de pair avec les œuvres de l'enseignement. Deux asiles recueillent les vieillards ; une crèche, les enfants abandonnés. A Abéokouta, de nombreux lépreux étaient relégués hors de la ville, couchant, la nuit, sous quelques branches de feuillage et, le jour, se trainant sur leurs membres rongés par la maladie, pour mendier quelques ignames, afin de prolonger leur agonie.

Emus de pitié, les Missionnaires les ont installés de leur mieux et s'occupent à la fois de leurs corps et de



Fellahs Égyptiens

leurs âmes. Une jeune fille portugaise n'a pas hésité à se consacrer toute entière au service des malades et des lépreuses, et voilà dix ans déjà que « Maman Luiza », comme ils l'appellent, les soigne avec un dévouement maternel.

Mais l'œuvre la plus renommée de la Mission d'Abéokouta est la création de l'hôpital catholique par le Père Coquard, ou simplement « Doctor Coquard », nom que lui donnent les indigènes. Sa réputation de médecin et de chirurgien s'étend à cinquante lieues à la ronde, et les malades lui arrivent en foule, même de la ville de Lagos, capitale de la colonie anglaise, pourvue cependant de médecins. Les journaux du pays ne tarissent pas d'éloges sur la personne et les succès du P. Coquard. L'Alaké, président de la Fédération d'Abéokouta, subventionne l'hôpital et quoique païen, se fait un devoir d'assister, avec sa cour, aux grandes fêtes de la Mission catholique.

VICARIAT APOSTOLIQUE DE LA CÔTE D'OR. — Transportons-nous à la Côte d'Or. Dès 1380, les marchands de Dieppe y avaient fondé un établissement et bâti à Elmina une petite chapelle que les Portugais, succédant aux Français, dédièrent à St Antoine de Padoue. Malheureusement, le catholicisme ne survécut pas à leur domination, et la Côte d'Or resta sans aucun prêtre catholique jusqu'en 1880, époque à laquelle les Pères des Missions Africaines s'établirent à Elmina. Les épreuves furent longues et cruelles ; mais, des cendres des premiers missionnaires naquit une florissante chrétienté. A l'heure actuelle, huit stations principales et un grand nombre de stations secondaires sont le vaste champ d'action où

s'exerce le rôle des missionnaires et des sœurs. Les écoles, fréquentées par de nombreux enfants des deux sexes, exercent sur le pays une influence salutaire, que le gouvernement anglais, quoique protestant, est le premier à reconnaître et à seconder.

PRÉFECTURE APOSTOLIQUE DE LA CÔTE D'IVOIRE. — La Préfecture apostolique de la Côte d'Ivoire ne date que de 1895. Avec ses onze stations principales, ses dix stations secondaires, ses écoles, et un village de liberté « Wallonville », elle a pris en ce peu d'années un essor considérable, en dépit de la fièvre jaune, qui, à deux reprises, a déjà fauché presque tout le personnel de la mission. En 1903 on a fondé la station de Koroko, au Nord-Ouest de Kong, à 600 kilomètres à l'intérieur ; fondation suivie de celle de la mission de Katiola, également à l'intérieur. A la côte, les missionnaires ont relevé de ses ruines la mission de Grand-Bassam, deux fois brûlée lors des épidémies de fièvre jaune. L'année dernière, Dieu a rappelé à Lui le zélé Préfet apostolique de cette mission, le R. P. Hamard, remplacé à présent par le R. P. Moury.

PRÉFECTURE APOSTOLIQUE DU HAUT-NIGER. — En certains pays plus barbares, d'où le cannibalisme n'a pas encore disparu, on ne comprend pas la nécessité de l'instruction. Il est bien difficile d'obtenir l'assistance régulière des enfants à l'école; l'apostolat doit donc avoir les adultes pour objectif principal et triompher de la polygamie. C'est le cas pour notre mission du Haut-Niger établie en 1884.

Mais, si la conversion d'un adulte est plus difficile,

elle a l'immense avantage d'être définitive et d'influer sur la famille entière. Préparés par un catéchuminat de plusieurs années, ces polygames une fois convertis, deviennent d'admirables chefs de familles chrétiennes. La station d'Igbouzo possède une chrétienté modèle de 45 familles converties à notre sainte religion.

Nos missionnaires tiennent beaucoup à former leurs chrétiens au travail. A l'exemple de Saint Paul, ils leur en donnent eux-mêmes l'exemple, en construisant de leurs propres mains tous les bâtiments de la mission. Sous leur direction se sont formés de nombreux ouvriers maçons, charpentiers, menuisiers, plâtriers, forgerons, ferblantiers, auxquels le Gouvernement anglais est heureux de pouvoir recourir aujourd'hui. Persuadés que le travail de la terre, essentiellement moralisateur, a l'avantage de fixer l'homme à son pays, les Pères cherchent beaucoup plus à former des cultivateurs que des artisans. Aussi, les catholiques du Niger sont-ils les meilleurs agriculteurs de la région, ce qui ne les empêche nullement d'aller, matin et soir, faire leur prière à l'église et entendre l'explication du catéchisme.

Asaba est la résidence du Préfet apostolique, le R. P. Zappa, qui administre cette mission depuis plus de 25 ans avec le plus grand zèle. Outre leurs huit stations principales, les missionnaires desservent ou visitent régulièrement un grand nombre d'autres localités païennes.

Préfecture apostolique de Libéria. — En 1906, sur la proposition du Saint-Siège, la Société des Missions Africaines accepta la mission de Libéria, que deux fois déjà, d'autres missionnaires avaient occupée, mais que le climat meurtrier les avaient forcés d'abandonner.

Dans l'espace de trois années, et malgré bien des difficultés, le R. P. Kyne, Préfet Apostolique, a fondé trois stations, à Monrovia, à Kékrou et à Kakatown, au milieu de populations sympathiques et bien disposées. Bientôt, s'il plait à Dieu d'envoyer les ressources nécessaires pour cette œuvre, des religieuses iront s'installer à Monrovia, pour travailler à l'éducation et à l'instruction chrétienne des jeunes filles, œuvre d'une importance souveraine pour l'avenir de la religion catholique dans ce pays.

Mission de la Nigeria septentrionale. — En même temps que s'établissait la nouvelle mission de Libéria, en 1906, à l'autre extrémité du territoire confié à la Société des Missions Africaines, trois missionnaires sous la conduite du R. P. Waller, remontaient le grand affluent du Niger, la Bénoué, et s'enfonçaient au sein d'un pays à peine exploré, où nul prêtre catholique n'avait encore pénétré. En février 1907, ils s'établirent à 900 kilomètres de la côte, à Shendam, capitale de la tribu des Ankwés, une des rares peuplades païennes que l'envahissement de l'Islam n'a pas encore atteintes.

Les commencements de la nouvelle mission furent très durs ; les missionnaires, dépourvus de toutes ressources, vécurent dans la plus extrême pauvreté, subvenant à leurs besoins par le travail de leurs mains ; deux d'entre eux succombèrent à la fleur de leur âge, après six mois et un an de séjour dans le pays. Malgré toutes ces difficultés l'œuvre commencée se développa, et l'année 1909 vit la fondation d'un second poste à Demshi, autre localité de la tribu des Ankwés. Cinq mission-



Au bord du Nil.

naires travaillent actuellement dans ce nouveau champ d'apostolat.

PRÉFECTURE DU DELTA DU NIL. — C'est encore sur la demande expresse de la Propagande que la Société des Missions Africaines est allée en Egypte, en 1877. Dans ce pays, les conditions d'apostolat sont bien différentes de ce qu'elles sont dans la Guinée.

L'Egypte est musulmane ; même réunis ensemble, les chrétiens de tous les rites ne forment pas le dixième de la population totale. Or, on sait combien il est difficile de convertir les musulmans. Cette conversion suppose deux choses ; la disparition des obstacles et l'adoption de la nouvelle religion. Nous pouvons dire que, depuis vingt-cinq ans, les préjugés contre le christianisme sont tombés en Égypte ou du moins disparaissent de plus en plus. Les plus farouches musulmans se sont apprivoisés jusqu'à envoyer leurs fils et leurs filles aux divers établissements d'instruction fondés par les Missionnaires et les Religieuses des Missions Africaines.

Ce que l'école fait pour l'élite de la population mahométane, le dispensaire le fait pour la classe inférieure, pour les fellahs. Ils y affluent chaque jour par centaines, venant demander la guérison à nos Religieuses qui s'en occupent avec un dévouement admirable. Rien de plus pittoresque et à la fois de plus navrant qu'une matinée passée dans un de nos grands dispensaires. Rien de plus consolant aussi, car les soins donnés au corps sont généralement le chemin de la miséricorde de Dieu pour les âmes.

Il ne faut pas cependant croire que le travail fait dans le Delta du Nil soit un simple travail d'approche ;

peu à peu, on pénètre dans la place et de nombreux schismatiques, parmi les Coptes surtout, sont déjà rentrés dans l'Église catholique.

Enfin, puisque nous voyons saint François Xavier arrivant dans les Indes, commencer par convertir les Portugais de Goa, il est naturel que les Missionnaires d'Égypte cherchent aussi à convertir et à améliorer les 200,000 Européens environ qui habitent ce pays hospitalier. Ce ministère a eu d'heureux résultats : les œuvres et les écoles catholiques sont florissantes, et plus d'un Européen que le respect humain aurait tenu éloigné des Sacrements, dans son pays, aura dû à la présence des Missionnaires sur les bords du Nil, d'y vivre et d'y mourir chrétiennement.

Résumé. — Tel est l'état des missions fondées par la Société, à l'heure actuelle. Quelques postes principaux sont fortement occupés ; les méthodes appliquées réussissent parfaitement, et chacune des chrétientés établies est en voie de progrès. Ces résultats sont acquis et ils sont consolants. Il ne faut pas dire que c'est peu de chose. Le commencement des œuvres grandes et durables est ordinairement lent et traversé de difficultés. Les œuvres de Dieu sur la terre n'échappent point à cette loi ; on peut même dire qu'elles y sont encore plus sujettes que les autres, car le Souverain Maître veut le perfectionnement de ses ouvriers par l'épreuve.

L'Avenir. — L'œuvre des Missions Africaines, tout en se livrant activement au travail présent, prépare avec soin l'avenir. Le plan est excellent : fonder des missions dans tous les grands centres, et les relier entr'elles par



Mgr. PELLET, Supérieur général
entouré des Vicaires Apostoliques et des Supérieurs de la Société des Missions Africaines de Lyon.

des écoles catholiques sous la direction de catéchistes indigènes, établis dans toutes les petites villes et gros villages. Ainsi l'on développera la population du pays dans un réseau chrétien, et l'on suppléera au nombre toujours trop restreint des prêtres et des frères. Un missionnaire aurait la tâche spéciale de visiter souvent maître et enfants.

L'accomplissement d'une œuvre aussi considérable demande assurément de la prudence. On ne peut agir que suivant les ressources. L'expérience a déjà appris combien il est dur d'avoir à abandonner une mission, faute d'argent pour la soutenir : « Nous avons commencé une station à Axim, (1) dit le P. Planque, (2) mais il a fallu l'interrompre et l'abandonner jusqu'à de meilleurs jours, car nous n'avons pas de quoi la soutenir. » Mais si l'entreprise reste immense, elle est pleine de saintes espérances qui allument une pieuse ardeur dans le cœur des apôtres de la Guinée. En effet, les excursions des Pères hors des stations fondées leur ont souvent prouvé avec quelle opportunité l'on pourrait multiplier les missions. Le P. Veyret raconte à ce sujet des détails touchants : le vaisseau qui l'amenait de France au Dahomey ayant mouillé sur différents points de la côte, il descendit à terre et visita plusieurs peuplades. Partout il fut accueilli avec empressement et sa parole reçue avec avidité. A Grand-Tabou, sur la Côte d'Ivoire, le roi vint le saluer et l'inviter à se fixer dans son village. Les Kroomen l'entourèrent en foule et le pressèrent de demeurer au milieu d'eux ; ces gens simples, moins

(1) Ce poste est de nouveau occupé par les Missionnaires.
(2) *La Guinée supérieure et ses missions*, p. 19.

14

vicieux que les autres nègres, sont appelés les Gaulois de l'Afrique. On pourrait prédire à coup sûr le succès d'une mission parmi eux. Plus au Sud, à Béréby le roi vint à bord et pria respectueusement le P. Veyret de daigner honorer sa capitale d'une visite. A peine est-il descendu à terre que les enfants se réunissent autour de lui. Chacun des dix doigts du Père est tenu par une petite main, à sa soutane se pendent des grappes de négrillons. Le missionnaire fit ainsi une entrée triomphale dans la ville de Béréby. Le lendemain, il célébra la messe au milieu du peuple assemblé, le roi et ses ministres formant autour de l'autel une garde d'honneur. Cependant, cruel sacrifice ! il fallut répondre par un refus aux instances de ces braves gens.

Combien d'autres points encore il serait urgent d'occuper ?

Enfin, quand l'heure de la Providence aura sonné, on pénétrera peu à peu, par les routes de Yoruba, par le Niger, par le Bénué, dans le centre africain.

C'est le moment pour l'église de faire un grand effort pour pénétrer dans les profondeurs du continent noir et jouer un rôle digne d'elle dans cet assaut général livré à l'Afrique par tous les peuples de l'Europe. Mais elle a besoin pour cela d'une milice nombreuse et bien constituée. L'œuvre de salut et de civilisation demande d'héroïques efforts pour surmonter l'énormité des obstacles qui lui barrent la route.

Obstacles a la propagation du catholicisme. — L'exploration faite en 1883 par les PP. Holley et Chausse dans les pays du Niger a révélé la force redoutable de l'ennemi qu'allait y rencontrer le christianisme. J'ai



Égyptiennes.

parlé plus haut du réveil de l'Islam dans l'Afrique en général. Mais c'est spécialement sur les rives du grand fleuve des noirs que la religion du prophète triomphe et se propage. Les grandes villes de Loko, Lafiagi, Bida, Ilorin, sont autant de foyers de fanatisme mahométan. « Partout, dit le P. Holley, nous constatons chez les musulmans le même esprit de prosélytisme et d'envahissement poussé jusqu'à une rage extrême de destruction. De telles dispositions, servies par les rares qualités que l'on ne peut refuser aux Gambaris et autres tribus de cette contrée, amèneront nécessairement sous peu l'anéantissement des païens. C'est le rêve de ces fiers musulmans, et le motif de toutes leurs expéditions. » La guerre est en permanence dans ces malheureux pays. Presque toutes les villes sont entourées d'enceintes fortifiées. Certaines tribus se défendent encore avec énergie. La résistance, par exemple, est vive à Isharé et dans son territoire situé aux confins du Yoruba ; mais il est facile de prévoir la défaite finale. « Nous gémissons, dit encore le P. Holley, de voir ces malheureuses populations destinées à servir d'esclaves aux mahométans, et cela en très peu de temps. Les malheureux prisonniers de guerre et ils se comptent par milliers, subiront et ont déjà subi le joug avilissant du Coran. De plus, le fanatisme est contagieux. Ces fustigés d'hier aspirent à fustiger à leur tour et à faire de nouvelles conquêtes au milieu de leurs anciens coreligionnaires. Ce prosélytisme à coup de sabre est expéditif ; avant que l'Europe y ait songé, le centre de l'Afrique sera mahométan, et comptera de vastes et puissants empires musulmans. Il en coûtera pour les dissoudre et faire pénétrer au milieu d'eux la vraie civilisation. »

Ce tableau est fort sombre ; mais les témoignages des voyageurs et d'autres missionnaires sont assez concordants pour nous prouver qu'il n'est point chargé. En face d'un pareil danger, l'accent des Pères de la Société des Missions Africaines est cependant plein de courage et de confiance : « Aujourd'hui, dit le P. Planque, ce serait chose facile encore de soustraire une partie de ces peuples à ce joug avilissant : En effet, à travers ces royaumes musulmans du Soudan, une notable partie des habitants est encore demeurée païenne. Au sud du Niger et du Bénué, la masse des populations s'est montrée plus rebelle à l'infiltration du Coran, et presque nulle part encore les chefs et les rois ne se sont rangés sous ses lois ; plusieurs même en ont demandé à nos missionnaires de s'établir chez eux pour les aider à résister à cette invasion qu'ils redoutent. N'y a-t-il pas dans ces dispositions un signe de la Providence et un appel à toutes les bonnes volontés ? »

La propagande protestante est un obstacle à peine moindre que l'Islamisme au développement de nos missions catholiques. C'est sur les côtes de la Guinée principalement qu'elle s'exerce et menace nos stations naissantes. Si le gouvernement anglais se montre toujours impartial à l'égard de nos missionnaires et souvent même favorable à leur action, il en est tout autrement des ministres anglicans, wesleyens et autres, qui s'agitent dans les cent soixante-dix stations dont la Guinée est couverte. Ceux-ci nous font, pour la plupart, une guerre acharnée ; ils s'appuient sur les mauvaises passions des noirs afin de soulever des haines injustes contre nos missionnaires ; parfois, ils portent contre eux les accusations les plus fausses. Les différentes sectes

qui ne peuvent s'entendre sur aucun point de doctrine sont toutes d'accord pour calomnier l'Église catholique (1). Bien avant l'arrivée des missionnaires, les protestants étaient installés en nombre sur la côte de Guinée ; cette priorité leur donne une position favorable dont ils n'ont garde de ne pas profiter. Mais c'est surtout la supériorité de leurs ressources qui est écrasante. Confortablement logés avec leurs femmes et leurs enfants, se livrant presque tous à un commerce lucratif. les ministres étalent aux yeux des nègres un luxe qui les séduit d'abord. Combien plus flatteur est pour leur vanité de faire partie de la congrégation du *respectable* clergyman que de se joindre au troupeau du pauvre prêtre catholique ! L'évêque noir, Crowther, quand il n'est pas en Angleterre à se faire choyer et aduler, vit agréablement dans une belle maison de Lagos qu'il appelle son palais épiscopal et où on lui donne du Monseigneur. Une fois par an, il monte à bord de son steamer, le *Henry Venn,* cadeau des sociétés de propagande, et remonte le Niger pour visiter son diocèse. Il emmène avec lui ses enfants, et toute la famille se livre entretemps à de profitables spéculations commerciales. La mission qu'il dirige reçoit à elle seule 900,000 francs par an ! « Que n'avons-nous seulement, s'écrie le P. Planque, la dixième partie de cette somme pour notre vicariat apostolique, et pour chacune de nos trois préfectures ? »

Il faut l'avouer, les sociétés protestantes de propagande se montrent bien plus généreuses que les catho-

(1) *Reminiscences of West Africa and its Missions*, by sir James Marshall, p. 25.

liques. Le total de leurs souscriptions annuelles est de 130 millions (dans lesquels la seule Angleterre entre pour 50 millions). Quelle pauvre figure font en face de ces magnifiques offrandes les 7 millions donnés par les catholiques! — Cependant, quelle est la valeur de l'œuvre accomplie par les ministres protestants? Est-elle bien digne d'être soutenue par des protestants sérieux? « Les braves gens de la mère-patrie, dit un Anglais (1), qui donnent si abondamment et si noblement à la cause des missions protestantes, seraient bien étonnés s'ils pouvaient comparer l'état réel de ces missions avec les romans élucubrés par leurs missionnaires. »

Les clergymen, en effet, sont peu exigeants; les noirs viennent en foule se faire inscrire chez eux. On leur donne une sorte de baptême, encore pas toujours; les voilà chrétiens. Des commandements de Dieu, il est à peine fait mention. C'est à ces chrétiens de nom que les protestants appliquent le nom de convertis enregistrés (*registered converts*). Que fait-on pour leur instruction? Beaucoup de ministres leur donnent purement et simplement à lire la Bible, et leur enseignent ainsi à trouver dans l'Ancien Testament la polygamie, le concubinage et autres permissions qu'il leur convient très bien de prendre. Puis, on leur fait beugler quelques hymnes sur le libre salut, obtenu sans peine et sans lutte. Quant à l'observation du dimanche, elle ne répugne pas au nègre; il est charmé de s'entendre dire qu'il doit se reposer et ne rien faire; volontiers, il accepterait six jours de sabbat pour un jour de travail. Ainsi se fabrique une

(1) *Reminiscences of West Africa and its Missions.*

misérable imitation du chistianisme, qui ne rend pas le fétichiste meilleur qu'auparavant.

Heureux encore quand le clergé protestant donne l'exemple de la moralité et des vertus ordinaires ! Ce n'est malheureusement pas toujours le cas. J. A. Skertchly, par exemple, fait un répugnant portrait du ministre wesleyen de Whydah, dont la triste conduite servait au roi de Dahomey d'argument contre l'introduction du christianisme dans ses États (1).

Les autres blancs, résidents des colonies européennes, je parle même de certains catholiques de nom, ne sont que trop souvent eux-mêmes, par leurs exemples et leurs idées, des pierres d'achoppement. Quelle force n'ôtent-ils pas, par leur indigne conduite, aux enseignements de l'Église, aux exhortations des missionnaires catholiques ! Il ne manque pas, sur la côte de Guinée, de libres-penseurs et même de franc-maçons, qui ne se contentent pas toujours de scandaliser les noirs par leurs mœurs, mais combattent aussi par leurs discours la doctrine de Jésus-Christ.

PROGRÈS DU BIEN. — Le bien se fait pourtant, et la grâce de Dieu vient toucher bien des âmes par le ministère de nos missionnaires. S'il est beaucoup de noirs que la richesse du clergyman anglais éblouit et entraîne, il en est d'autres qui ne se méprennent pas sur les mérites respectifs des protestants et des catholiques. Le désintéressement, l'abnégation complète, le tendre dévouement du prêtre les touchent et attirent puissam-

(1) *Dahomey as it is*, p. 49.

ment leur confiance. Ceux qui pensent ainsi, loin de trouver dans l'humilité du prêtre catholique une cause d'éloignement, le sentent ainsi plus près d'eux et s'attachent davantage à lui.

Sympathie pour les missionnaires. — L'estime et la sympathie des protestants impartiaux sont assurés aux missionnaires de la société. Tout dernièrement encore, le gouverneur de Lagos témoignait hautement à un officier supérieur de la marine française de sa profonde reconnaissance pour les prêtres catholiques de son gouvernement, auxiliaires incomparables de son œuvre de civilisation. « J'aime beaucoup leur société, disait un autre fonctionnaire anglais, ils sont si peu égoistes et si peu sectaires. » Ces éloges un peu mesurés sont bien dépassés par l'admiration des vrais catholiques de la côte, à même de comprendre le but des missionnaires, et de voir de près leurs vertus : « Si l'Afrique, s'écrie avec enthousiasme sir J. Marshall, peut être gagnée à l'Église catholique, c'est par de tels hommes qu'elle le sera. »

Recrutement et formation des missionnaires. — On se demandera, sans doute, comment l'Œuvre s'y prend pour maintenir sur le terrain un nombre suffisant de missionnaires. Elle est restée telle que l'avait conçue son fondateur : une Société de Clercs séculiers et de Frères laïques, voués définitivement à l'Œuvre des Missions, par une simple résolution tout d'abord, et aujourd'hui, par le serment usité dans le séminaire de la Propagande.

Ses constitutions ont été définitivement approuvées en 1900. La Société comprend près de 400 membres, la

plupart en mission, et trois cents aspirants répartis dans trois écoles apostoliques et deux grands séminaires, l'un à Lyon, l'autre à Chanly près Welin (Belgique).

1° L'établissement le plus important de la Société des Missions Africaines est le séminaire de Lyon par lequel passent tous les prêtres destinés à l'apostolat des Missions.

Ce séminaire, fondé par Mgr de Brésillac lui-même, en 1856, a été dirigé pendant 50 ans par le supérieur général de la Société des Missions Africaines, le R. P. Planque, dont l'énergie chrétienne, comme nous l'avons vu, a empêché la Société de se dissoudre au moment critique de la mort de son fondateur. Dieu le rappela à Lui au mois d'août 1907 et il eut pour successeur Mgr Pellet, vicaire général de la Société et ancien vicaire du Benin. C'est dans ce séminaire que se font les études théologiques.

2° C'est au séminaire de Chanly que les jeunes aspirants subissent l'année d'épreuve, et font leurs deux années de philosophie.

3° L'école apostolique de Clermont-Ferrand est comme la pépinière du séminaire de Lyon. Elle a pour but de préparer de bonne heure les vocations à l'apostolat. Elle demande aux familles chrétiennes, sans distinction de rang ni de fortune, les enfants pieux, intelligents, et dévoués en qui se manifestent des germes de vocation à cette sainte carrière. Elle développe ensuite ces germes par une culture appropriée, afin de leur faire porter ensuite tous les fruits que la religion doit en attendre.

L'école apostolique de Clermont-Ferrand compte actuellement plus de cent élèves. Elle fournit au sémi-

naire environ la moitié des jeunes gens qui y font leurs études de philosophie ou de théologie.

Cette école est aujourd'hui transférée à Keer, près Maestricht (Hollande).

4º En 1886 fut fondée l'école apostolique de Pont-Rousseau près Nantes, qui a déjà fourni un grand nombre de missionnaires à l'Afrique.

5º Une autre école apostolique vient d'être fondée à Andlau en Alsace.

6º En 1876, a été fondé également le collège apostolique de Saint-Joseph, à Cork, en Irlande. Les études commencées à Cork, doivent toujours s'achever au séminaire de Lyon. — Le collège qui peut contenir 60 élèves n'en compte guère que 30 jusqu'à présent. Mais il est probable que dans la catholique Irlande, dont le génie est si propre à l'apostolat, les vocations se multiplieront.

7º La nécessité d'avoir des sœurs pour aider les missionnaires s'est manifestée depuis longtemps. Le ministère apostolique auprès de l'élément féminin de la population, et spécialement l'enseignement des petites filles laissaient forcément à désirer. La charité chrétienne et française n'a pas reculé devant cette œuvre hardie et d'une exécution délicate et nous avons vu, à propos notamment de la mission de Lagos, que l'évènement a donné pleine raison à cette pieuse initiative. Les sœurs des Missions Africaines obtiennent le plus éclatant succès sur la côte, en même temps qu'elles font l'édification de tous.

Deux noviciats pour les Sœurs des Missions Africaines ont été fondés dernièrement, l'un à Lyon, l'autre à Cork en Irlande.

8º L'Œuvre possède encore à la Croix (Var) une

maison de convalescence, où les Pères débilités par les maux contractés en Afrique viennent rétablir leur santé. Ce séjour sur la côte de la Provence leur évite dans une certaine mesure la transition trop brusque des chaleurs équatoriales aux froids du centre et du nord de la France. Une température plus chaude serait mieux appropriée encore à ces victimes du climat insalubre de la Guinée. Dans quelque temps peut-être, un autre *sanatorium* établi à Samos recevra une partie des invalides de la mission.

Besoins de l'œuvre. — La Société des Missions Africaines a donc établi sur des bases suffisantes le recrutement de son personnel. Nous avons vu d'autre part, qu'elle sait former des hommes à la hauteur de leur tâche. Que manque-t-il donc à cette grande œuvre pour prendre tout le développement auquel elle semble appelée ? Ce sont, il ne faut pas hésiter à le dire, ce sont les ressources matérielles qui font défaut.

La pauvreté des missionnaires catholiques frappe vivement les protestants. Mal nourris, plus mal logés. parfois sur la terre nue, le plus souvent sur le plancher malsain d'un rez-de-chaussée, comment s'étonner que la mort fasse parmi eux tant de victimes ? La Société étant obligée de pourvoir à des besoins si urgents, comment créer de nouvelles stations, comment se recruter convenablement en Europe, pour envoyer un personnel plus nombreux travailler à la conversion des noirs ?

Conclusion. — On ne connaît pas assez l'étendue des besoins de nos missions ; et personne ne se préoccupe assez de les faire connaître : « Comment, dit le P. Planque,

les protestants arrivent-ils à de si beaux résultats! Par le zèle que tout le monde y apporte, et l'intérêt avec lequel ils suivent les travaux de leurs missionnaires. L'Angleterre seule a quarante-huit journaux ou revues uniquement consacrés à parler des missions, et toutes ces publications sont lues et relues. Le résultat est que l'Angleterre donne annuellement 50 millions de francs pour les missions protestantes. Nous avons les *Annales de la Propagation de la Foi* et les *Missions catholiques.* L'intérêt qu'offre ces deux recueils est vivant au possible, mais qu'on les lit peu! Lisons nous-mêmes, faisons lire partout ce récit au jour le jour des travaux, des souffrances, des persécutions, de la mort de nos missionnaires. »

Qu'on me permette cependant d'ajouter un souhait. Pourquoi nos excellents et courageux missionnaires ne mettraient-ils pas dans leurs correspondances un peu plus de cette gaieté et de cette sérénité qui, dit-on, les distinguent dans l'exercice de leur ministère apostolique! Ce desideratum est développé en fort bons termes par le catholique anglais que j'ai déjà cité (1) : « L'on regarde peut-être généralement, dit-il, les missionnaires comme des hommes mélancoliques, vivant dans la misère, et au milieu de difficultés de toute sorte, toujours appréhendant d'être dévorés ou soumis aux plus mauvais traitements. Et vraiment leur littérature me paraît prêter à de telles suppositions. Les *Annales de la Propagation de la Foi* et autres publications du même genre me semblent écrites sur un ton trop découragé et trop triste; elles font toujours envisager les choses par leur côté sombre ; elles

(1) *Reminescences of West Africa and its Missions*, by sir J. Marshall p. 33).

insistent sur les épreuves, les dangers, les difficultés ; elles ne parlent que de cruautés et de martyrs. Or, d'après ma propre expérience, je n'eus jamais à Lagos plus agréable compagnie que celle des missionnaires, et c'étaient les gens les plus heureux et les plus gais que l'on pût rencontrer... Je ne vois pas pourquoi nos récits de mission ne seraient pas un peu plus joyeux et amusants. Parmi les missionnaires de l'Afrique occidentale, je n'ai jamais rencontré un caractère sombre et mélancolique ; et quand la fièvre, la dyssenterie, les anthrax ou d'autres maux climatériques venaient les terrasser, on les trouvait encore contents et d'humeur plaisante. Le courage insouciant de nos soldats a fait, pour ceux qui en étaient doués (et c'était la majorité), de la guerre même des Ashantis une sorte de partie de plaisir. De même aussi la vocation du missionnaire lui conserve sa sérénité et sa gaieté à travers toutes les épreuves, et si cet esprit dominait un peu plus dans ses lettres et sa littérature, je crois qu'elles seraient mieux accueillies du grand public. » Ces observations ne sont-elles pas fort justes ? Si le noble spectacle des souffrances et des persécutions subies pour une cause sainte et nécessaire pour édifier et affermir les cœurs chrétiens, l'élite seule des lecteurs peut se plaire à le contempler sans cesse. Le grand nombre aime à reposer parfois ses yeux sur de moins sombres tableaux et accorde plus volontiers sa sympathie à une œuvre qui lui paraît en voie de succès et de prospérité.

On vient de le voir, en lisant cet exposé de l'état des Missions de l'Afrique occidentale, toutes leurs difficultés dans l'ordre naturel pourraient être résolues ou atténuées par la générosité des catholiques européens. Augmen-

tation rapide du nombre des stations, recrutement plus facile du personnel, meilleure hygiène assurée aux missionnaires, tels sont les bienfaits qui sortiraient inévitablement de ressources plus abondantes. Mais, dira-t-on, comment donner encore, donner toujours, quand de toutes parts, et bien plus près de nous d'immenses et impérieux besoins nous sollicitent ! Cette objection, malgré son fonds de vérité, n'est pas tout à fait suffisante. Il est rare que l'on se rende un compte exact de tout ce que l'on peut donner, et le cœur animé d'une vraie charité trouve pour faire les œuvres de Dieu d'étonnantes ressources. Nous sommes quêtés au-dedans plus qu'au dehors, soit ! Mais aux situations difficiles doivent correspondre des sacrifices plus grands. L'œuvre qu'il s'agit de secourir est-elle nécessaire ? Voilà ce qu'il faut se demander. Or, je crois avoir montré l'importance extrême de l'œuvre des Missions Africaines et son glorieux avenir. Loin de nuire à notre propre pays en envoyant son or et ses enfants sur ces terres lointaines, nous travaillerons ainsi à son relèvement. Comme un homme ne saurait faire du bien à son semblable sans que sa force et sa grandeur morales se retrempent dans ce don de lui-même, ainsi en est-il des nations, de la France en particulier, appelée par son génie propre à être à travers le monde la propagatrice du bien ou du mal. Qu'adviendrait-il, si elle continuait à retourner au profit de l'esprit de ténèbres, l'antique devise de nos pères : « Les œuvres de Dieu par les Francs ? » Qui sait, au contraire, si, malgré la tempête d'incrédulité déchaînée sur notre pays plus encore que sur toute autre, nous ne devrons pas la conservation de la foi catholique au don que nous en aurons fait nous-mêmes aux nations païennes ?

Congrégation de Notre-Dame des Apôtres. — La mort n'avait pas laissé à Mgr de Marion-Brésillac le temps de compléter son œuvre. Son successeur, le R. P. Planque, voyant combien l'apostolat par l'homme seul était incomplet en Afrique, où la femme est plutôt l'esclave que la compagne de l'homme, dut combler cette lacune par l'établissement d'un Institut de Religieuses vouées uniquement aux Missions Africaines.

Quoique cette vaillante Congrégation ne date que de 1876, elle a déjà cent dix sœurs missionnaires inscrites sur son nécrologue africain. Actuellement, quatre-vingts religieuses, en France et en Irlande, particulièrement au noviciat de Vénissieux, près Lyon, se préparent à partir pour les Missions, et cent cinquante y travaillent déjà de toutes leurs forces, ne reculant devant aucune œuvre d'apostolat propre à la femme, si pénible soit-elle sous ces climats meurtriers. Écoles, salles d'asile, ouvroirs, hôpitaux, dispensaires, crèches, léproseries, tout est mené de front avec un grand succès par ces intrépides ouvrières de l'Évangile qui font l'admiration du païen et du musulman par leur modestie, leur activité et leur charité inépuisable.

Les constitutions de la Congrégation de Notre-Dame des Apôtres ont été dernièrement approuvées par Sa Sainteté Pie X.

En terminant, si l'on se rappelle les débuts pénibles de la Société des Missions Africaines, la mort prématurée de Mgr de Marion-Brésillac et de tous ses compagnons à Sierra-Leone, le long cortège des victimes du climat de la Guinée, ne peut-on pas dire en toute vérité : « Ils semaient dans les larmes *euntes ibant et flebant, mittentes semina sua ?* »

Fécondée par la grâce du Christ et arrosée par les sueurs brûlantes des Missionnaires Africains, la semence a levé cependant et a grandi peu à peu au milieu des épines ; de beaux épis ont été glanés ; une Congrégation de Religieuses est venue elle aussi joindre sa gerbe.

Si nous considérons les 20 ou 25,000,000 d'infidèles à convertir, c'est bien le cas de dire avec les apôtres ; « *Sed quid hæc inter tantos !* — que ces gerbes sont petites pour un champ si étendu ! » Cependant, ces chrétientés comprennent 38,514 catholiques, 8,984 enfants dans les écoles, 1,600 malades soignés gratuitement *chaque jour* et *7,000 baptêmes chaque année.*

En face de ces résultats, à l'exemple de l'abbé Perreyve appliquant à Mgr de Marion-Brésillac, partant pour l'Afrique, le psaume *Memento, Domine, David...* peut-être ne serait-il pas téméraire d'appliquer aussi à la Société des Missions Africaines, *en deuil de son fondateur*, ce verset du même psaume prophétique : « Je comblerai de bénédictions sa veuve et je secourrai abondamment la pauvreté de ses enfants — *viduam ejus benedicens benedicam, paupere ejus saturabo panibus.* »



CHAPITRE VIII

Affiliation aux Missions Africaines.

Œuvre des vocations apostoliques pour les barbares de l'Afrique, bénie et enrichie d'indulgences par L.L. S.S. Pie IX et Léon XIII, et encouragée par un grand nombre d'évêques.

L'importance de cette œuvre, essentiellement chrétienne et civilisatrice, ne saurait échapper à personne. Son but est de former des apôtres pour les différentes missions que la Société des Missions Africaines de Lyon a établies au Dahomey, au Niger, au Bénin, en Égypte, etc. Le Saint-Siège accorde de nombreuses indulgences aux fidèles qui contribueront, par leurs prières et par leurs offrandes, à l'entretien et à l'extension des deux maisons qui ont déjà fourni à l'Afrique tant d'ouvriers évangéliques.

AFFILIATION A L'ŒUVRE DES VOCATIONS APOSTOLIQUES.

I. — Un lien perpétuel est établi entre tous les fidèles

qui coopèrent à l'œuvre des vocations apostoliques pour es Missions Africaines.

II. — Pour participer aux bienfaits de cette affiliation spirituelle il suffit de donner son nom et de remettre une offrande de fondateur, de protecteur ou de simple affilié.

1° Sont affiliés, ceux qui offrent une aumône quelconque.

2° Sont protecteurs, ceux qui promettent une offrande de 20 francs par an.

3° Sont fondateurs, ceux qui donnent 1,000 fr. Ces derniers auront leurs noms gravés sur une table de marbre, et nous disons, après la mort de chacun d'eux, cinquante messes pour le repos de leur âme.

Les catholiques qui voudraient fonder une bourse perpétuelle en faisant don, à cet effet, d'un capital de 10,000 fr., auront droit à un annuaire de messes (365 messes) après la mort, et seront assurés d'avoir fait une œuvre catholique par excellence.

On peut aussi faire des dons en nature, tels que linges, comestibles, habits, livres, fournitures pour le vestiaire de la sacristie, etc. ; relativement aux dons faits en linge et en vêtements, l'organisation d'un atelier dû au dévouement des dames zélatrices de notre œuvre, nous permet d'en tirer le meilleur parti possible.

Pour les personnes qui donneraient une offrande de ce genre, représentant la valeur de celle qui est demandée pour les conditions d'agrégation à notre œuvre, elles participeront, de plein droit, aux mêmes avantages.

III. — En retour de cette affiliation nous ne pouvons rien offrir de temporel, mais ce que nous avons, nous le donnons :

Une part

1° Aux travaux et aux œuvres des missionnaires :

2° Aux prières des nègres convertis et à la reconnaissance des nombreux enfants baptisés à l'article de la mort ;

3° Aux prières qui se disent chaque jour pour les bienfaiteurs et fondateurs de l'œuvre ;

4° A une messe qui se célèbre tous les vendredis de l'année pour les Affiliés vivants et défunts ;

5° A un service solennel qui aura lieu chaque année le vendredi qui suit la Fête des Morts, pour les Affiliés défunts et pour leurs parents.

Le Saint-Siège, par rescrit du 25 février 1865, a bien voulu enrichir notre association de précieuses indulgences.

INDULGENCES PLÉNIÈRES

1° Jour de la réception ;
2° Fête de la Sainte-Couronne-d'épines de N. S. J.C.;
3° Fête de l'Exaltation de la Sainte-Croix.

Conditions : Se confesser, communier, visiter une église et y prier aux intentions du Souverain-Pontife.

4° A l'article de la mort.

Condition : Invoquer de cœur, si on ne le peut de bouche, le Saint Nom de Jésus.

AUTEL PRIVILÉGIÉ pour la messe célébrée chaque vendredi de l'année en faveur des associés défunts.

INDULGENCE DE 60 JOURS toutes les fois qu'un Affilié fait une bonne œuvre pour le succès des Missions Aricaines.

Exequatur : † I.-J.-M. CARD DE BONALD,
Archevêque de Lyon.

IV. — Aucune obligation stricte pour les Agrégés ne résulte de leur admission ; toutefois, en raison même de leur union, et afin de la rendre plus efficace pour le salut des âmes, nous leur demandons d'unir leurs épreuves et leurs souffrances journalières à celles que supportent nos missionnaires dans les insalubres et inhospitalières contrées qu'ils évangélisent.

C'est aussi notre bien vif désir de voir les Agrégés à notre œuvre réciter chaque jour en union avec nous, la belle prière suivante pour demander à Dieu la conversion de l'Afrique :

PRIÈRE POUR DEMANDER LA CONVERSION DE L'AFRIQUE.

Souvenez-vous, ô mon Dieu, que vous avez promis de ne rien refuser à vos enfants. Nous voici donc hum-

blement prosternés devant l'image de votre Fils mourant, pour vous conjurer d'avoir pitié de l'Afrique païenne. Changez le cœur de ces malheureux enfants et sauvez leur âme ; multipliez dans ce pauvre pays les apôtres selon votre cœur : généreux et ardents, pleins de foi, d'humilité et d'abnégation; vivant pour vous, en vous et avec vous ; ne cherchant en toutes choses que des âmes à éclairer, à guérir et à sauver. Accordez à ces missionnaires la patience dans l'épreuve, la joie dans la contradiction, l'amour de la pauvreté et de la souffrance, et le bonheur de mourir à votre saint service ; et à nous ô mon Dieu, la grâce d'une sainte vie couronnée d'une sainte mort. Ainsi soit-il.

Notre Père. — Je vous salue Marie. — Saint-François-Xavier, P.P.N. — Saintes âmes des missionnaires défunts. P.P.N. — Mon Jésus, miséricorde.

100 jours d'ind.

ON PEUT ENVOYER LES OFFRANDES :

Au R. P. DESRIBES, supérieur des Missions Africaines, à Keer près Maestricht (Hollande).

Les personnes qui sont hors d'état de faire quelque aumône temporelle ont toujours la ressource de l'aumone très précieuse et toute-puissante de la prière. MM. les ecclésiastiques en particulier sont priés d'offrir le Saint-Sacrifice pour l'œuvre.

CHANT DU DÉPART (1)

I.

Partez, héros de la bonne nouvelle,
Voici le jour appelé par vos vœux.
Rien désormais n'enchaîne votre zèle,
Partez, amis, que vous êtes heureux !
Oh ! qu'ils sont beaux vos pieds, missionnaires !
Nous les baisons avec un saint transport.
Oh ! qu'ils sont beaux sur ces lointaines terres,
Où règnent l'erreur et la mort.

REFRAIN.

Partez, amis, adieu pour cette vie,
Portez au loin le nom de notre Dieu,
Nous nous retrouverons un jour dans la patrie,
Adieu, frères, adieu.

(1) Avant le départ des jeunes missionnaires, a lieu à la chapelle du séminaire la cérémonie des adieux ; elle est terminée par le chant de ce beau cantique.

2.

Hâtez vos pas vers la plage africaine,
Où vous attend un peuple dans la nuit,
Voué longtemps au mépris, à la haine,
Abandonné comme un peuple maudit.
Soldats du Christ, portez-lui la lumière,
Portez-lui Dieu, le salut et l'espoir.
La Croix sera votre sainte bannière,
Ouvrez le Ciel au pauvre noir.

3.

Partez, partez ! là bas vos frères tombent
En combattant l'erreur et les faux dieux.
Au poste saint si ces héros succombent,
Prenez leur place et soyez dignes d'eux.
Offrez au Ciel la Victime suprême,
Sur les autels enlevés à Satan
Faites couler la grâce du baptême
Où l'on versait des flots de sang.

4.

Empressez-vous dans la sainte carrière,
Donnez à Dieu vos peines, vos sueurs.
Vous souffrirez et votre vie entière
S'écoulera dans de rudes labeurs.
Peut-être aussi, tout le sang de vos veines
Sera versé ; vos pieds, ces pieds si beaux,
Peut-être un jour seront chargés de chaînes,
Et vos corps livrés aux bourreaux.

5.

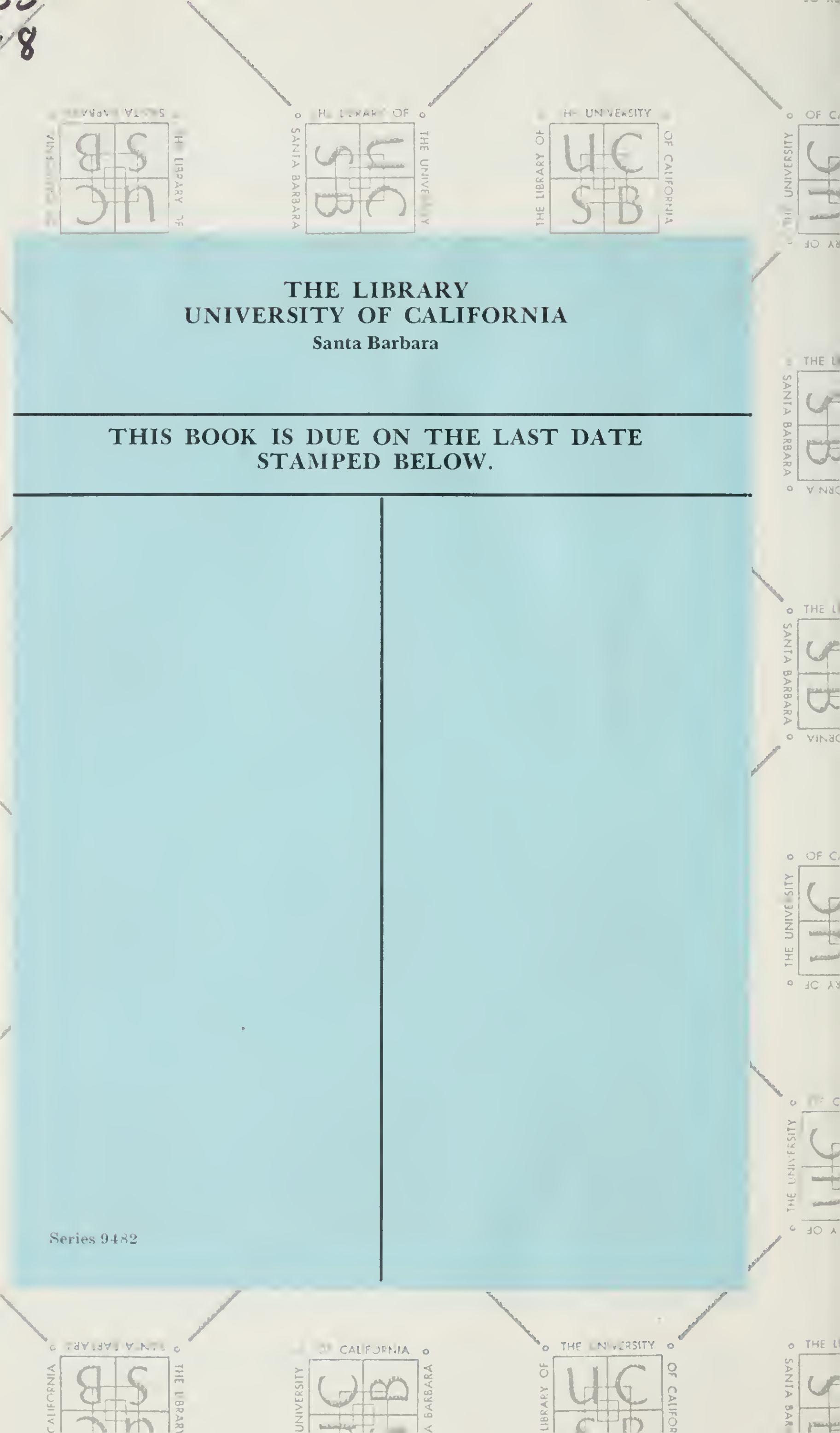
Bientôt, bientôt, nous courrons sur vos traces,
Cherchant partout une âme à convertir,
Nous franchirons ces immenses espaces,
Et nous irons tous prêcher et mourir.
Oh ! le beau jour, quand le Roi des Apôtres
Viendra combler le désir de nos cœurs,
Récompenser vos travaux et les nôtres,
Et nous proclamer tous vainqueurs !

6.

En nous quittant, vous demeurez nos frères,
Pensez à nous, devant Dieu, chaque jour ;
Restons unis par de saintes prières,
Restons unis par son divin amour.
O Dieu Jésus, notre roi, notre maître,
Protégez-nous, veillez sur notre sort ;
A vous nos cœurs, notre sang, tout notre être,
A vous, à la vie, à la mort.



TABLE DES MATIÈRES




A 000 902 329
THE LIBRARY OF
THE UNIVERSITY
OF CALIFORNIA
SANTA BARBARA
UCSB

